

DIRECTION RÉGIONALE DES AFFAIRES CULTURELLES
AUVERGNE-RHÔNE-ALPES

SERVICE RÉGIONAL DE L'ARCHÉOLOGIE

JOURNÉES
ARCHÉOLOGIQUES
RÉGIONALES

ANNECY 2017



DIRECTION RÉGIONALE DES AFFAIRES CULTURELLES
AUVERGNE-RHÔNE-ALPES

**JOURNÉES ARCHÉOLOGIQUES
RÉGIONALES AIN
SAVOIE - HAUTE-SAVOIE
Annecy - 2017**

MINISTÈRE DE LA CULTURE
DIRECTION RÉGIONALE DES AFFAIRES CULTURELLES
D'AUVERGNE-RHÔNE-ALPES
SERVICE RÉGIONAL DE L'ARCHÉOLOGIE

**DIRECTION RÉGIONALE DES AFFAIRES CULTURELLES
AUVERGNE - RHÔNE - ALPES
SERVICE RÉGIONAL DE L'ARCHÉOLOGIE**

Site de Lyon :
Le Grenier d'Abondance
6 quai Saint-Vincent
69283 Lyon cedex 01

Site de Clermont-Ferrand :
Hôtel de Chazerat
4 rue Pascal
BP 378
63010 Clermont-Ferrand cedex 1

*Les textes des journées archéologiques 2017 - Ain - Savoie - Haute-Savoie
ont été recueillis par François Dumoulin et Jean-Pierre Legendre*

Couverture :
Ain, Saint-Jean-le-Vieux, Les fouilles récentes aux "Collombières"
Vue zénithale de l'une des trois sépultures à inhumation simple (F175), groupées près du monument 2 de type Passy
Crédits : Paléotime

Relecture : François Dumoulin, Elisabeth Glardon, Jean-Pierre Legendre
Collecte et mise aux normes des textes, mise en page des textes et illustrations : Sylviane Brun
Reprise maquette : Sophie Laurent - Groupe Chaumeil

ISSN 2677-514X

**MINISTÈRE DE LA CULTURE - DIRECTION RÉGIONALE DES AFFAIRES
CULTURELLES D'Auvergne-Rhône-Alpes - SERVICE RÉGIONAL DE L'ARCHÉOLOGIE**

JOURNÉES ARCHÉOLOGIQUES RÉGIONALES

AIN - SAVOIE - HAUTE-SAVOIE

10 Novembre 2017

ANNECY (Conservatoire d'art et d'histoire)

Sommaire

Saint-Jean le Vieux (Ain). Les fouilles récentes aux « Colombières », nécropole néolithique de type Passy	5
Saint-Vulbas - PIPA (Ain). « Sur la Serre », site polyphasé et nécropole de type Passy du Néolithique moyen	9
Saint-Vulbas - PIPA (Ain). Habitat et nécropole de l'Age du Bronze et habitat gallo-romain.....	15
Saint-Vulbas - PIPA (Ain). « En Pierre Blanche », nécropole gallo-romaine	21
L'archéologie préventive dans le département de l'Ain, l'apport du traitement systématique des grandes surfaces	27
Etat des lieux des sites palafittiques Unesco des lacs d'Annecy (Haute-Savoie), d'Aiguebelette et du Bourget (Savoie).....	31
Thonon (Haute-Savoie). Les ateliers de potiers du I^{er} siècle ap. J.-C : données brutes de la fouille « Villa Françoise »	35
Annecy (Haute-Savoie). 39 et 41 avenue des Romains, agglomération romaine et cimetière Bas Empire / mérovingien	41
Yvoire (Haute-Savoie). Aux bords du lac Léman, l'établissement rural carolingien du Sorbier.....	47
Pressiat Val-Revermont (Ain). L'établissement de hauteur du haut Moyen Âge du Mont Châtel	53
Annecy (Haute-Savoie). Musée-Château, étude archéologique du bâti des façades nord, de la Tour du trésor à la tour Saint-Pierre.....	59
Trévoux (Ain). Maison des sires de Villars, Hôtel Pierre et Anne de Bourbon.....	67
Corbel (Savoie). La carrière de meules du moulin des Combes.....	69
Sixt-Fer-à-Cheval (Haute-Savoie). Circulations et occupations de la montagne sur le territoire de la commune, l'alpage de Sales.....	75

La fouille préventive sur le site des « Collombières » fait partie de la dernière phase d'extension de la carrière à Granulats de la firme VICAT sur la commune de Saint-Jean-le-Vieux. Elle s'est déroulée de février à mai 2017 et fait suite à un diagnostic positif réalisé en 2010 (Raynaud, 2013). Au total, 17 300 m² ont été ouverts, avec des limites d'emprise dictées par la recherche d'un maximum de structures archéologiques et par un souci de compréhension et d'intégration spatiale dans le vaste ensemble d'occupations diachroniques révélées par les fouilles antérieures (Frascone, 2008 ; Patouret, 2017).

La présente contribution est un état des lieux à peu près brut au sortir des fouilles, avec toutes les précautions d'usage quant aux interprétations émises, qui pourraient être nuancées par la suite avec les études spécialisées réalisées dans le cadre du rapport final.

1. Les contextes environnementaux et archéologiques

Le site est localisé aux piémonts des contreforts du Jura, sur la rive gauche de la rivière Ain et sur la deuxième terrasse alluviale de la vallée. Cette partie de la vallée est en partie inondable et constitue un couloir venteux autant qu'un axe de circulation d'orientation nord-sud entre la vallée du Rhône et les plaines du Bassin parisien.

L'ensemble du secteur des « Collombières » fait partie des anciennes terrasses fluvio-glaciaires de la vallée de

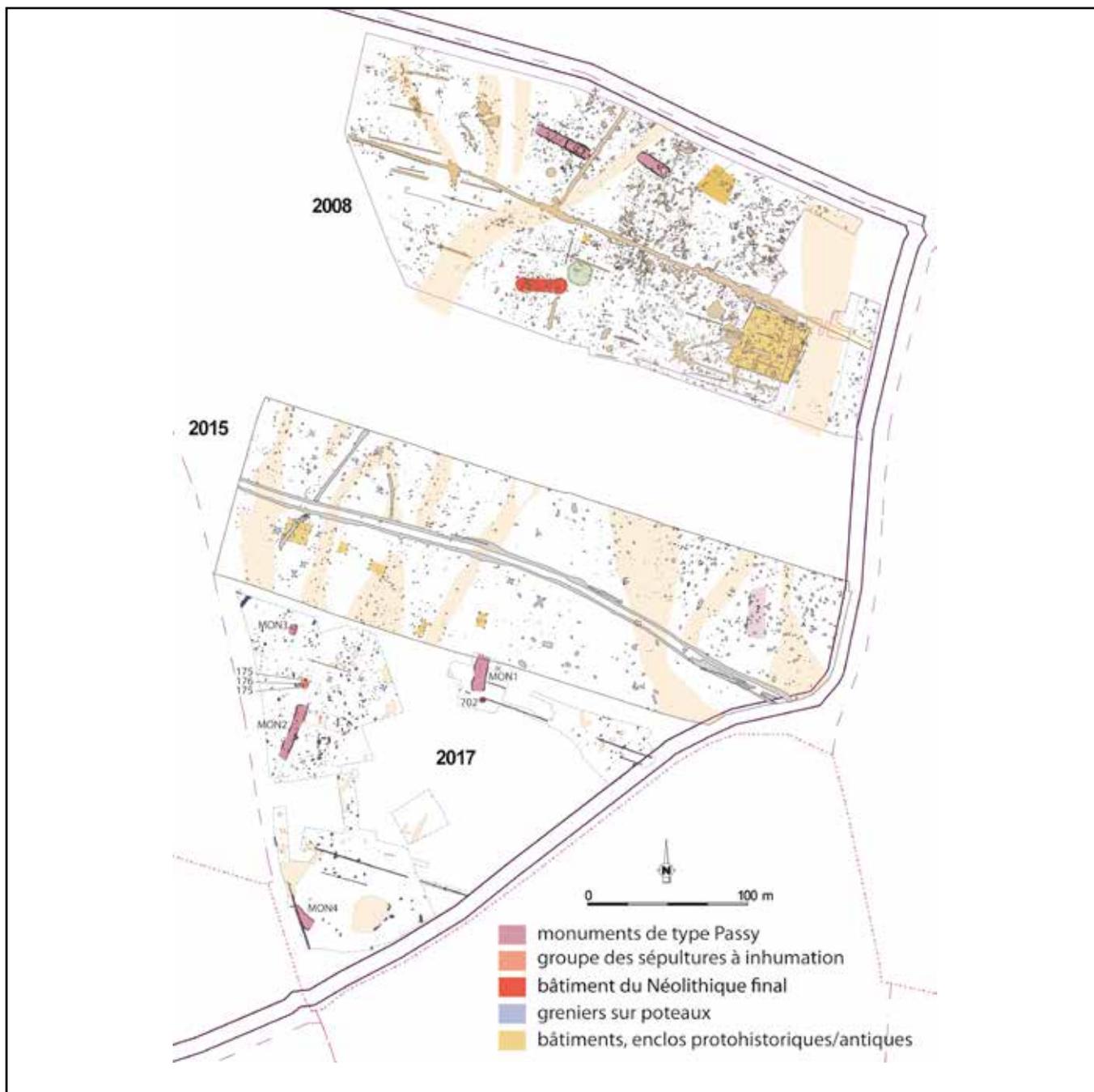


Figure 1 : Saint-Jean-le-Vieux « les Collombières ». Plan général des différentes campagnes de fouilles réalisées en 2008 (Frascone et al., 2010), en 2015 (Patouret, 2017) et en 2017 sur l'ensemble du site. Les principaux éléments architecturaux découverts au cours de ces campagnes de fouille sont mis en exergue, du Néolithique à l'Antiquité. DAO : A. Hauzeur.



Figure 2 : Coupe transversale dans l'une des branches du monument 1 de type Passy, caractérisé par une ligne de cailloux et de graviers séparant deux rigoles formant un profil en W. Cliché : Paléotime.

l'Ain, elle se compose de galets polygéniques calcaires et constitue le substrat de la séquence stratigraphique du site (UPS 4). C'est au toit de cette formation qu'apparaissent toutes les structures, aussi bien naturelles (systèmes racinaires, chablis) qu'archéologiques et pour toutes les périodes concernées. S'ensuit un dépôt sédimentaire de couleur brun foncé (UPS 3) uniquement préservé dans les irrégularités du substrat, surmonté de limons bruns correspondant au développement de l'horizon B du sol actuel (UPS 2). Cette séquence est couronnée par la terre végétale perturbée par les labours actuels (UPS 1).

D'un point de vue archéologique, de nombreuses périodes sont présentes aux « Collombières », documentées par les différents diagnostics et fouilles, notamment des monuments funéraires de type Passy pour le Néolithique moyen, un ou deux bâtiments à double abside pour le Néolithique final, plusieurs petits bâtiments sur poteaux de type grenier et des enclos pour

la Protohistoire, au moins un enclos, un bâtiment et une voie pour la période antique. A priori, seules les périodes néolithiques et protohistoriques sont représentées sur la partie fouillée cette année, exception faite des tracés du parcellaire moderne.

2. Les implantations funéraires et domestiques du Néolithique

En l'absence de presque toute datation relative ou absolue, c'est essentiellement la lecture du plan de fouille et les comparaisons typologiques qui donnent un premier aperçu des différentes occupations du site et de leur fonction.

Les premières traces d'une implantation pérenne sont celles d'une vaste nécropole funéraire avec plusieurs monuments de type Passy. Quatre d'entre eux se situent sur l'emprise de 2017, un autre, voire deux, sur l'emprise de 2008 au nord et sans doute un troisième très lacunaire sur l'emprise de fouille de 2015 (fig. 1), soit six, voire sept, monuments dans ce secteur. Malgré une érosion très prononcée pouvant avoir fait disparaître des vestiges d'implantation plus légère, la répartition spatiale de ces monuments fait état d'un maillage lâche, entre une vingtaine et plus d'une centaine de mètres. Le prolongement évident d'un monument au-delà de l'emprise de fouille (MON 4) indique une extension probable de la nécropole au moins vers l'ouest (partie exploitée par la carrière). Leur morphologie les rapproche incontestablement des autres monuments de type Passy découverts dans la région (cf. Saintot, ce volume) et dégage deux orientations préférentielles, à savoir un axe nord-sud et un autre est-ouest. Il n'existe, à l'heure actuelle, aucun indice



Figure 3 : Vue cavalière de la structure à galets chauffés F702, découverte à proximité immédiate du monument 1 de type Passy. Cliché : Paléotime.



Figure 4 : Vue zénithale de l'une des trois sépultures à inhumation simple (F175), groupées près du monument 2 de type Passy. Cliché : Paléotime.

sur les raisons du choix de ces orientations. Les plans, partiels ou complets, font apparaître incontestablement certaines caractéristiques comparables aux monuments du site éponyme : accès en forme de pince de crabe, longs côtés rectilignes et abside à renflement latéral. À ce titre, le monument 2 est similaire au monument 14 de Passy « la Sablonnière » (Pillot, Lemerrier 2014). Deux autres monuments sont malheureusement incomplets mais montrent l'ouverture caractéristique en pince de crabe (MON 1 et 4) et un autre partiellement conservé (MON 3) pourrait correspondre au type de monument en « trou de serrure », tels ceux de « Richebourg », de « la Sablonnière » (Duhamel, 1997) ou encore de Balloy et d'Escolive-Sainte-Camille (Delor et al., 1997). Le taux de conservation est faible, allant d'une trace superficielle visible par photographie aérienne à des segments un peu mieux préservés, d'une dizaine de centimètres de profondeur. Ces segments mieux conservés montrent un profil longitudinal linéaire et un profil transversal en cuvette à fond légèrement aplati, comblé par une ligne de sédiment caillouteux déterminant deux sillons parallèles dessinant un W (fig. 2). L'interprétation classique de ce type de comblement est celui d'une palissade à double rangée de poteaux. Ce sont également ces segments qui ont livré le mobilier archéologique, industrie en silex et céramique. Les tessons étaient posés à plat dans le comblement supérieur et posent de ce fait la question de leur synchronisation avec une palissade éventuelle. Par ailleurs, les observations de terrain indiquent, pour la céramique, la présence de profils en S ou segmentés qui ne font ni Cerny, ni Saint-Uze, mais évoquent plutôt le protohistorique NMB tel que défini par Cl. Moreau (Moreau,

2014). Une structure de galets de quartzite exogènes, chauffés et thermofracturés, se trouvait à côté de l'entrée d'un des monuments (F702 et MON 1 ; fig. 1 et fig. 3), probablement en interaction avec ce dernier. En effet, des fragments de galets thermofracturés se trouvaient dans l'une des branches du monument la plus proche de la structure à galets chauffés, induisant une relation avec ce dernier au moment du comblement des fossés. La question de son implication dans le rituel funéraire ou commémoratif est soulevée.

Un groupe de trois sépultures individuelles à inhumation a été découvert à proximité d'un des monuments de type Passy, sans qu'il n'y ait de relation explicite (F173, 175 et 176 ; fig. 4). Il s'agit vraisemblablement de deux hommes et d'une femme, déposés en décubitus latéral avec une hyperflexion des membres. La décomposition des corps a eu lieu en espace fermé avec effondrement postérieur ayant entraîné la compression des ossements. Toutes les orientations sont différentes. Aucun mobilier accompagnant n'a été découvert et seules quelques pièces éparses (lithiques et céramiques) se trouvaient dans le comblement. L'une des sépultures comportaient un aménagement interne constitué de deux « banquettes » de gros galets calcaires dont les gabarits ne se trouvent que rarement dans le substrat. Ils ont donc été intentionnellement sélectionnés. Seuls deux des trois échantillons osseux envoyés pour datation radiocarbone par accélérateur ont donné assez de collagène pour pouvoir les dater. La tombe F173 est datée des environs de 4620 av. J.-C. et la F176 vers 4350 av. J.-C., ce qui en fait des événements diachroniques sans explication

pour l'instant, alors que les modes inhumatoires, bien que variés, montraient à l'évidence des similitudes.

Le site prendrait ensuite une vocation plus domestique avec la présence très discutable d'un grand bâtiment à absides (**fig. 1**), nettement moins bien conservé, mais très semblable au niveau modulaire à celui mis au jour par D. Frascone (2010). Aucun mobilier ni aucune fosse à rejets détritiques n'ont été découverts aux alentours.

3. Les vestiges de la Protohistoire

Les découvertes attribuables à cette période se résument à au moins quatre greniers sur poteaux et un probable bâtiment à six poteaux comme ceux découverts sur les fouilles antérieures. Les greniers sont installés sur la rive occidentale d'un chenal déprimé d'axe nord-est/sud-ouest, tandis que le bâtiment à six poteaux est installé sur la partie orientale à proximité du monument 1 de type Passy. Ils s'inscrivent dans le prolongement des grappes de bâtiments similaires relevés sur l'emprise au nord de la fouille (Patouret, 2017).

4. Les autres vestiges

Les tracés subparallèles de plusieurs lignes de division parcellaire ont été observés sur le site, dont les principales correspondent au cadastre actuel, qui s'articule sur le cadastre napoléonien (**fig. 1**). Elles traversent le site selon un axe ouest-nord-ouest/est-sud-est.

De nombreuses anomalies ont été mises en exergue sur le site, dont la distinction entre les poches du substrat et la semelle racinaire d'un arbre, ou, pour les plus petites et les plus circulaires, entre un poteau/piquet et une racine pivot, était parfois difficile à faire sans test. Dans la partie méridionale de l'emprise, elles sont très charbonneuses et pourraient être la conséquence d'un brûlis ou d'un incendie, car le substrat de galets montrait également des traces superficielles de rubéfaction aux endroits précis où ont été cartographiées les empreintes de végétation arborée.

5. Conclusion

L'intérêt de cette fouille est d'avoir pu mettre en évidence la présence d'un site à vocation funéraire au Néolithique moyen, documenté par plusieurs monuments de type Passy, formant une vaste nécropole étalée sur près de 100 ha et par un petit groupe de sépultures individuelles associées ou non au même ensemble funéraire. La question d'un grand bâtiment à absides du Néolithique final/Bronze ancien reste posée, sans réponse tranchée en l'état des études.

Ces découvertes démontrent le rôle de la région au niveau des échanges et de la circulation des populations et des idées avec des relations extra-régionales induites par la présence des monuments de type Passy, à Saint-Vulbas (S. Saintot, ce volume), Méximieux (fouille A.-C. Remy) et Saint-Jean-le-Vieux, qui constituent les points les plus méridionaux actuellement attestés de ces architectures funéraires, en dehors de la zone d'influence culturelle liée à ces monuments, puisque l'on est censé se trouver dans la sphère d'influence du Saint-Uze, à composante plus méridionale.

Bibliographie

Delor et al. 1997 : DELOR J.-P., GENREAU F., HEURTAUX A., JACOB P., LEREDDE H., NOUVEL P., PELLET C., « L'implantation des nécropoles monumentales au sud du Bassin parisien », in CONSTANTIN C., MORDANT D., SIMONIN D. (éd.), *La culture de Cerny. Nouvelle économie, nouvelle société au Néolithique. Actes du Colloque International de Nemours, 9-10-11 mai 1994*, Nemours : s.n., coll. « Mémoire du Musée de Préhistoire d'Île-de-France », 6, pp. 381-395.

Duhamel et al. 1997 : DUHAMEL P., AVEC LA COLLAB. DE FONTON M., CARRE H., « La nécropole monumentale de Passy (Yonne) : description d'ensemble et problèmes d'interprétation », in CONSTANTIN C., MORDANT D., SIMONIN D. (éd.), *La culture de Cerny. Nouvelle économie, nouvelle société au Néolithique. Actes du Colloque International de Nemours, 9-10-11 mai 1994*, Nemours : s.n., coll. « Mémoire du Musée de Préhistoire d'Île-de-France », 6, pp. 397-448.

Frascone et al. 2010 : FRASCONE D. dir., JALLET F., LALAÏ D., SAINTOT S., TREFFORT J.-M., *Saint-Jean-le-Vieux, Ain, Rhône-Alpes, Chemin des Collombières. Rapport de fouille*, Bron : Inrap Rhône-Alpes-Auvergne.

Patouret 2017 : PATOURET J., *Saint-Jean-le-Vieux, « Les Collombières - Au Mollard », région Auvergne-Rhône-Alpes / Ain (01). Rapport d'Opération d'Archéologie Préventive*, Chaponnay : Archeodunum.

Pillot, Lemerrier 2014 : PILLOT L., LEMERCIER O., « Projet collectif de recherche "Nécropoles préhistoriques et protohistoriques de Passy (Yonne)" : objectifs et premiers résultats concernant les datations et les architectures funéraires monumentales du groupe de Cerny », in LOUBOUTIN C., VERJUX C. (dir) (éd.), *Zones de productions et organisation des territoires au Néolithique. Espaces exploités, occupés, parcourus. 30e colloque interrégional sur le Néolithique - Tours et Le Grand-Pressigny 7, 8 et 9 octobre 2011*, Tours : FERACF, coll. « Revue Archéologique du Centre de la France », supplément n° 51, pp. 217-230.

Raynaud 2013 : RAYNAUD K., *Ambronay - Saint-Jean-le-Vieux, Ain, Rhône-Alpes, Les Collombières, Au Mollard - Tr. 1. Rapport de diagnostic*, Bron : Inrap Rhône-Alpes-Auvergne.

Sylvie Saintot

Inrap

Néolithique, Protohistoire, Antiquité

Contexte de découverte

Cette intervention a été réalisée au lieu-dit « Sur la Serre », préalablement à l'aménagement d'un lotissement par le Syndicat Mixte du Parc Industriel de la Plaine de l'Ain. Elle concerne une surface de 30 000 m². Prescrite par J.-P. Legendre (DRAC/SRA Auvergne-Rhône-Alpes), cette opération fait suite à un diagnostic réalisé par une équipe de l'Inrap (Mazuy, Remy, 2016). Au cours de ce diagnostic, une occupation funéraire du Néolithique moyen et plusieurs installations protohistoriques (dont un enclos funéraire) et antiques ont été identifiées. La fouille, confiée à l'Inrap, s'est déroulée de mai à juillet 2016 (Saintot, 2018).

Localisé à 250 m de la rive droite du Rhône (fig. 1), le site s'étend sur une terrasse fluvio-glaciaire würmienne prolongeant le Massif du Bugey au sud-ouest. Ce secteur sud-est du PIPA se caractérise par la présence de structures en creux plus ou moins arasées et par l'absence de sols archéologiques. Lors de la campagne de fouille (fig. 2), trois grandes périodes ont été mises en évidence : Le Néolithique moyen I (4800 et 4000 av. J.-C.) et II (4000 à 3500 av. J.-C.), la Protohistoire (1500 à 750 av. J.-C.) et la période antique (50 av. à 300 après J.-C.).

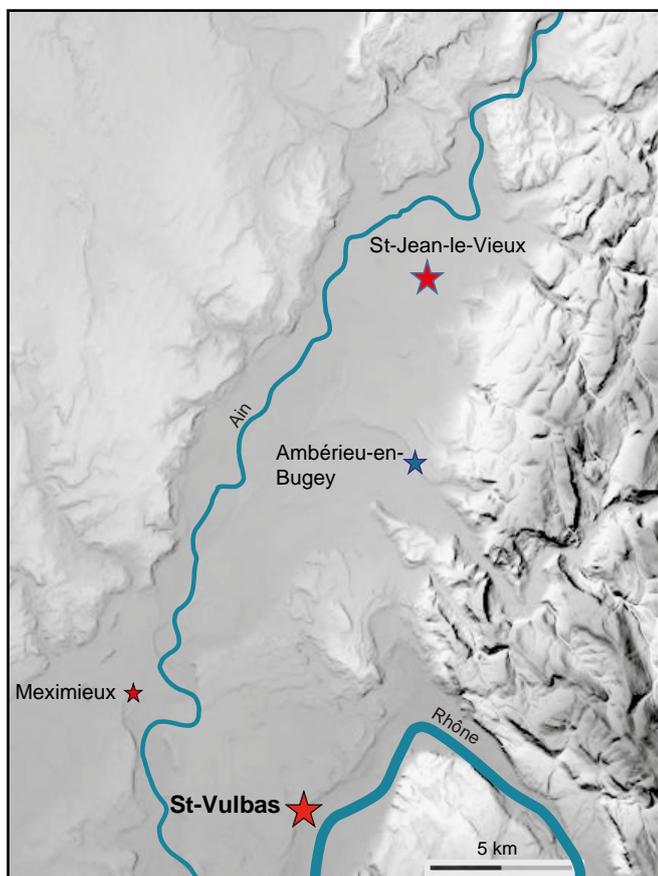


Figure 1 : Localisation du site du Lot 9, PIPA, Saint-Vulbas (Ain) et des autres sites néolithiques mentionnés. Crédits : S. Saintot (Inrap)

Les monuments de type Passy du Néolithique moyen I

Six monuments oblongs ont été découverts, cinq lors du diagnostic (A, B, C, D et E), et un sixième lors de la fouille (F). Ils composent un vaste ensemble funéraire (fig. 3), couvrant la totalité de l'emprise et s'étendent sans doute au-delà. Il s'agit d'enclos funéraires et/ou cultuels, et sans doute processionnaires. Quatre d'entre eux, groupés au nord, sont globalement orientés est-ouest (A, B, D et F), et deux autres, situés dans la partie médiane et au sud de l'emprise (E et C), sont implantés suivant un axe nord-sud. Leurs dimensions varient entre 30 m pour le plus petit monument et 125 m pour le plus long. Quelques similitudes architecturales s'observent pour quatre d'entre eux : les extrémités occidentales sensiblement quadrangulaires des monuments A et B d'une part, et les extrémités légèrement ensellées incluant un fossé interrompu interne des monuments C et F d'autre part. Ces enclos ont été fouillés manuellement par tranchées espacées de 2 m. La structuration de leurs longs côtés consiste en une succession d'alvéoles oblongues juxtaposées. Une double rangée de trous et de calages de poteaux, bloquée par un remblai central, est implantée le long des parois latérales de ces alvéoles. Contrairement aux longs côtés, une seule rangée de poteaux perfore les fossés extrêmes des monuments. C'est d'ailleurs ce type d'aménagement qui particularise le monument E, de type couloir, qui mesure 125 m de long. Ces dispositifs architecturaux, plus ou moins complexes, impliquent donc l'ancrage de parois palissadées, doublées ou non.

La forme architecturale du monument A apparaît comme la plus aboutie (fig. 4). Ce monument est composé d'un vaste enclos périphérique et d'un fossé annulaire, aménagé au centre de son extrémité orientale et absidale. Le fossé annulaire de 8,50 m de diamètre, qui occupe pleinement l'abside orientale de l'enclos, est légèrement anguleux. Il est bordé, à l'ouest, par un fossé elliptique qui se raccorde directement aux fossés latéraux de l'enclos.

La vocation de l'enclos B, en « U », le seul à avoir livré de la céramique et plusieurs silex taillés, a peut-être été celle d'un lieu de rassemblement ou de culte car ce type de mobilier qui se rapporte aux assemblages du V^e millénaire, n'a été retrouvé qu'épisodiquement dans les comblements des fossés de quatre autres monuments.

L'ensemble funéraire n'inclut que trois inhumations individuelles en fosse assez mal conservées en raison de leur faible enfouissement et de l'acidité du sol (fig. 2). Deux d'entre elles ont été aménagées au sein du même monument (Sp.187 et 1006). Il s'agit de deux fosses parallèles, orientées à l'identique. Les défunts, inhumés en position fléchée, ont les membres inférieurs déportés vers le côté gauche, la tête à l'ouest et la face dirigée vers le nord. Si la première tombe, découverte lors du diagnostic (Sp. 187), contenait un vase à bouche carrée (Mazuy, Remy, 2016), la seconde (Sp. 1006), n'a livré qu'un tesson de céramique appartenant à une coupe. La sépulture 187 contenant le vase, ceint par un petit enclos, a possiblement été recouverte par un tertre. Une autre sépulture individuelle en fosse (Sp. 1228), perpendiculaire au fossé oriental du monument E, lui est sans doute associée. Du défunt ne subsistent néanmoins que les couronnes dentaires, les maxillaires et la mandibule. Ces restes humains, même résiduels, témoignent d'une orientation

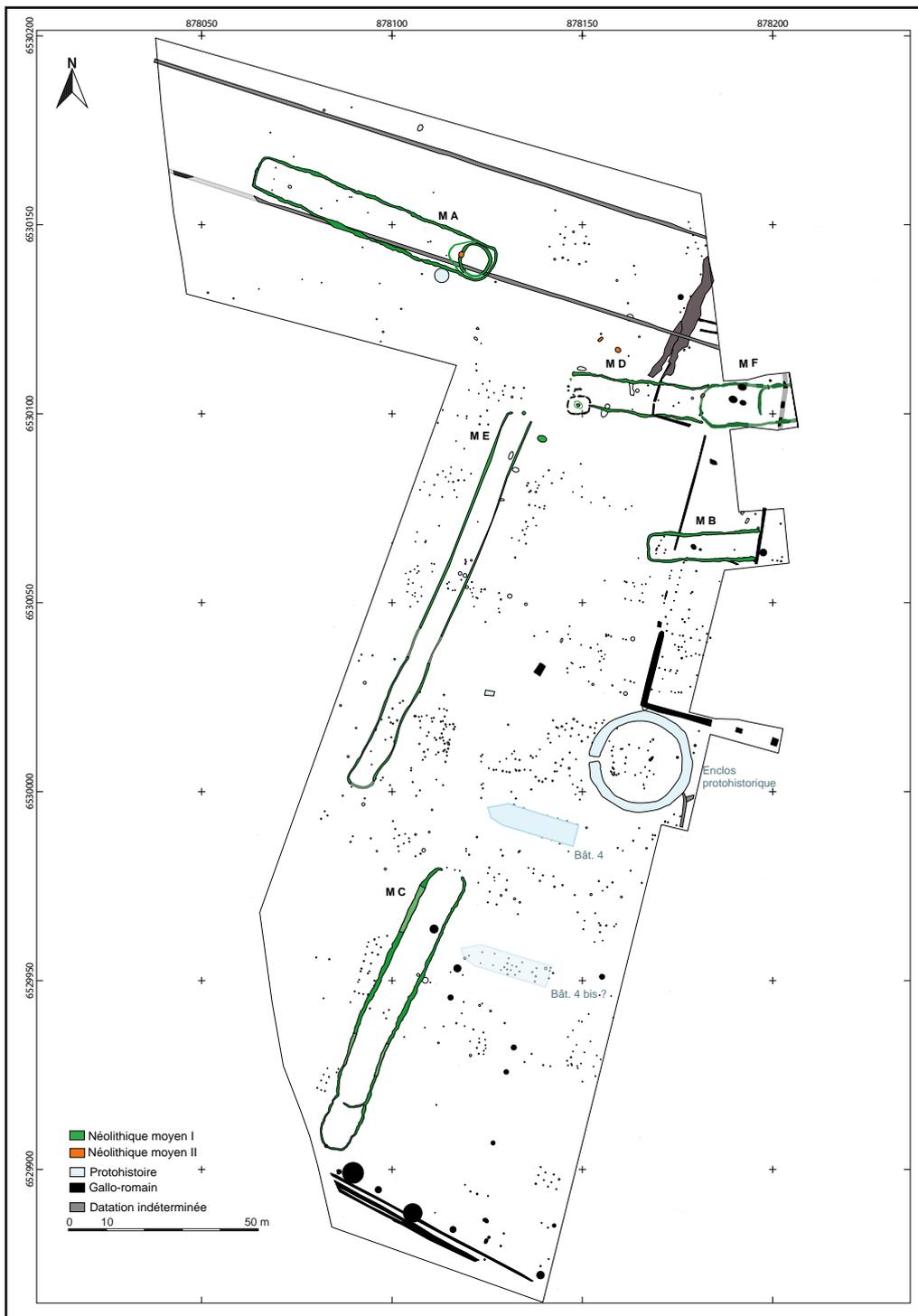


Figure 2 : Plan général du site présentant les principales phases chronologiques.
Crédits : S. Saintot (Inrap)

est-ouest du corps, le crâne placé à l'est et la face dirigée vers le nord, à l'instar des deux autres inhumations. Deux coupes incomplètes étaient déposées contre la paroi orientale de la fosse. Si les autres monuments n'ont pas livré de sépultures, cette absence relève davantage de facteurs taphonomiques (fosses non surcreusées dans la terrasse) que de faits archéologiques avérés.

Bien qu'ils ne soient que très peu représentés, les éléments céramiques qui proviennent des sépultures se rapportent globalement à la sphère italo-provençale (VBQII), et à celles du Chasséen et du Saint-Uze ancien.

Enfin, au sud-ouest du site, deux assemblages de trous de poteaux d'axe nord sud, alignés le long du monument C, sont rattachés, soit à cette occupation, soit à

celle du IV^e millénaire (fig. 2). Le premier (bât. 5) présente un plan rectangulaire à deux nefs (16 x 5,50 m), alors que le second (6), de même plan, est moins bien conservé (6,50 x 3 m). Pour tout mobilier, un fragment de cuillère provient de l'un des trous de poteaux de l'assemblage 5.

Les vestiges du Néolithique moyen II

Contrairement à l'occupation néolithique du V^e millénaire, celle du IV^e millénaire av. J.-C. n'est représentée que par cinq structures réparties au nord de l'emprise (fig. 2). Il s'agit de deux fosses, d'une sépulture individuelle en fosse, d'une incinération et d'un dépôt secondaire de crémation en coffre. Aménagé au creux du fossé qui compose l'abside ouest du monument F, le dépôt n'a accueilli qu'un individu. Deux poinçons en os, calcinés

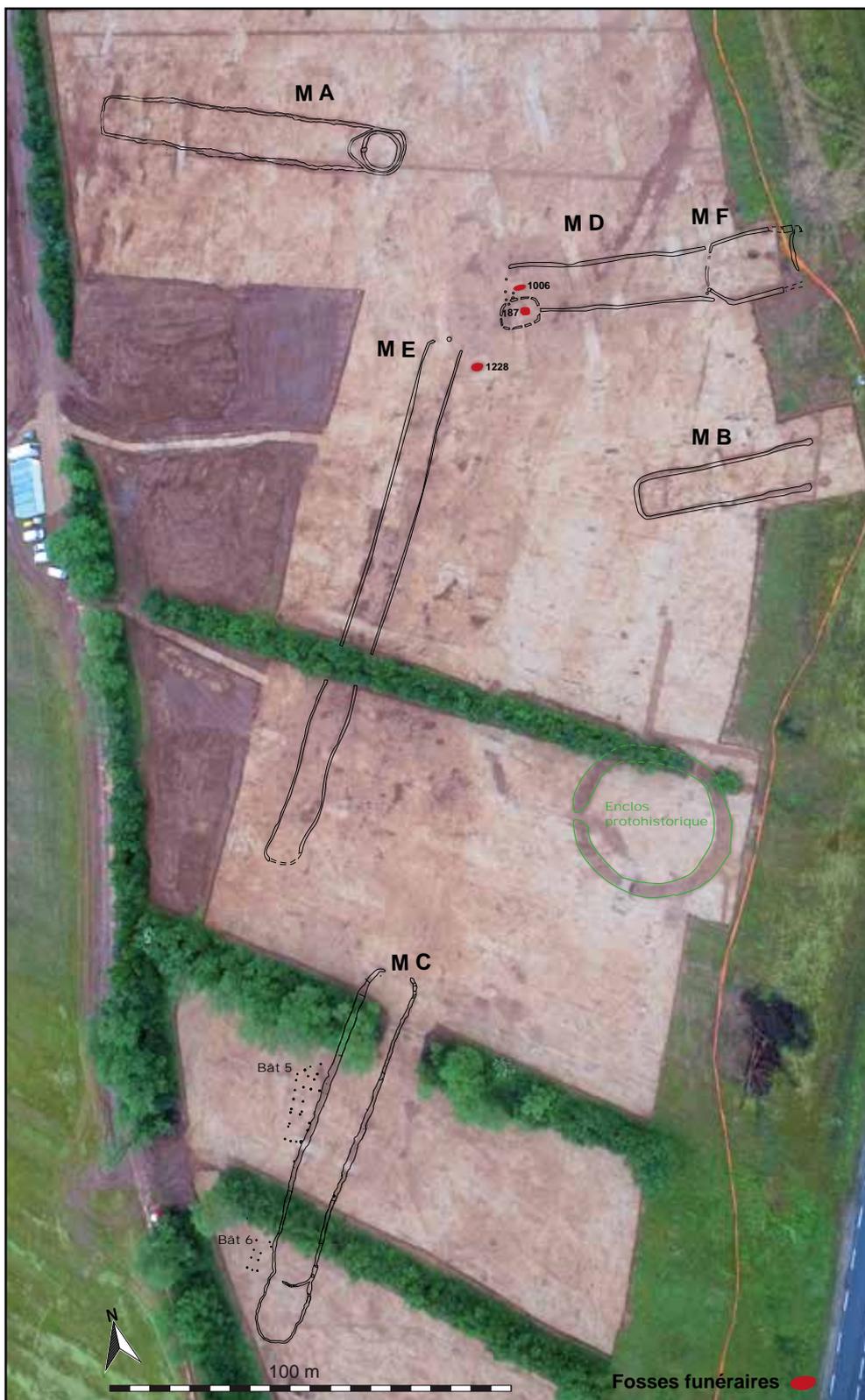


Figure 3 : Localisation des monuments funéraires de type Passy reportée sur une vue aérienne du site. Cliché © Guerrini.jpg. Crédits : S. Saintot (Inrap)

et fragmentés proviennent de son comblement supérieur. Quant à l'inhumation individuelle en fosse orientée nord-est/sud-ouest, un vase a été retrouvé associé au défunt. Ce récipient appartient probablement à une production de tradition NMB. L'incinération située à proximité de cette sépulture se rattache sans doute aussi à la même période. Parmi les deux fosses ovalaires recensées, la plus occidentale recoupe le fossé annulaire interne du monument A. Elles présentent un profil en cuvette. Exemptes de mobilier, elles ont été perforées par un poteau aménagé en butée contre chacune de leur paroi

orientale. Ces deux dispositifs ont pu constituer des marquages signalant les tombes. Le IV^e millénaire n'est donc illustré sur le site que par une occupation funéraire.

Les occupations protohistoriques

Pour la période protohistorique, outre un monument funéraire circulaire, un bâtiment, cinq fosses silos fortement tronquées et deux foyers ont été découverts (fig. 2). Du monument funéraire circulaire de 26,5 m de diamètre extérieur ne subsiste qu'un fossé annulaire doté d'une entrée à l'ouest. L'aménagement de ce fossé correspond à une phase du Bronze final IIa et IIb, d'après une date ¹⁴C réalisée sur charbons de bois. Plusieurs semis de trous de piquets situés à l'intérieur de l'enclos et à l'extérieur de celui-ci se rapportent vraisemblablement à une occupation du Bronze final IIIa/IIIb, voire à celle du Hallstatt C, tout comme le bâtiment naviforme (bât. 4), localisé au sud-ouest du monument. Il s'agit d'une construction à deux nefs fondée sur poteaux plantés, de 25 m de long sur 5,50 m de large. Elle est orientée nord-ouest/sud-est. Treize trous de poteaux forment son long côté septentrional, 11 son long côté méridional, et 5 poteaux sont implantés en « V » à son extrémité occidentale. Son axe faitier central ne compte que 10 trous de poteaux. L'espace interne de ce bâtiment est renforcé et/ou cloisonné par une dizaine de trous de poteaux aménagés dans sa moitié orientale. Parmi la totalité des poteaux plantés, 12 sont apparés, tant au centre qu'au pourtour de l'édifice. Enfin, 3 trous de poteaux regroupés

composant l'axe faitier constituent le point d'ancrage central du bâtiment. Ce long bâtiment à deux nefs, composé de six travées et d'une abside occidentale, s'apparente à ceux qui sont qualifiés de fermes-étables (Chaume *et al.*, 2011).

Plus généralement, la découverte de ces structures domestiques et funéraires apporte de nouvelles données permettant d'établir des comparaisons avec d'autres vestiges de ce type connus dans la plaine de l'Ain et au-delà.



Figure 4 : Vue zénithale du monument A après la fouille. Cliché © Guerrini.jpg. Crédits : S. Saintot (Inrap)

Le mobilier datant renvoie majoritairement au premier âge du Fer, d'autres à la fin du Bronze final, plus rarement, au Bronze moyen. Ce polyphasage implique donc un séquençage d'occupations assez long au cours de la Protohistoire.

Les vestiges antiques

La période antique est également représentée sur le site par plusieurs occupations. Une voirie, six puits et cinq dépôts secondaires de crémations, un établissement rural, trois grandes fosses à vocation artisanale, et une canalisation constituent les principales découvertes (**fig. 2**). Ces vestiges sont répartis du sud au nord-est de l'emprise. Toutes les structures ont été fouillées à la mini-pelle sauf les dépôts de crémations. Les études des mobiliers (céramique, petit mobilier métallique, monnaies...) placent ces vestiges entre le milieu du I^{er} siècle et celui du III^e siècle apr. J.-C. La découverte de ces aménagements situés en limite d'emprise vient compléter la trame de l'occupation antique mise en évidence dans le Parc Industriel de la Plaine de l'Ain.

Des occupations funéraires pérennes dans la plaine de l'Ain ?

L'ensemble funéraire du Néolithique moyen I, et en particulier, la nécropole de type Passy constitue l'intérêt majeur du site. Cette découverte n'est pas isolée dans la plaine de l'Ain car un enclos de même type (**fig. 1**), bien qu'incomplet, a aussi été trouvé récemment sur le Lot 10 du PIPA, à une centaine de mètres au sud-ouest de l'emprise de fouille (Fouille A.-C. Remy 2017). Ce monument se rattache peut-être à un autre ensemble funéraire. Ainsi, la ou les nécropoles de Saint-Vulbas s'étendent sur plusieurs hectares. À l'est, un enclos oblong et plusieurs dépôts de crémations surcreusés dans son fossé périphérique ont

également été fouillés à Meximieux (Fouille A.-C. Remy 2016). Plus au nord par rapport au site, à 25 km à vol d'oiseau, un autre ensemble funéraire à peu près identique à celui de Sur-La-Serre a également été mis au jour à Saint-Jean-Le-Vieux, à la suite de deux opérations de fouilles d'archéologie préventives réalisées sur cette commune. Le premier a livré deux monuments (Frascone, 2010), alors que le second, qui a été fouillé très récemment, en compte quant à lui cinq autres (Fouille A. Hauzeur 2017 : cf. article dans ce volume). Au total, sept monuments ont donc également été découverts à Saint-Jean-Le-Vieux. Ils ont aussi pour particularités d'être orientés est-ouest et nord-sud, tout en étant eux-aussi assez espacés les uns des autres, à peu près comme à Saint-Vulbas. De même, trois sépultures ont été trouvées à Saint-Jean-le-Vieux. Ces sites bugeysans, tous situés sur des terrasses alluviales et à proximité du Rhône et de l'Ain, renvoient aux nécropoles de type Passy du Bassin parisien qui se trouvent également en fond de vallée, le long de la Seine et de l'Yonne, en particulier (Constantin *et al.*, 1997). Si la structuration et la composition de ces vastes ensembles funéraires varient d'une nécropole à l'autre, des récurrences s'observent, notamment dans le type d'architecture, le recrutement des tombes, le traitement des défunts et le mobilier (Chambon, Thomas, 2014).

Ainsi, ces grands monuments témoignent de pratiques funéraires ostentatoires et durables et marquent l'ancrage culturel assez fort de la communauté qui a occupé la plaine de l'Ain et sans doute ses abords au cours du Néolithique moyen I.

Dans ce cadre, l'occupation funéraire de Saint-Vulbas, la plus méridionale pour l'heure, apporte de nouveaux éléments chrono-culturels au débat sur la caractérisation des vastes nécropoles monumentales et sur l'identification groupes humains au cours du V^e millénaire av. J.-C.

En outre, la présence de plusieurs dépôts secondaires de crémations antiques, d'un enclos circulaire protohistorique, et celle de plusieurs structures funéraires du IV^e millénaire dans le secteur où se trouvent les vastes monuments néolithiques, témoignent de la pérennité de ce lieu consacré aux défunts à Saint-Vulbas.

Bibliographie

Chambon, Thomas 2014 : CHAMBON (P.), THOMAS (A.). – Approche structurale des nécropoles monumentales du Ve millénaire dans le bassin Seine-Yonne. *Bulletin de la Société préhistorique française*, n°2, avril-juin 2014, p. 275-290.

Chaume et al. 2011 : CHAUME (B.), NIESZERY (N.), REINHARD (W.). – Le bâtiment palatial du mont Saint-Marcel : the House of the rising sun, in CHAUME B., MORDANT C. dir., *Le complexe aristocratique de Vix. Nouvelles recherches sur l'habitat, le système de fortification et l'environnement du mont Lassois*, vol. 2. Dijon, Editions Universitaires de Dijon, 2011, p. 795-838.

Constantin et al. 1997 : CONSTANTIN (C.), MORDANT (D.), SIMONIN (D.) dir., *La culture de Cerny, nouvelle économie, nouvelle société au Néolithique*, Actes du colloque international de Nemours (1994), Mémoire du Musée de Préhistoire d'Île de France, 6, Nemours 740 p.

Frascone 2010 : FRASCONI (D.). – *Saint-Jean-Le-Vieux, Ain, Rhône-Alpes, Chemin des Colombières*. Rapport de fouille, Inrap-Rhône-Alpes, août 2010, 3 volumes. Vol 1, 188 p.

Hauzeur à paraître : HAUZEUR (A.) – Saint-Jean-Le-Vieux, « *Les Colombières - Carrière Granulats Vicat* », région Auvergne-Rhône-Alpes / Ain (01), Rapport d'Opération d'Archéologie Préventive. Villard-de-Lans : Paléotime, fouille 2017.

Mazuy, Remy 2016 : MAZUY (P.), REMY (A.-C.), dir. ALIX (P.), TREFFORT (J.-M.), collab. – *Saint-Vulbas et Blyes (Ain), Parc Industriel de la Plaine de l'Ain (PIPA)*, Lot 9, Rapport de diagnostic, Bron, Institut National de Recherches Archéologiques Préventives, Rhône-Alpes-Auvergne, 2016, 478 p.

Remy à paraître : REMY (A.-C.) – *Saint-Vulbas et Blyes (01), Parc Industriel de la Plaine de l'Ain (PIPA)*, Lot 10, Rapport de fouille. Bron : Inrap ARA, fouille 2017.

Remy à paraître : REMY (A.-C.) – *Meximieux (01), Les Granges, Rue du Docteur Marc Fuvel*, Rapport de fouille. Bron : Inrap ARA, fouille 2016.

Saintot 2018 : SAINTOT (S.) – *Saint-Vulbas et Blyes (01), Parc Industriel de la Plaine de l'Ain (PIPA)*, Lot 9 secteur sud-est, Rapport de fouille. Bron : Inrap ARA, 2018, 762 p. (2 volumes).

Thierry ARGANT*, **Simon LEMAÎTRE***

* chercheurs associés UMR 5138 – ArAr / Éveha - Études et valorisation archéologiques, ESTER Technopole – 31 rue Soyouz - 87068 LIMOGES cedex.

Protohistoire, Antiquité

La fouille archéologique réalisée à l'été 2015 sur le Parc Industriel de la Plaine de l'Ain, au nord-ouest du bourg de Saint-Vulbas représente la première opportunité d'explorer les environs de cette agglomération antique. Jusqu'alors, en effet, les seules opérations menées concernaient cette dernière même ou les confins méridionaux de la commune, assez loin du centre urbanisé. Elle a permis de mettre en évidence une occupation sur le long terme, débutant à l'âge du Bronze ancien et se terminant au Haut-Empire avec des hiatus tant chronologiques que typologiques, puisqu'alternent des phases d'occupation du terroir par les vivants et par les morts. Le site s'implante sur la terrasse de Blyes-Saint-Vulbas, vaste plaine caillouteuse fluvio-glaciaire, construite par les écoulements conjoints du Rhône et de l'Ain à la fin de la dernière glaciation. Le Rhône, axe de circulation majeur, est ici à son débouché du Jura méridional et plus précisément au pied du plateau de l'Isle-Crémieu, dont les derniers contreforts se tiennent à 1 km de là, sur sa rive gauche.

La fin de la Préhistoire et le début de l'âge du Bronze

Une première série de quatre bâtiments sur poteaux, pouvant être comparés à des plans d'habitat de Lyon-Vaise (Treffort, 2015) est attribuée au début de l'âge du Bronze. Localement, ces populations n'étaient jusqu'alors reconnues que par du mobilier isolé découvert aux Sétives, au sud de la commune (Motte, 1997) et par des occupations en grottes et abris au pied des falaises calcaires du Bugey et de l'Isle Crémieux (Bocquet, 1969 ; Perrin *et al.*, 2013). Les sites de plein-air, comme celui de Saint Vulbas commencent tout juste à émerger du paysage grâce à la multiplication des fouilles préventives sur de grandes surfaces.

Trois bâtiments allongés, longs entre 25 et 32 m, présentent de nombreuses similarités architecturales : un plan naviforme orienté globalement ouest-est ; un espace interne constitué de deux nefs et scandé par neuf ou dix travées de poteaux sur les parois nord et sud, dont les espacements varient de 2,5 m à 3 m en moyenne ; des poteaux secondaires présents au niveau des façades à l'extrémité occidentale, entre le pignon et la première travée ; un axe faitier comprenant un nombre de soutiens moindre, environ toutes les deux travées ; une structure carrée interne d'environ 2,50 m de côté succédant à

l'ouest à des ancrages de poteaux plus puissants de la ligne faitière situés au milieu de la construction. Toutes ces caractéristiques communes indiquent une technique de construction parfaitement maîtrisée et stéréotypée.

Leur répartition spatiale assez lâche n'en demeure pas moins cohérente sur le territoire et d'autres bâtiments peuvent avoir échappé aux investigations en dehors des zones de fouilles et entre les sondages de diagnostic. Ainsi, un alignement nord-sud de trois trous de poteaux, qui possèdent une taille et des espacements correspondant à ceux des maisons reconnues dans une tranchée de diagnostic située à environ 60 m à l'est du bâtiment 4, pourrait marquer l'emplacement d'un cinquième bâtiment, portant la surface de l'occupation à un minimum de 4,4 ha. Le plan d'ensemble qui se dessine montre une certaine régularité, laissant supposer un agencement obéissant à une scansion territoriale déjà bien structurée, perpendiculaire à l'axe du fleuve, mais dont ne subsiste plus aucun autre témoignage que ces fondations.

Le mobilier exploitable se résume à une unique panse décorée évoquant le Campaniforme. Deux rares charbons de bois provenant du bâtiment n°4 ont pu être datés de la fin du Chalcolithique ou au tout début du Bronze ancien (3810 ± 35 BP (Ly-12704 (GrA)), 2450 - 2138 cal BC), et de la seconde moitié du Bronze ancien (3500 ± 35 BP (Ly-12706 (GrA)), 1919 - 1700 cal BC).

La fin du Bronze moyen

L'occupation de la toute fin de l'âge du Bronze moyen a déjà été largement reconnue sur la commune, rue des Claires Fontaines, couvrant une surface estimée à 6 000 m² (Latour-Argant *et al.*, 2013 ; Pranyies, 2014 ; Prioux, 2014). Les structures peu nombreuses apparaissent dispersées et semblent s'étendre autour des fenêtres ouvertes. Sur la fouille de PIPA LIMA, cette période est représentée par trois enclos attribués au Bronze moyen, qui sont probablement à interpréter comme des monuments funéraires arasés. Leur fossé dessine un rectangle à angles arrondis, orienté globalement nord-sud et dans lequel est ménagée une ouverture au sud.

Ces enclos apparemment dispersés dans le paysage se développent néanmoins de part et d'autre d'une ligne orientée à N14°E, parallèle au Rhône. Un petit cruchon doté d'une lèvre amincie et à pâte fine sableuse assez friable, complet, dans F.3002 a permis de proposer une datation pour ces monuments par ailleurs totalement stériles. Il constitue une version miniature de celui provenant de la structure F647 de la Grotte du Gardon, datés entre la fin du Bronze moyen et le tout début du Bronze final (Bz C2-D1) (Chiquet *et alii* 2005 : **fig. 6**).

D'autres enclos du même type ont depuis été découverts et fouillés au sud de l'emprise de PIPA LIMA (Le Saint Allain, Rémy, 2016 ; Rémy, 2016 ; Lemaître *et al.*,

Bâtiment	Orientation	Longueur	Largeur max.	Surface	Nb de TP
1	N88°E	25 m	4,50 m	110 m ²	30
2	N79°E	13 m	4 m	45 m ²	12
3	N83°E	Entre 22 et 25 m	4 m	70 à 90 m ²	> 25
4	N77°E	32 m	4,50 m	140 m ²	> 41

Tab. 1 – Caractéristiques principales des bâtiments de l'âge du Bronze ancien.

Enclos	Grand axe	Longueur	Largeur	Surface	Largeur de l'ouverture
F.1324	N14°E	12 m	10,5 m	100 m ²	?
F.2244		13,30 m	9,45 m	105 m ²	1,35 m
F.3002		12 m	10 m	95 m ²	0,90 m
4	N77°E	32 m	4,50 m	140 m ²	> 41

Tab. 2 – Caractéristiques principales des enclos de l'âge du Bronze moyen.

2017). Ils confirment la taille importante de la nécropole et laissent donc présager d'une occupation humaine relativement dense, probablement située vers le fleuve. L'étalement longitudinal de la zone funéraire suggère l'existence d'une voie de communication ou marque une frontière territoriale. La proximité de la confluence du Rhône et de l'Ain laisse entrevoir la possibilité d'un phénomène de concentration des occupations humaines et des nécropoles associées, comme cela se manifeste à la confluence de la Seine et de l'Yonne à la même période (Delattre, Peake, 2015).

Le Bronze final

Deux dépôts de crémation en vase sont associés aux phases du Bronze final IIa et IIb. Ces petites structures funéraires s'implantent en périphérie des enclos de la période précédente encore présents dans le paysage. Cette utilisation multiséculaire d'un même espace funéraire transversal évoque le schéma proposé pour la confluence Seine-Yonne (Delattre, Peake, 2015 : 94 et suiv.), avec le passage de structures ostentatoires, associées dans le nord à la pratique de l'inhumation au début du Bronze final I, à des dépôts a priori beaucoup plus discrets de dépôts de crémation en vase au Bronze final II. Le point de comparaison le plus proche reste la tombe à incinération mise au jour au pied de la falaise de Larina, datée du BFIIa (Vital 2015 : fig. 3). À La Croix Tombée à Péruges, le matériel de la petite nécropole livre du matériel BFIIb (Vital, 1988 : fig. 3, n° 4 et 5) tout comme à la Terre de Vaux à Quincieux (Pichon, Hénon, 2005 : fig. 8 à 11).

L'assemblage céramique réuni pour l'âge du Bronze, malgré son caractère modeste, livre des éléments typologiques bien caractéristiques qui renvoient à la sphère régionale, et, de façon plus large, sont tournés vers le nord-est (Campaniforme bourguignon-jurassien, Bronze moyen d'affinité suisse-rhénane, style RSFO du Bronze final).

Par ailleurs, deux foyers à pierre chauffées isolés se présentent avec un fond plat et une forme rectangulaire. Des datations radiocarbone sur charbon de bois fournissent des résultats assez convergents pour les XI^e au IX^e s. av. J.-C. (2780 ± 35 BP (Lyon-12703 (GrA) et 2865 ± 35 BP (Lyon-12701 (GrA)), soit probablement du Bronze final IIIa. Ces structures isolées témoignent de la proximité d'une zone d'habitat et on signalera que des structures similaires ont été mises au jour rue Claires Fontaines (Prioux, 2014).

Enfin, un vaste enclos circulaire d'un diamètre interne de 13 m est également à mentionner. Malgré un plan incomplet, du fait des contingences de la fouille, aucune interruption de son tracé n'a été observée. Au centre de l'espace interne quatre trous de poteaux forment un carré d'environ 2 m de côté. Ils témoignent d'une structure qui pourrait être, soit une plate-forme surélevée

servant à exposer le défunt, soit un « coffre » carré érigé en surface et recouvert d'une levée de terre formant ainsi une chambre funéraire sous tumulus. Pour dater cet enclos, le seul élément reste la stratigraphie relative qui place ce monument au plus tôt au Bronze ancien. La seule correspondance trouvée dans la bibliographie est également un enclos de l'âge du Bronze ancien de Cholet (Maine-et-Loire, Sicard, Cherel, 2015). Dans la région, il s'agit en l'état actuel de la recherche d'un unicum mais la connaissance évolue rapidement, comme en témoignent les petits enclos du Bronze final de Quincieux (Ramponi *et al.*, 2017).

Une occupation laténienne fantôme...

En l'absence de structure directement associable au second âge du Fer, des indices matériels résiduels présents dans les structures antiques invitent à interroger le schéma d'implantation du parcellaire du site, qui n'est pas sans évoquer des formes attestées à la période gauloise. Ainsi, dans l'angle sud-ouest de la zone 1, un vaste enclos carré de 44 m de côté, orienté à N64°O, enferme une surface d'environ 1410 m². La largeur moyenne de son fossé est de 1 m pour une profondeur conservée non négligeable et des indices de talus interne. Sa morphologie carrée très régulière et son caractère monumental ne sont pas sans évoquer les enclos de La Tène moyenne ou de La Tène finale que l'on rencontre davantage dans le nord de la Gaule (Blancquaert, Malrain, 2016 ; Lacalmontie, 2016 : 136 ; Barral *et al.*, 2011 ; Cordier, 2012).

L'influence gauloise est également perceptible dans le plan adopté par l'enclos antique bipartite de la zone 1. La partie nord présente un plan trapézoïdal et couvre une aire d'environ 2720 m². La partie sud, incomplète, ne dépasse cependant pas 1200 m². Si son occupation prend place dès le premier tiers du I^{er} siècle apr. J.-C. et perdure jusqu'au milieu du II^e siècle, la forme même de ces deux enclos accolés rappelle étrangement le type 1 des fermes gauloises (Malrain, Pinard, 2016 : 390, fig. 11) et, avec 3920 m² maximum, entre dans le groupe 1 des surfaces (Malrain *et al.*, 2002 : 151). Ces dimensions modestes et son plan rappellent ceux de la ferme de Veauche (42), qui a livré un abondant mobilier daté entre la fin du III^e et le milieu du I^{er} s. av. J.-C. (Argant, Tourgon, 2017). Si cette forme s'avère donc typiquement gauloise, les quelques éléments résiduels déjà évoqués permettent de supposer une occupation laténienne fantôme, que l'on peut difficilement placer avant La Tène D2b, du fait de la présence d'une Dressel 1B et d'un plat italique à bord oblique.

Les fossés nord-sud de l'enclos nord semblent abandonnés dans la première moitié du I^{er} siècle apr. J.-C., tandis que le fossé est-ouest demeure un élément incontournable autour duquel s'articulent de nombreux d'aménagements. Côté nord, un bâtiment à l'infrastructure en bois développe une surface de 65 m² selon un

plan parallélépipédique de façon à suivre l'orientation divergente des fossés d'enclos. Au mi-temps des pignons un trou de poteau de fort diamètre marque les extrémités de l'axe faitier d'un toit à deux pans. L'entrée se situait manifestement sur la façade occidentale, très légèrement décalée vers le nord pour tenir compte d'un corps de bâtiment perpendiculaire accolé au sud. Cette extension, plus légère dans sa construction, couvre une surface de 48 m².

Les autres structures reconnues pour la période se situent topographiquement au sud et à l'est de cet ensemble. On peut y lire notamment un plan de grenier à quatre poteaux orienté dans le sens des vents dominant. Séparée de celui-ci par une possible haie, une structure en creux tronconique, maçonnée en galets, est interprétée comme des latrines, sa construction soignée devant répondre à l'instabilité du terrain encaissant et faciliter la vidange de la matière organique accumulée, utilisée pour le travail de tannerie et éventuellement pour l'amendement des sols (Argant, Maza, 2015 : 182-183). On trouve ensuite un puits assurant l'alimentation en eau de l'habitat. Il est construit en blocs de calcaire de l'Isle Crémieu et son obturation finale n'est pas postérieure au milieu du II^e s. Enfin, une dernière structure excavée régulière est abandonnée dans le même intervalle de temps. Elle possédait un cuvelage composé d'une charpente de poteaux disposés au mi-temps des côtés et probablement dans les angles. L'accès à la cavité ainsi aménagée pouvait se faire par un escalier ménagé dans la paroi sud, évoquant ainsi un cellier semi-enterré, offrant une surface interne de 3,50 m² au maximum. Son enfouissement peut être évalué à environ 1,10 m laissant ainsi une partie en élévation.

Enfin, une dépression manifestement aménagée rappelle des structures similaires découvertes à Chassieu et nommées « excavations aménagées » et « édifices » selon les cas, et pour lesquelles on retrouve ces concentrations linéaires de mobilier en bordure de dépressions peu marquées, environnées ou non d'autres structures (Coquidé, Vermeulen, 1999 : 218-219). Si ces aménagements peuvent éventuellement marquer un emplacement de bâtiment sur sablières, le contexte est manifestement celui d'une dépression humide qui a pu servir initialement de marre.

Au final, l'association habitation, latrines, puits, cave, grenier, mare évoque la panoplie complète des fermes gallo-romaines de la région de Dijon (Devevey, Gaston, 2014). La présence d'enduits de parement badigeonnés de blanc témoigne de la finition du bâti, qui devait associer le bois et la terre pour les maçonneries et une couverture de tuiles. Le bâtiment n°5 couvre une surface d'environ 110 m², comparable à celle par exemple de la maison de maître de Valence-Mauboule (Drôme) (130 m² ; Argant *et al.*, 2009 : 122). Le site du Pré-de-la-Cour à Montagnieu, situé à 13 km au nord-est, livre, pour le début du I^{er} siècle apr. J.-C., un grand bâtiment sur poteaux d'environ 100 m² (De Klijin *et al.*, 1996 : 275). Même si le plan présent demeure original, les éléments de comparaisons régionaux pour le début du Haut-Empire montrent une homogénéité des techniques architecturales employées dans le nord de Rhône-Alpes (*ibid.* ; Silvino *et al.*, 2011). Ces plans de bâtiments gallo-romains précoces sont également attestés dans d'autres régions, notamment dans le nord de la Gaule, où de nombreuses exploitations

qualifiées abusivement de « fermes indigènes » (Courbot-Dewerd, 2003), présentent des plans et des techniques de construction similaires encadrés par des systèmes fossoyés (Collart, 1996).

Au sud-ouest de la zone 1, sur environ 110 m², et au sud de la zone 2 sur 160 m² apparaissent des vignes matérialisées par des « fosses de plantation ramassées » étroites, parfaitement adaptées au substrat très drainant (Boissinot, 2001 : 52). Plusieurs cohortes de ces structures alignées sont isolées les unes des autres par des rectangles vierges selon un schéma d'implantation et une surface que l'on rencontre également à « Saint-Martin-des-Champs » à Bourges (Cher) (Dumasy *et al.*, 2011 : 122). Ces espaces libres étaient destinés à l'implantation de cultures annuelles. Avec leur faible surface, leur production devait tout juste suffire à satisfaire les besoins de la propriété, éventuellement pour du raisin de table, qui pourrait expliquer la présence de pépins de raisins minéralisés dans les latrines. Toutefois, un ensemble de structures interprété comme un métier à tisser robuste pourrait également correspondre aux vestiges d'un pressoir à vis centrale en bois, suffisant pour le volume probablement réduit de la production (Vallat, Cabanis, 2009 : 243). Ces plantations remontent au I^{er} siècle apr. J.-C.

Le deuxième enclos antique, mis au jour dans sa globalité, présente une forme parallélépipédique de 0,54 ha, divisée en deux secteurs comportant chacun une ouverture à l'est et séparés par un petit fossé, selon des proportions de 1/3–2/3. Il s'insère parfaitement dans un parcellaire local révélé notamment par les récentes campagnes de diagnostic (Coquidé, Segain, 2015 ; Mac Carthy, 2015 ; Mazuy, 2015 ; Thévenin, 2015 ; Le Saint Allain, Rémy, 2016 ; Segain *et al.*, 2016). Ce dernier dessine une succession de grandes bandes orientées N64°O ± 2°, de trois *acti* de large en pieds drusiens (360 pedes) évoquant un arpentage militaire (Barthélemy, Dubois, 2007), et matérialisées par des fossés bien marqués.

Dans la petite partie nord de l'enclos se trouve un puits maçonné en calcaire de l'Isle Crémieu, de facture similaire à celui mis au jour dans la zone 1 et exploré jusqu'à 6 m de profondeur sans atteindre le fond. Le mobilier céramique associé permet de fixer un TPQ au début du I^{er} siècle apr. J.-C., qui pourrait correspondre à la phase d'aménagement.

Une fosse constituée d'un creusement de forme rectangulaire, dont les parois sont confortées par un parement constitué de gros galets et de différents matériaux, plaqués d'agile, occupe une position centrale dans cette partie nord de l'enclos. La présence dans son comblement de tessons d'amphores à alun et d'un fort contingent de métapodes de bœuf suggère une activité liée au traitement des peaux (Leguilloux, 2004 : 53). La partie méridionale de l'enclos accueille, elle, un petit bâtiment sur neufs poteaux couvrant une surface de 13 m² et disposant manifestement d'un toit à deux pans (BÂT. 6). En l'absence de mobilier associé, seules son orientation et sa localisation en face et au centre de l'ouverture du fossé oriental de l'enclos, autorisent à le rattacher à l'Antiquité.

Cet enclos parallélépipédique évoque des exemples tant locaux que plus septentrionaux. La « ferme indigène » du « Camps-de-Chânes » à Béliigneux comporte également une partition 1/3-2/3 et d'autres cloisonnements qui



Figure 3 : Plan de masse phasé des vestiges

rappellent étrangement l'enclos de Saint-Vulbas, mais avec une superficie deux fois plus importante, et périclité au milieu du 1^{er} s. apr. J.-C. (De Klijn *et al.*, 1996 : 276). À Chevigny-Saint-Sauveur, un établissement de taille et de conformation similaire est occupé au Haut-Empire, et succède à une importante occupation laténienne (Barral *et al.*, 2011 : 464).

À chacun des enclos de Saint-Vulbas est associé un rejet secondaire de crémation déposé immédiatement à l'extérieur et à proximité d'un angle, en dehors de l'espace symboliquement réservé aux vivants. Malgré la proximité de la vaste nécropole d'En Pierre Blanche, on constate ainsi une dichotomie manifeste au sein d'un même finage

entre les sépultures associées aux établissements ruraux et celles associées à l'espace urbanisé.

Conclusion

Le site antique de PIPA LIMA s'insère dans un corpus grandissant d'occupations rurales étudiées dans la plaine de l'Ain, le nord-Isère et le Velin. Sa période d'occupation couvrant tout le premier siècle après J.-C. et la première moitié du II^e siècle détonne quelque peu dans la proche région, où les établissements précoces, qui s'installent à la période augustéenne connaissent la plupart du temps un abandon au milieu du 1^{er} siècle avant de connaître de nouvelles occupations au III^e et jusqu'à la fin de l'Antiquité,

voire au-delà (De Klijn, 1994 ; De Klijn *et al.*, 1996). Ce cas particulier est probablement à mettre en relation avec la proximité de l'agglomération antique de Saint-Vulbas, qui assure un débouché pérenne aux productions locales. Celles-ci sont diversifiées, et si la part de l'élevage et des cultures ne peut pas être clairement établie, les éléments à disposition suggèrent une poly-activité agro-pastorale, mais également artisanale, satisfaisant essentiellement aux besoins de la propriété, sans que le dimensionnement des structures ne permette d'envisager une exportation massive de produits. Cette relative modestie apparaît également au travers du niveau d'équipement des habitats, dont les modes de constructions correspondent en outre au schéma attesté par ailleurs dans le secteur.

Indépendamment de ce parcellaire, un réseau viaire sud-est/nord-ouest a juste été effleuré par l'entremise d'un important fossé bordier. Entre le rond-point situé vers l'entrée du village et la RD77, qui reprend son axe à partir de l'usine Barilla, tant les diagnostics que les photos aériennes montrent très clairement son tracé à travers champs en direction de l'actuel village de Chazey-sur-Ain. Sa datation antique peut être déduite de la présence dans son remplissage, plus à l'est, de mobilier daté du III^e s. apr. J.-C. (Silvino, à paraître).

Bibliographie

- Argant *et al.* 2009** : ARGANT T., LATOUR-ARGANT C., CLEMENT B., KURZAJ M., MAZA G., ROBIN L., CHARBOUILLOT S., CARRARA S., *Mauboule – Le Champ du Pont (Valence – Drôme). Rapport d'opération d'Archéologie préventive*, Chaponnay : Archeodunum.
- Argant, Maza 2015** : ARGANT T., MAZA G., « Nouveaux développements sur l'urbanisme et l'artisanat antique de Rodumna, Les fouilles de la cour de la caserne Werlé / Centre Pierre Mendès France », in GEORGES V., GROSBELLET B. (éd.), *Mélanges d'archéologie roannaise en écho à Joseph Déchelette*, Roanne : Thoba's éditions, coll. « Histoire et patrimoine de Roanne et sa région, 21 », pp. 160 196.
- Argant, Tourgon 2017** : ARGANT T., TOURGON D., « De l'âge du Fer aux temps Modernes. Une occupation polyphasée en bordure du Volvon à Veauche (Loire). », *Bull. GRAL*, 27, pp. 5 20.
- Barral *et al.* 2011** : BARRAL P., DUBOIS S., JOAN L., NOWICKI P., ROTILLON S., VIDEAU G., VIRLOGEUX Y., « L'habitat rural dans le secteur Saône - Doubs - Ognon », in REDDE M. B. P. (éd.), *Aspects de la romanisation dans l'Est de la Gaule* [en ligne], s.l. : Bibracte, pp. 453 473, URL : <https://halshs.archives-ouvertes.fr/halshs-00655086>.
- Barthélemy, Dubois 2007** : BARTHELEMY D., DUBOIS S., « Métrologie antique : une tige métallique graduée découverte à Mâcon (Saône-et-Loire) », *Rev. Archéologique Est*, 56, pp. 371–379.
- Blancquaert, Malrain 2016** : BLANCQUAERT G., MALRAIN F. (éd.), *Évolution des sociétés gauloises du Second âge du Fer, entre mutations internes et influences externes : actes du 38e colloque international de l'AFEAF Amiens 29 mai 1er juin 2014*, Amiens : s.n., coll. « Revue Archéologique de Picardie », n° spécial 30.
- Bocquet 1969** : BOCQUET A., « L'Isère préhistorique et protohistorique », *Gall. Préhistoire*, 12, 1, pp. 121–258.
- Boissinot 2001** : BOISSINOT P., « Archéologie des vignobles antiques du sud de la Gaule : La viticulture en Gaule », *Gallia*, 58, 1, pp. 45 68.
- Collart 1996** : COLLART J.-L., « La naissance de la villa en Picardie : la ferme gallo-romaine précoce », *Rev. Archéologique Picardie Numéro Spéc.*, pp. 121 156.
- Coquidé, Segain 2015** : COQUIDE C., SEGAIN E., *Saint-Vulbas, Ain, Rhône-Alpes, Parc Industriel de la Plaine de l'Ain (PIPA) - Lot 0*, Rapport de diagnostic, Bron : Inrap Rhône-Alpes.
- Coquidé, Vermeulen 1999** : COQUIDE C., VERMEULEN C., « Évolution d'une zone d'habitat rural du I^{er} s. av. J.-C. au III^e s. ap. J.-C. : Chassieu-Genas L'Épine (Rhône) », *Rev. Archéologique Narbonnaise*, 32, pp. 197 244.
- Cordier 2012** : CORDIER A., « Archéologie aérienne en Côte-d'Or en 2011 : les aléas d'une sécheresse précoce », *Rev. Archéologique Est*, Tome 61, pp. 371–383.
- Courbot-Dewerd 2003** : COURBOT-DEWERDT C., « L'évolution des campagnes du Nord-Ouest de la Gaule (I^{er} siècle av. J.-C. - II^e siècle ap. J.-C.) », in *Actualité de la Recherche en Histoire et Archéologie agraires, Actes Coll. AGER V (Besançon, 2000)*, Besançon : Presses Univ. Fr.-Comtoises, coll. « Ann. Litt. Univ. Fr.-Comté, 764, sér. Environn. Soc. et Arch., 5 », pp. 135 143.
- De Klijn 1994** : DE KLIJN H., « L'occupation gallo-romaine dans le bassin de Malville-Sault-Brénaz (Ain) : résultats des prospections et des fouilles de l'intérieur de l'aménagement hydroélectrique de Sault-Brénaz », *Rev. Archéologique Est*, 45, 2, p. 409 435.
- De Klijn *et al.* 1996** : DE KLIJN H., MOTTE S., VICHERD G., « Eléments sur la romanisation des campagnes en Nord Rhône-Alpes », *Rev. Archéologique Picardie*, n° spécial, 11, pp. 271–286.
- Delattre, Peake 2015** : DELATTRE V., PEAKE R., *La nécropole de la Croix-Saint-Jacques à Marolles-sur-Seine, Seine-et-Marne, et l'étape initiale du Bronze final à l'interfluve Seine-Yonne*, Paris : Société préhistorique française, coll. « Mémoires de la Société préhistorique française », 60.
- Devevey, Gaston 2014** : DEVEVEY F., GASTON C., *L'occupation rurale gallo-romaine dans l'Est Dijonnais, quinze années d'archéologie préventive : première synthèse* [en ligne], <hal-00986546>, s.l. : s.n., URL : <https://hal.archives-ouvertes.fr/hal-00986546>.
- Dumasy *et al.* 2011** : DUMASY F., GANDINI C., BOUCHAIN-PALLEAU I., ROUQUET N., TROADEC J., « Vitis Biturica, cépage des Bituriges Cubes ? L'archéologie de la vigne dans le Berry antique », *Gallia*, 68, 1, pp. 111 150.
- Lacalmontie 2016** : LACALMONTIE A., « L'occupation du second âge du Fer à Brebières (Pas-de-Calais), un habitat rural standardisé ? », in *Actes du 38e colloque de l'AFEAF, Amiens 29 mai - 1er juin 2014*, vol. spécial 30, Amiens : Revue Archéologique de Picardie, pp. 133 146.
- Latour-Argant *et al.* 2013** : LATOUR-ARGANT C., MAZA G., ARGANT T., DUBREUCQ E., CLEMENT B., NICOT R., CHARBOUILLOT S., ROBIN L., GRANIER F., BLOMJOUS C., *Saint-Vulbas (01), Rue Claires Fontaines. Rapport d'opération archéologique préventive*, Archeodunum, Gollion : s.n.
- Le Saint Allain, Rémy 2016** : LE SAINT ALLAIN M., REMY A.-C., *Saint-Vulbas, Ain, Auvergne-Rhône-Alpes - Parc industriel de la plaine de l'Ain (PIPA) - Lot 7*, Rapport de diagnostic, Bron : Inrap Rhône-Alpes.
- Leguilloux 2004** : LEGUILLOUX M., *Le cuir et la pelleterie à l'époque romaine*, Paris : Ed. Errance.
- Lemaître *et al.* 2017** : LEMAITRE S., ARGANT T., ROSCIO M., DUNY A., CORBARA A.-G., « Quelques données sur les vestiges funéraires de Saint-Vulbas (Ain) à l'âge du Bronze. », *Saint-Germain-en-Laye*, 4 mars 2017.
- Mac Carthy 2015** : MAC CARTHY A., *Saint-Vulbas et Blyies, Ain, Rhône-Alpes, Parc Industriel de la Plaine de l'Ain (PIPA) - Lot 1*, Rapport de diagnostic, Bron : Inrap Rhône-Alpes.
- Malrain *et al.* 2002** : MALRAIN F., MATTERNE V., MENIEL P., *Les paysans gaulois (III^e siècle-52 av. J.-C.)*, Paris : éditions Errance - Inrap, coll. « Les Hespérides ».
- Malrain, Pinard 2016** : MALRAIN F., PINARD E., « La pérennisation d'une tradition gauloise : l'ordonnement des fermes : l'exemple du site de Poulainville (Picardie, Somme) », in MALRAIN F., BLANCQUAERT G. (éd.), *Actes du 38e colloque de l'AFEAF, Amiens 29 mai - 1er juin 2014*, vol. spécial 30, Amiens : Revue Archéologique de Picardie, pp. 377 392.
- Mazuy 2015** : MAZUY D., *Saint-Vulbas (Ain), Parc industriel de la Plaine de l'Ain - En Pierre Blanche, Rapport de diagnostic*, Bron : Inrap Rhône-Alpes/Auvergne.
- Motte 1997** : MOTTE S., *Saint-Vulbas (Ain), Les Sétives*, Rapport Final d'Opération, Bron : Afan.
- Perrin *et al.* 2013** : PERRIN T., VORUZ J.-L., COLLECTIF, « La grotte du Gardon (Ain), volume II. Du Néolithique moyen II au Bronze ancien (couches 46 à 33) », in, Toulouse : Archives d'écologie préhistorique, p. 457.
- Pranyies 2014** : PRANYIES A., *Saint-Vulbas (Ain), Rue des Claires Fontaines, A725*, Rapport Final d'Opération, Chaponnay : Archeodunum.
- Prioux 2014** : PRIOUX F., *Saint-Vulbas (Ain), Rue des Claires Fontaines, A726*, Rapport Final d'Opération, Chaponnay : Archeodunum.
- Ramponi *et al.* 2017** : RAMPONI C., BLAIZOT F., HENON P., « Contextes domestiques et funéraires de l'âge du Bronze dans la basse vallée de la Saône : le site de Grange Rouge à Quincieux (Auvergne-Rhône-Alpes, Rhône). Présentation liminaire », communication orale, Saint-Germain-en-Laye, 4 mars 2017.
- Rémy 2016** : REMY A.-C., *Saint-Vulbas, Ain, Rhône-Alpes, Parc Industriel de la Plaine de l'Ain (PIPA) - Lot 10, phase 1, D113213*, Rapport de diagnostic, Bron : Inrap Rhône-Alpes.

Segain et al. 2016 : SEGAIN E., BIGOT S., BOËS X., BONNET C., GISCLON J., *Saint-Vulbas, Ain, Rhône-Alpes, Parc Industriel de la Plaine de l'Ain (PIPA) - Lot 10 phase 2, D113216-2, Rapport de diagnostic, Bron* : Inrap Rhône-Alpes.

Sicard, Chereil 2015 : SICARD S., CHEREL A.-F., « Le vaste ensemble protohistorique de Champ Vallée à Cholet (Maine-et-Loire) : une vocation funéraire et rituelle ? », *Bull. APRAB*, 13, pp. 107-122.

Silvino à paraître : SILVINO T., *Saint-Vulbas (Ain), Parc industriel de la Plaine de l'Ain - En Pierre Blanche. Rapport final d'opération*, Décines-Charpieu : Éveha.

Silvino et al. 2011 : SILVINO T., BLAIZOT F., MAZA G., ET COLL., « La villa des « Vernes » à La Boisse (Ain) : contribution des fouilles récentes à la compréhension de l'évolution d'un établissement rural antique et de son espace funéraire », *Rev. Archéologique L'Est*, 60, pp. 217-290.

Thévenin 2015 : THEVENIN É., *Saint-Vulbas, Ain, Rhône-Alpes, Parc Industriel de la Plaine de l'Ain (PIPA) - Lot 5, Rapport de diagnostic, Bron* : Inrap Rhône-Alpes.

Treffort 2015 : TREFFORT T.-M., « Lyon-Vaise (Rhône) : 25-29 rue Joannès Carret et 35 rue Auguste Isaac. L'apport de trois fouilles préventives récentes à la connaissance de l'occupation de l'âge du Bronze dans la plaine de Vaise (habitat, funéraire) », *Bull. APRAB*, 15, pp. 130-137.

Vallat, Cabanis 2009 : VALLAT P., CABANIS M., « Le site de "Champ Chalatras" aux Martres-d'Artière (Puy-de-Dôme) et les premiers témoins archéologiques de la viticulture gallo-romaine dans le bassin de Clermont-Ferrand (Auvergne) », *Rev. Archéologique Cent. Fr.* [en ligne], Tome 48, URL : <http://racf.revues.org/1325> [lien valide au 10 avril 2017].

Tony SILVINO

Bureau d'étude Éveha, études et valorisation archéologique, UMR 5138 ArAr

Gwenaëlle GRANGE

Bureau d'étude Éveha, études et valorisation archéologique

Sabrina CHARBOUILLOT

Bureau d'étude Éveha, études et valorisation archéologique

Protohistoire, Antiquité

Dans le cadre d'un projet d'aménagement dans le périmètre du Parc Industriel de la Plaine de l'Ain au lieu-dit En Pierre Blanche et suite au diagnostic réalisé par C. Coquidé (Inrap) en 2015, une campagne de fouille d'archéologie préventive a été prescrite sur deux zones. La première couvre plus de 2000 m² au nord et la seconde 400 m² plus au sud. Elles se situent au nord de la commune et du bourg de Saint-Vulbas (Ain) à quelques centaines de mètres de la rive droite du Rhône. Toutes les structures mises en évidence sur les deux fenêtres apparaissent directement sous le niveau de terre végétale et sont encaissées dans la grave sableuse. Quelques vestiges protohistoriques isolés ont été mis en évidence mais le site a avant tout livré une partie d'un espace funéraire, caractérisé par une occupation s'étalant sur une longue durée et associé à quelques éléments parcellaires et viaires.

Un enclos funéraire du Bronze final ou premier âge du Fer

L'unique vestige attribuable à l'époque protohistorique correspond à une petite partie d'un enclos circulaire à double fossé, qui a été repéré postérieurement lors d'une nouvelle campagne de diagnostic réalisée au sud de notre emprise par l'Inrap (Le Saint Allain, Rémy 2016). Aucun élément chronologique, ni charbon de bois n'a été retrouvé dans le comblement des fossés. Toutefois, le plan restitué d'un enclos circulaire à fossé simple ou double renvoie traditionnellement à un horizon chrono-culturel de la période de transition du Bronze final au Hallstatt. Les usages funéraires privilégient alors généralement la pratique de la crémation, les dépôts en urne se faisant au centre ou en périphérie des monuments. Jusqu'à une période récente, ce type de vestige n'était pas très documenté dans la région. Depuis, la fouille de Quincieux (Rhône) a livré une série de petits enclos circulaires attribués au Bronze final (Ramponi *et al.* 2017). À Saint-Vulbas, il faut signaler la découverte de trois enclos diagnostiqués en 2016 (Mazuy 2016, p. 95) ainsi que celle d'un quatrième retrouvé lors de la fouille du PIPA-LIMA, dont la datation est antérieure au Bronze final IIIB (Argant, Lemaître 2017). L'ensemble des monuments découverts forment un des plus importants noyaux de ce type d'aménagement funéraire de la région.

Mise en place d'un réseau viaire probablement aux alentours du changement d'ère

La fouille des deux fenêtres a permis de mettre en évidence une série de structures linéaires fossoyées



Figure 1 : plan des vestiges antiques de la zone 1 correspondant à l'espace funéraire (DAO : S. Charbouillot)



Figure 2 : dépôt funéraire associant céramiques et fibules appartenant à la première phase d'occupation (cliché : L. Enau-Brun)

doubles, qui représentent très certainement les vestiges de fossés bordiers de voies. La bande de roulement, trop proche de la surface actuelle du sol n'a pas été conservée, très certainement en raison des labours et de l'érosion. Néanmoins, les différentes opérations de diagnostic et de fouille réalisées dans le secteur permettent de suivre leur tracé et de reconstituer une partie du système viarie au nord de l'agglomération antique de Saint-Vulbas. Si aucun élément chronologique tangible n'a été récolté, il semble que l'origine de ces axes soit ancienne, au plus tard de l'époque augustéenne, période à laquelle l'espace funéraire mis au jour en zone 1 s'installe.

Aménagement de l'espace funéraire et son évolution durant le Haut-Empire

La zone 1 a en effet livré un ensemble funéraire assez conséquent bordé à l'est et à l'ouest par deux fossés dont celui de l'ouest est probablement lié à une voie (fig. 1). L'ensemble sépulcral mis en évidence est archéologiquement incomplet mais l'espace étudié, de plan trapézoïdal, couvre déjà une surface d'environ 980 m². Les premières structures funéraires s'organisent autour de plusieurs enclos fossoyés de dimensions modestes mais extrêmement mal conservés en raison des aménagements ultérieurs. Bien que les indices disponibles pour cette première occupation se révèlent ainsi relativement lacunaires, les structures préservées permettent toutefois d'effectuer un certain nombre d'observations. Ainsi, remarque-t-on déjà que les aménagements funéraires de cette période se concentrent surtout dans le quart nord-

est du site avec quelques développements au nord-ouest et au sud. Sur les cinq enclos observés, un seul renferme une sépulture. Au total, douze structures funéraires appartiennent à cette première phase d'occupation, alternant la pratique de l'inhumation et celle de la crémation. Cette dernière se traduit par la présence de dépôts secondaires en ossuaire ou en amas, associés le plus souvent à des dépôts de vases ou d'objets. Les inhumations concernent, quant à elles, des adultes et de jeunes enfants, sont orientées nord-sud et sont également pourvues de dépôts de céramiques et d'objets métalliques (fibules, couteau, etc.) (fig. 2). La plupart des sujets sont placés dans des contenants en matériau périssable, voire en coffrage de tuiles pour un nouveau-né. La chronologie, apportée aussi bien par le mobilier que par les datations ¹⁴C, converge vers le changement d'ère et plus certainement vers les deux premières décennies du I^{er} s. ap. J.-C. La coexistence des deux pratiques pour une même période reste relativement rare pour la région. De même, les exemples d'inhumations augustéennes demeurent minoritaires dans le centre et le sud-est de la Gaule, où la crémation est le mode de traitement des corps le plus couramment pratiqué, au cours des deux premiers siècles après J.-C., avec quelques exceptions, dans la continuité des usages antérieurs. Ainsi, dans le département de l'Ain et en Auvergne, les inhumations sont largement attestées dès le début du I^{er} s. ap. J.-C., contrairement à Lyon, à la vallée du Rhône, aux Alpes du Nord et sur le littoral méditerranéen. Dans ces régions, en effet, cette pratique n'est attestée à l'heure actuelle que sur deux sites : 4-6 rue du Mont-d'Or à Lyon et la Sainte-Barbe à Marseille (Blairot dir. 2009 ; Moliner *et al.* 2003,



Figure 3 : dispositif singulier en « étoile » associant des sépultures de nouveaux-nés (cliché : M. Hauchard)

p. 37). On peut rajouter une découverte plus récente à Lyon, aux 86-92 rue du docteur Edmond Locard, où les premières inhumations attestées sont datées de la période tibérienne (Robin à paraître). En tout état de cause, l'usage courant de l'inhumation à Saint-Vulbas pour cette période précoce tranche avec les pratiques de la région lyonnaise toute proche pour la période augustéenne et la première moitié du I^{er} s. ap. J.-C., même s'il y subsiste une série d'inhumations primaires non-datées (Blaizot dir. 2009, p. 17). Par ailleurs, la présence d'enclos funéraire à l'intérieur des nécropoles est bien attestée dans le monde romain, à mettre en lien avec une communauté particulière ou un individu privilégié (ibid., p. 293).

L'espace funéraire continue d'être utilisé durant tout le I^{er} s. ap. J.-C. avec notamment des structures liées à la pratique de la crémation. Les dépôts secondaires en ossuaire et les fosses de rejets sont bien attestés et un enclos supplémentaire est construit en bordure d'un aménagement plus ancien. Les inhumations ne concernent pour cette période que des jeunes enfants. Le siècle suivant est également représenté par une série de structures liées à la crémation avec la présence de dépôts relativement importants. Mais le II^e siècle est avant tout marqué par la présence d'un ensemble de sépultures de nouveau-nés installées dans des *imbrices* et aménagées pour la plupart à la périphérie de la zone funéraire ou dans les fossés d'enclos. Un groupe très particulier concernant quatre individus dont les tombes sont disposées en rayons autour d'une sépulture d'enfant en amphore remployée (fig. 3). Celle-ci a notamment livré des objets symboliques ou

plutôt prophylactiques consistant en une tablette inscrite en plomb (*defixio*) associée à deux clous. Le texte du *defixio* n'a pas pu être déchiffré, malgré un nettoyage approprié, mais il renvoie très certainement à une invocation à caractère magique. Plus généralement, l'ensemble de structures du II^e siècle ont livré des dépôts de mobilier particulièrement riches, notamment les tombes d'enfants. Outre les vases en céramique et en verre, il convient de signaler un lot important de fibules, de colliers en perles en verre, d'objets plus rares comme des miroirs et des objets à vocation apotropaïque comme les clochettes, rouelles, monnaies percées ou dent de chien. Une fosse de rejets de crémation a livré un mobilier relativement exceptionnel renvoyant très certainement au monde militaire et comprenant un glaive miniature, une chaîne, un anneau, une agrafe de fourreau de poignard et une phalère de harnais. Une pelle à feu peut également évoquer la présence du culte de Mithra, d'autant que cette religion à mystère a été largement diffusée par les soldats. Toutefois, si cette hypothèse d'une présence militaire est tout à fait possible, on gardera une grande prudence dans l'attente de données supplémentaires et de comparaison. Les offrandes de nourriture, sous forme d'aliments carnés sont également attestées et l'on notera également la mention de biberons ou/et tire-laits. Ces caractéristiques rejoignent les observations faites sur d'autres ensembles sépulcraux de la période, avec notamment l'existence de secteurs réservés aux enfants.

L'occupation suivante, datée du III^e siècle, est matérialisée par une série de vingt tombes à inhumation



Figure 4 : sépulture de l'Antiquité tardive avec son dépôt (cliché : T. Silvino)

installées dans le fossé bordier ouest de l'espace funéraire. Elles correspondent essentiellement à des sujets adultes, orientés nord-sud et installés dans un contenant en matériau organique avec parfois des dépôts de vases en céramique. Cette occupation respecte scrupuleusement la limite occidentale de la nécropole et borde très probablement la voie attestée dans ce secteur.

L'occupation funéraire tardo-antique

L'occupation la plus importante reste néanmoins celle de l'Antiquité tardive avec un groupe de 100 inhumations (IV^e siècle et première moitié du suivant). En fonction de l'organisation spatiale, des orientations et de la typologie des sépultures, on a pu déterminer que le développement de la nécropole s'est effectué globalement de l'ouest vers l'est. Les sépultures, qui sont désormais orientées est/ouest, se répartissent majoritairement en rangées parallèles aux fossés bordiers de l'ensemble funéraire. Leur implantation tente d'éviter celles du I^{er} et du II^e siècle et elles investissent prioritairement les espaces laissés

vacants jusqu'alors. On observe même des interruptions dans la succession de sépultures d'une rangée afin de préserver des aménagements antérieurs. Par contre, les tombes du III^e siècle sont fréquemment recoupées et les squelettes perturbés sont mis en réduction dans les nouvelles sépultures. Dans la partie occidentale du site, se développe une autre logique de répartition autour d'une tombe privilégiée. Celle-ci possédait un double contenant consistant en un coffrage en matériau périssable entourant un sarcophage en plomb qui renfermait un sujet masculin biologiquement adulte. Une assiette en céramique et une bouteille en verre reposaient sur son couvercle. Cette sépulture est isolée de celles qui l'encadrent. Enfin, il convient de signaler que trente-trois inhumations de cette période ont fait l'objet de spoliations tardives, qui affectent plus particulièrement deux secteurs circonscrits de la nécropole.

L'analyse du recrutement de la population témoigne de la sous-représentation de sujets décédés en période périnatale. Les sujets biologiquement immatures

sont présents mais exclus du quart nord-ouest de la nécropole. Les contenants funéraires utilisés sont de nature variée : coffrages en matériau périssable calés à l'aide de pierre, coffrage en matériaux mixtes, contenant en matériau périssable de type monoxyles, contenants rigides en matériau périssable de nature indéterminée. Un seul cercueil a pu être mis en évidence. Certains sont assemblés par des clous, d'autres non. Deux sépultures sont aménagées en bâtière de tuiles. Un pourcentage relativement faible de tombes a livré des dépôts funéraires (fig. 4). Ils sont constitués de récipients en céramique ou en verre qui relèvent majoritairement du service à liquide. Ils sont souvent placés du côté de la tête des défunts, parfois aussi aux pieds, et sont quelque fois associés à des dépôts carnés. Ces derniers, représentés uniquement par la poule sont parfois déposés au niveau de la tête ou présentés dans une assiette ou un bol. Un vase en plomb figure également dans le lot. Quelques rares objets de parure sont à mentionner, comme un bracelet ou un collier de perles. Un outil en fer et deux monnaies sont également à signaler. La fréquence des dépôts demeure tout de même faible par rapport aux autres espaces funéraires connus dans la région. Il n'est pas possible de déterminer par ailleurs si le groupe de tombes qui contient du mobilier en référence au repas funéraire est plus ancien que celui qui n'en conserve pas, ou s'il s'agit de deux groupes synchrones, dont l'un conserverait des rituels plus traditionnels. Dans cette hypothèse, il reste possible que le groupe dépourvu de mobilier ait tout de même accompli les mêmes rites que l'autre, mais sans que cela se concrétise par le dépôt de ces supports dans les tombes.

Conclusion

En définitive, les vestiges antiques mis au jour sur le site En Pierre Blanche confirment le fort potentiel archéologique du site de Saint-Vulbas et de manière générale de cette partie de la vallée du Rhône, à la charnière entre deux provinces gauloises, la Narbonnaise au sud et la Lyonnaise au nord. Le site offre la particularité de présenter un espace funéraire occupé sur une longue période, en relation probable avec l'agglomération antique située plus au sud. En dépit de leur caractère parfois lacunaire, les données recueillies sur les structures des tombes, les modes d'inhumation et le mobilier funéraire, croisées avec l'étude des squelettes, ont permis de mieux comprendre les modalités de recrutement et d'organisation de chaque ensemble étudié. Les constantes et les différences qui les caractérisent offrent la possibilité d'élargir le champ de recherche à une problématique plus générale concernant les différentes périodes concernées.

L'intérêt majeur de site est sans aucun doute la découverte d'un espace funéraire occupé pendant plus de quatre siècles même s'il s'avère archéologiquement incomplet. Ses effectifs (218 structures funéraires) et son organisation en font une des plus importantes de la région. Le plan de la nécropole, toutes phases confondues, semble offrir une image a priori chaotique, due à la densité des structures funéraires qui se sont succédé durant plus de quatre siècles. Néanmoins, on constate un respect scrupuleux de certaines concentrations et de certains espaces dont l'empreinte devait rester pérenne dans le paysage. Cette nécropole illustre ainsi bien une certaine dynamique, avec une occupation assez dense et un espace cloisonné qui connaît une réorganisation constante au gré des besoins.

Dans la moitié sud de la Gaule, Auvergne comprise, les ensembles funéraires ruraux du Haut-Empire sont le plus souvent constitués de petits groupes de deux à une dizaine de structures, ou bien de structures isolées, réparties dans le finage des domaines, à proximité de voies, chemins ou de limites de parcellaire (Blaizot dir. 2009, p. 254), comme c'est également le cas de la structure identifiée en zone 2 ou des vestiges funéraires du PIPA-LIMA, localisés en bordure de l'établissement rural (Argant, Lemaître 2017). Pour l'Antiquité tardive, les tombes rurales sont le plus souvent regroupées en ensembles funéraires de tailles variables. Les ensembles constitués de 10 et jusqu'à 30 tombes sont très représentatifs de cette période (Blaizot 2009 dir., p. 260). Dans la proche région le site des Pierres Plantées de Briord (Ain) a par exemple livré un espace funéraire également occupé sur une longue période (Perraud 2000). Si sa documentation demeure relativement ancienne et difficilement exploitable, elle n'en permet pas moins d'apporter des éléments quant aux pratiques funéraires d'une probable agglomération antique en bordure du Rhône, depuis le règne de Tibère jusqu'au haut Moyen Age. Cette période n'a, par contre, pas été identifiée sur notre site, ni dans les sondages réalisés autour de la nécropole.

Cet ensemble funéraire est à mettre en relation de manière certaine avec l'agglomération antique de Saint-Vulbas, dont les modalités d'occupation et l'importance restent encore relativement floues. Si une série d'opérations ont permis récemment de dévoiler l'organisation d'une petite partie de l'agglomération, en particuliers ses marges septentrionales, surtout au cours du Haut-Empire, l'évolution topographique et l'organisation de cet hypothétique vicus reste encore indéterminée. Il en va de même pour la période de l'Antiquité tardive. En définitive, les vestiges mis au jour sur le site confirment le fort potentiel archéologique du site de Saint-Vulbas. Les différentes campagnes de sondages réalisées autour du site permettent d'ores et déjà d'entrevoir l'organisation générale du terroir dans cette partie de la vallée du Rhône et de connaître l'extension théorique de l'aire sépulcrale, dont la partie nord fera prochainement l'objet d'une fouille préventive.

Bibliographie

Argant, Lemaître 2017 : ARGANT (Th.), LEMAÎTRE (S.), Saint-Vulbas (Ain), PIPA-LIMA, avenue de la Verpillière, rapport de fouilles, SRA Auvergne-Rhône-Alpes, Eveha, Limoges, 2017.

Blaizot dir. 2009 : BLAIZOT (F.), *Pratiques et espaces funéraires dans le centre et le Sud-Est de la Gaule durant l'Antiquité*, Paris : CNRS éditions, 2009.

Le Saint Allain, Rémy 2016 : LE SAINT ALLAIN (M.), REMY (A.-C.), *Saint-Vulbas (Ain), Auvergne-Rhône-Alpes - Parc industriel de la plaine de l'Ain (PIPA) - Lot 7*, Rapport de diagnostic, Bron, Inrap Rhône-Alpes, 2016.

Mazuy 2015 : MAZUY (D.), *Saint-Vulbas (Ain), Parc industriel de la Plaine de l'Ain - En Pierre Blanche, Rapport de diagnostic*, Bron, Inrap Rhône-Alpes/Auvergne, 2015.

Moliner et al. 2003 : MOLINER M., MELLINAND P., NAGGIAR L., RICHIER A., VILLEMEUR A., *La nécropole de Sainte-Barbe à Marseille (Ive s. av. J.-C. - IIe s. ap. J.-C.)*, Aix-en-Provence, ediSud (coll. Etudes massaliètes, 8), 2003, 487 p.

Perraud 2000 : PERRAUD R., *Le cimetière gallo-romain et mérovingien des Plantées, à Briord (Ain); fouilles des Groupes de Recherches Archéologiques de Anse (Bourdalan); Briord, Montceau-Les-Mines (La Physiophile) et Saint-Rambert-en-Bugey*, 2000.

Ramponi et al. 2017 : RAMPONI C., BLAIZOT F., HENON P., « Contextes domestiques et funéraires de l'âge du Bronze dans la basse vallée de la Saône : le site de Grange Rouge à Quincieux (Auvergne-Rhône-Alpes, Rhône). Présentation liminaire », Communication aux Journées APRAB, Saint-Germain-en-Laye, 4 mars 2017, *Bulletin APRAB*, à paraître en 2018.

Robin à paraître : ROBIN (L.), Lyon (Rhône), 96-92 rue du docteur Edmond Loccard, rapport de fouilles, SRA Auvergne-Rhône-Alpes, Eveha, Limoges, à paraître.

L'archéologie préventive
dans le département de l'Ain
L'apport du traitement systématique des grandes surfaces

Jean-Pierre LEGENDRE

Conservateur Général du Patrimoine
Service Régional de l'Archéologie d'Auvergne-
Rhône-Alpes

Les découvertes réalisées entre 2015 et 2017 dans le département de l'Ain, dont certaines sont présentées dans les pages précédentes, démontrent tout l'intérêt de la prise en compte par l'archéologie préventive des travaux portant sur de grandes surfaces. La mise en œuvre systématique de cette pratique sur l'ensemble du département est pourtant très récente, alors même que l'Ain a joué un rôle pionnier en la matière (Legendre 2017). En 1980, à l'initiative de Jacques Lasfargues, alors directeur des Antiquités historiques de la région Rhône-Alpes, une convention est signée entre le Ministère de la Culture et la société SAPRR pour les interventions archéologiques préventives sur les futures autoroutes A 40 et A 42 (Lasfargues 1982). L'ampleur de ces travaux d'aménagement va permettre pour la première fois au niveau national de réaliser des sondages d'évaluation suivis de grands décapages, élargissant de manière exponentielle notre perception des sites archéologiques. Ces fouilles mettent ainsi au jour des types de gisements jamais appréhendés auparavant, comme la ferme à enclos fossoyé de l'époque gallo-romaine précoce de Béliigneux, découverte en 1981. C'est cependant sur le site de Château-Gaillard « Le Recourbe », à l'emplacement d'une des futures zones d'extraction de l'autoroute A 42, que la méthode des grands décapages connaît à cette époque son application la plus spectaculaire. Une cinquantaine d'hectares sont systématiquement diagnostiqués, permettant de délimiter une concentration de vestiges sur une vingtaine d'hectares, qui sont ensuite intégralement décapés. Les zones les plus denses (une dizaine d'hectares) font ensuite l'objet d'une fouille systématique, mettant au jour entre 1984 et 1987 des milliers de structures en creux témoignant d'occupations se succédant du Néolithique jusqu'au Moyen Âge. Parmi celles-ci se distingue un remarquable ensemble de bâtiments sur poteaux d'époque mérovingienne et carolingienne, qui fournit des données essentielles pour la connaissance de l'habitat de cette époque dans la région et constitue encore aujourd'hui un ensemble de référence (Vicherd *et alii* 2001).

Malheureusement, pendant plus de deux décennies, les successeurs de Jacques Lasfargues ne feront pas fructifier son héritage et se montreront beaucoup moins ambitieux en matière d'archéologie préventive. De manière paradoxale, le dynamisme initial de la région Rhône-Alpes va s'essouffler au moment même où, dans d'autres régions de France, le modèle rhônalpin est pris comme exemple. Dans l'Ain, cette stagnation est bien perceptible à travers le caractère limité (tant en nombre qu'en surface) des fouilles préventives que l'on constate entre 1990 et 2014 – alors que dans le même temps l'aménagement du territoire du département se poursuit sans faiblir. La loi du 17 janvier 2001 et l'entrée en vigueur du Code du Patrimoine en 2004 ne modifient guère cette situation. Les nouveaux textes réglementaires créent notamment des zones de présomption de prescription d'archéologie préventive, à

l'intérieur desquelles le Service Régional de l'Archéologie peut se saisir de tout projet d'aménagement susceptible de porter atteinte au patrimoine enfoui. En ce qui concerne l'Ain, 27 secteurs choisis pour leur richesse archéologique remarquable sont ainsi distingués ; parmi eux se trouvent les emprises des agglomérations antiques de Belley, Bourg-en-Bresse, Briord, Izernore, Saint-Vulbas et Vieu. Le dispositif des zones de présomption a cependant conduit dans un premier temps à délaisser les secteurs moins bien documentés (y compris dans les environs immédiats des agglomérations antiques) et à focaliser l'attention sur des zones de faible superficie, représentant seulement 1,36 % du territoire départemental. Ces dernières, tout en étant les mieux renseignées par la carte archéologique, n'étaient cependant pas nécessairement les plus intéressantes. La carte archéologique ne constitue en effet qu'un état des connaissances, où les secteurs les plus prospectés par les archéologues sont logiquement les mieux représentés. Un rééquilibrage au bénéfice des opérations d'aménagement du territoire les plus destructrices en termes de surface et situées en dehors des zones de présomption a donc été effectué à partir de 2014. Désormais, comme le prévoit l'article R 523 du Code du Patrimoine, tous les travaux impactant de vastes superficies sur l'ensemble du département de l'Ain font systématiquement l'objet de sondages de diagnostic archéologique.

Cette nouvelle politique de gestion a concerné ces dernières années aussi bien des carrières (Pérouges, Saint-Jean-le-Vieux) que des zones d'activités (Certines-Montagnat-Tossiat, Civrieux, Meximieux, Pont-d'Ain, Saint-Vulbas). Elle a entraîné une augmentation notable des surfaces tant sondées que fouillées. Ainsi, les 623 hectares diagnostiqués sur les trois années 2015-2017 représentent autant que ce qui avait été réalisé les 12 années précédentes, entre 2003 et 2014. Par ailleurs, il est particulièrement intéressant de noter que le fait de privilégier les grandes surfaces a non seulement fait progresser de manière exponentielle le nombre de fouilles préventives, mais aussi la taille moyenne de celles-ci : ainsi les 31 hectares fouillés sur les trois années 2015-2017 représentent autant que ce qui avait été réalisé les 18 années précédentes. Dans le même temps, prise individuellement, la surface des fouilles a augmenté de 53 %, passant de 0,85 hectare à 1,3 hectare en moyenne. Ces chiffres sont en partie le résultat d'un rattrapage du passif des années antérieures à 2014 ; l'écart sera donc sans doute moins spectaculaire dans les années à venir. Il n'en reste pas moins que la mise en place d'une nouvelle politique et le changement d'échelle qu'elle implique sont désormais actés au niveau du département. Par ailleurs, ce bilan montre à quel point les diagnostics réalisés sur ces grands projets ont révélé une forte densité de vestiges archéologiques, y compris dans des zones que l'on pensait au départ peu susceptibles de donner lieu à des découvertes. Il est désormais possible de mesurer à quel point le fait de se focaliser sur les secteurs et les types de sites les mieux connus, considérés à tort comme ayant le plus fort potentiel, a entraîné un déséquilibre dans la collecte des données : certains types de sites (et pas forcément les plus intéressants) se sont trouvés privilégiés de manière artificielle, faussant ainsi notre vision du passé. Le Néolithique, l'âge du Bronze et l'âge du Fer ont ainsi longtemps été appréhendés majoritairement dans l'Ain par le biais des habitats en grotte, qui constituent pourtant à ces époques une catégorie marginale par rapport aux occupations de plein air. Un phénomène similaire peut être

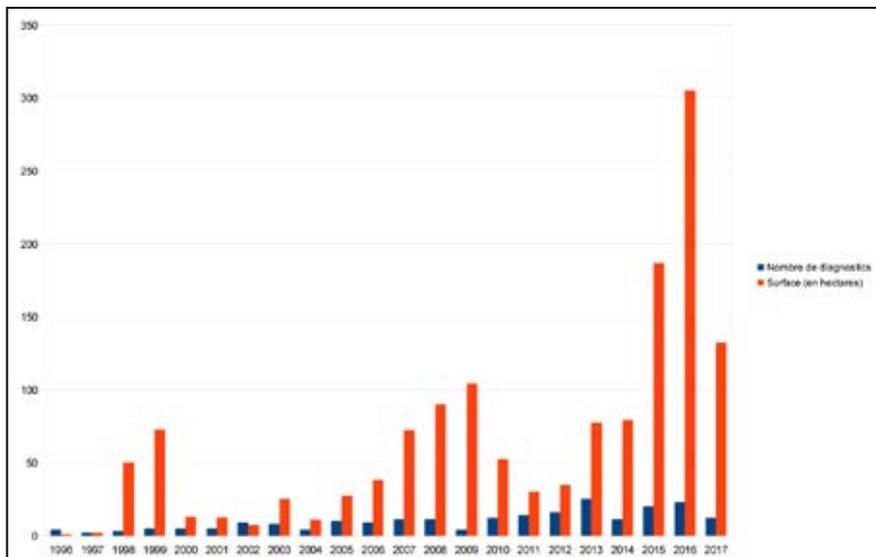


Figure 1 : Evolution du nombre (en bleu) et de la surface (en orange) des opérations de diagnostics entre 1996 et 2017.

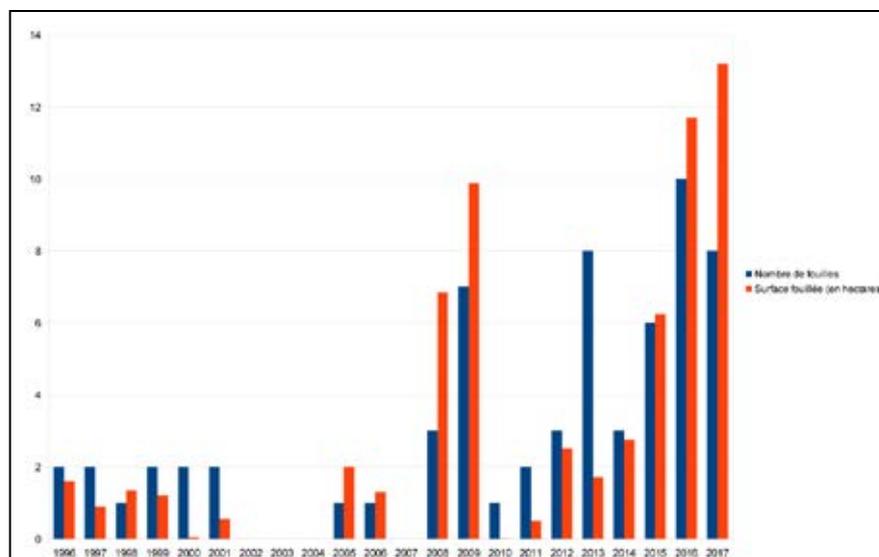


Figure 2 : Evolution du nombre (en bleu) et de la surface (en orange) des opérations de fouilles préventives entre 1996 et 2017.

constaté en ce qui concerne l'habitat rural antique. Les grandes villas agricoles, plus faciles à détecter, se sont trouvées surreprésentées par rapport aux établissements plus modestes – qui sont pourtant les plus nombreux dans la réalité. La connaissance de la hiérarchie et de l'organisation spatiale des établissements ruraux a donc longtemps marqué le pas : depuis l'excellente synthèse réalisée sur le sujet en 1996 par Hans De Klijin, Sylvain Motte et Georges Vicherd (De Klijin, Motte, Vicherd 1996), aucune avancée significative n'était perceptible dans l'Ain jusqu'à une date récente.

Un bon exemple de l'apport des données issues de l'archéologie préventive en grande surface est constitué par l'opération en cours sur le site du Pôle Industriel de la Plaine de l'Ain (PIPA). Bien que ce vaste projet d'aménagement se situe en périphérie de l'agglomération gallo-romaine de Saint-Vulbas, il a longtemps été sous-estimé au regard de l'archéologie. Le fait qu'aucun indice de site n'y ait été repéré a fait conclure un peu vite à l'absence de toute occupation ancienne ; d'autre part les sols à cet endroit étaient considérés comme trop pauvres pour avoir été propices à l'occupation humaine. Par conséquent, ce

secteur n'a pas été englobé dans la zone de présomption du site antique, créée en 2003. Les 330 hectares du PIPA diagnostiqués entre 2015 et 2018 ont montré à quel point ces postulats étaient erronés, car cette emprise a livré un exceptionnel ensemble de vestiges datés du Néolithique moyen jusqu'à l'Antiquité tardive. Parmi ceux-ci, on compte plusieurs sites rares voire totalement inédits au niveau régional, notamment une nécropole à enclos type Passy du Néolithique moyen (fouille Sylvie Saintot, INRAP), un habitat du Bronze ancien comprenant quatre bâtiments (fouille Thierry Argant, EVEHA) et des enclos quadrangulaires de type *Langgraben* de la fin du Bronze moyen et du début du Bronze final (fouille Anne Duny, Paléotime). En ce qui concerne l'époque romaine, la mise au jour d'un vaste réseau de voies principales et secondaires, de fossés parcellaires et d'habitats permet, pour la première fois dans la région, de prendre la mesure exacte de l'organisation du paysage rural antique aux marges d'une agglomération secondaire (fouilles Anne-Claude Remy et Ellébore Segain, INRAP). Tout aussi significative est la découverte à cet endroit d'une nécropole de plus de 1000 tombes, dont 200 ont été fouillées en 2015 (fouille Tony Silvino, EVEHA) et dont les plus anciennes remontent à la période augustéenne et les plus récentes au IV^e siècle : il s'agit là du plus important ensemble funéraire de cette période jamais découvert dans la région.

Après les zones industrielles, les carrières constituent le second facteur de destruction du patrimoine archéologique dans le département de l'Ain. Là encore elles n'ont fait l'objet d'un diagnostic systématique que depuis 2014, alors que les fouilles de ces dernières années ont montré tout l'intérêt qu'il y avait à intervenir sur ce type de travaux. C'est ainsi que la carrière de Saint-Jean-le-Vieux a livré en 2017 trois enclos néolithiques type Passy (fouille Anne Hauzeur, Paléotime) comparables à ceux découverts en 2016 à Saint-Vulbas. Cette découverte permet par ailleurs de préciser l'attribution chronologiques de deux enclos identiques découverts sur une tranche précédente de cette même carrière en 2008, mais qui n'avaient pu être datés faute de mobilier (fouille Daniel Frascone, INRAP) (Frascone 2008). Sur le site de la future carrière de Pérouges a été découvert en 2017 un ensemble dense de structures de diverses périodes, parmi lesquelles se remarquent un grand bâtiment du Bronze ancien, un autre de l'âge du Fer et une ferme à enclos gallo-romaine, associée à un ensemble de fossés parcellaires (fouille Catherine Coquidé, INRAP).

L'amélioration progressive des techniques de diagnostic et de fouille ainsi que l'augmentation des surfaces et des informations traitées ont modifié la manière de réaliser les choix scientifiques, mais aussi



Figure 3 : Vue aérienne d'une partie des sondages de diagnostic de la ZAC de Certines-Montagnat-Tossiat (diagnostic Inrap, photo Arcom Design)



Figure 4 : Les fouilles préventives sur le site du Pôle Industriel de la Plaine de l'Ain (commune de Saint-Vulbas) couvriront à terme un total de 21 hectares décapés intégralement pour 330 hectares diagnostiqués (photo Service Régional de l'Archéologie d'Auvergne-Rhône-Alpes).

celle d'évaluer (et éventuellement de réviser) l'apport des données anciennes. Certaines découvertes jusqu'alors difficilement identifiables prennent désormais tout leur sens, comme le montre l'exemple des enclos néolithiques de Saint-Jean-le-Vieux cités ci-dessus. Il en va de même, par exemple, en ce qui concerne la problématique des « fermes à enclos » gallo-romaines. Le site de Béliigneux, fouillé en 1981, est resté pendant 25 ans un modèle unique de ce genre de structure dans le département de l'Ain (Vicherd 1985). En fait, cette rareté était due uniquement au manque des fouilles en grande surface, puisqu'une dizaine d'établissements fossoyés de ce type ont été mis au jour depuis 2015 à Saint-Vulbas (fouilles Thierry Argant, EVEHA et Anne-Claude Remy et Ellébore Segain, INRAP), Pérouges (fouille Catherine Coquidé, INRAP) et Meximieux (fouille Anne-Claude Remy, INRAP). A la lumière de ces découvertes récentes, il apparaît désormais que ces établissements font partie d'un véritable système d'exploitation agricole du terroir de la plaine de l'Ain. Même s'il faut rester prudent et attendre le résultat des nombreuses études en cours, les systèmes de couloirs et de chicanes présents sur ces enclos peuvent faire penser à des structures destinées à canaliser du bétail.

Cet apport considérable d'informations nouvelles agit cependant dans les deux sens : s'il permet souvent de confirmer l'intérêt de nombreuses fouilles anciennes, il conduit également parfois à reconsidérer certaines données considérées comme acquises. Les plans de bâtiments dégagés en 1993-1994 sur le site du Campaniforme/Bronze ancien de Géovreissiat (Bailly *et alii* 1998) doivent ainsi être questionnés au regard des découvertes récentes sur des sites comparables. Tout oppose en effet les constructions de la même époque récemment dégagées à Saint-Vulbas et à Pérouges, qui sont de grande taille et géométriquement très ordonnancées, et les bâtiments de Géovreissiat qui se caractérisent par une faible surface et une construction plutôt irrégulière. Une ré-étude de ces structures semble donc s'imposer, qui permettra de tester la validité de leur interprétation.

Ces divers exemples permettent donc de mesurer à quel point le traitement systématique des grandes surfaces par l'archéologie préventive permet de renouveler en profondeur les différentes problématiques de la recherche régionale. Bien qu'ayant été pionnière en la matière à l'époque de Jacques Lasfargues, la région Rhône-Alpes avait accumulé depuis plusieurs décennies un retard certain dans ce domaine. Ce retard est désormais en voie de se combler et nous ne sommes sans doute pas au bout de nos surprises, à l'instar de ce que l'on constate dans d'autres régions (Brun, Marcigny, Vanmoerkerke 2018).

Bibliographie

Bailly, M., Besse M., Gisclon J.-L., Hénon P., Vérot-Bourrély A., Plantevin C. : Le site d'habitat campaniforme de « Derrière le Château » à Géovreissiat et Montréal-la-Cluse (Ain) : premiers résultats, dans A. D'Anna et D. Binder (dir.), *Production et identité culturelle, actualité de la recherche*, Rencontres Méridionales de Préhistoire Récente, 2, 1998, p. 225-239.

Brun, P., Marcigny, C., Vanmoerkerke J. : *L'archéologie préventive post-grands travaux. Traiter des grandes surfaces fractionnées et discontinues : de l'instruction des dossiers d'aménagement aux modèles spatiaux*. Actes de la table-ronde des Châlons-en-Champagne des 31 mai et 1er juin 2012, Reims, SAC, 2018. (Bulletin de la Société Archéologique Champenoise, 110, 4).

De Klijn H., Motte S., Vicherd G. : Elements sur la romanisation des campagnes en Nord-Rhône-Alpes, *Revue archéologique de Picardie*, 11, 1996, 271-286.

Frascone, D. : Saint-Jean-Le-Vieux, ADLFI. *Archéologie de la France - Informations* [En ligne], Rhône-Alpes, mis en ligne le 01 mars 2008, consulté le 04 octobre 2019. URL : <http://journals.openedition.org/adlfi/1654>

Lasfargues, J. : Politique de l'archéologie dans la région Rhône-Alpes, *Ain Autoroutes Archéologie*, catalogue d'exposition, musée de Brou, Bourg-en-Bresse, 1982, p. 9-10.

Legendre, J.-P. : La naissance de l'archéologie préventive dans l'Ain, dans A. Buisson (dir.), *Carte archéologique de la Gaule, l'Ain - 01/2*, Paris, Académie des Inscriptions et Belles-Lettres et Maison des Sciences de l'Homme, 2017, p. 74-75.

Vicherd, G. : Un vaste établissement de type « ferme indigène » à Béliigneux (Ain), *Revue Archéologique de l'Est*, XXXV, 3-4, 1985, p. 366-367.

Vicherd G., Duvette c., Faure-Boucharlat E., Paulin M., Forest V., Gisclon J.-L. : Château-Gaillard « Le Recourbe », dans E. Faure-Boucharlat (dir.), *Vivre à la campagne au Moyen Age : l'habitat rural du Ve au XIIe siècle (Bresse, Lyonnais, Dauphiné) d'après les données archéologiques*, Lyon, ALPARA – MOM, 2001, p. 238-305 (Documents d'Archéologie en Rhône-Alpes n° 21).

État des lieux des sites palafittiques

Unesco des lacs d'Annecy (Haute-Savoie),
d'Aiguebelette et du Bourget (Savoie)

Yves BILLAUD

Drassm

Robin BRIGAND

Eveha

En juin 2011, l'Unesco a inscrit au patrimoine mondial de l'humanité, le bien sériel et transnational « sites palafittiques préhistoriques autour des Alpes ». Sur les 111 sites retenus et répartis dans six pays de l'arc alpin, onze sont en France dont deux dans le Jura et neuf dans les lacs savoyards. Cette inscription implique pour chacun des états concernés, la déclinaison au niveau national du plan de gestion international. Elle oblige à la protection, au suivi et à la valorisation des sites pris en compte. Les questions de protection juridique ont été traitées très tôt par les services régionaux de l'archéologie concernés (Rhône-Alpes et Franche-Comté) avec le classement Monuments Historiques des sites et la modification des règlements de navigation (interdiction de plongée, d'ancrage...). L'aspect valorisation commence à être abordé avec les premières réunions de concertation avec les instances locales. Pour le suivi, les approches à mettre en œuvre sont différentes dans les deux régions, non seulement en raison de l'histoire des recherches, mais surtout des contextes. Ceux-ci sont de milieu humide pour les sites jurassiens, et toujours immergés sous une tranche d'eau de 2 à 6 m pour les lacs savoyards. Pour ces derniers, il apparaissait logique que le Drassm soit intervenant, tant en raison du périmètre d'intervention du service que de son action passée et en cours dans le domaine lacustre.

Suivi des palafittes Unesco, bilan documentaire et prospection thématique 2015 : lac d'Annecy

Cette première opération a été prioritairement axée sur un bilan documentaire. Une grande partie des archives des précurseurs de l'archéologie et aussi d'intervenants plus récents ont pu être reprises. Près de 8600 pages ont ainsi été scannées, triées et indexées. Il faut malheureusement déplorer la perte de documents anciens et le manque de rapports d'opération. Sur le terrain, trois semaines ont été consacrées au lac d'Annecy dans lequel trois stations sont inscrites : Les Marais (Néolithique moyen), Les Mongets (Bronze ancien avec une vaste zone tampon incluant plusieurs sites de diverses périodes), le Crêt de Chatillon (Bronze final). Deux autres stations sont également classées Monuments Historiques, et à ce titre sont incluses dans la démarche en cours, mais n'ont pas pu être revues dans le temps imparti.

La priorité d'intervention a été donnée à Annecy en raison des risques potentiels d'érosion des stations des Marais et des Mongets situées à une très faible profondeur, de l'ordre de deux mètres. Une nette évolution ayant été constatée sur cette dernière, la plus grande part de l'opération lui a été consacrée. A l'issue des opérations des années 1990, 700 pieux et piquets avaient été topographiés, donnant un plan particulièrement lisible avec un chemin d'accès traversant deux palissades puis desservant deux rangées parallèles de bâtiments. En 2015, 170 pieux et piquets ont été rajoutés, étendant l'emprise de 15 m vers l'est mais sans toutefois remettre en question le balisage encadrant la station. L'érosion superficielle

d'au moins une partie du site est sans aucun doute liée aux effets de houle, tant naturelle que provoquée par la navigation, mais d'autres impacts ne sont pas à écarter comme en particulier le possible piétinement par des baigneurs lors de bas niveaux. S'il est à craindre la perte d'une partie des niveaux archéologiques qui affleuraient, en revanche au centre de la station la réouverture de deux petites fenêtres du sondage de 1993 a montré que les couches étaient toujours présentes sous un recouvrement décimétrique de sable.

Afin de caractériser et de quantifier l'évolution sédimentaire, la cartographie de surface a été affinée et l'altitude du sol mesurée en s'appuyant sur les repères du maillage triangulaire de 5 m implanté pour la topographie. Au cours de plongées, plusieurs corps morts ont été repérés dans la zone d'interdiction à l'ancrage, l'un servant même d'amarrage sauvage pour un voilier. Au fond, une chaîne raguant sur près de 5 m a un fort impact destructeur. Ces diverses observations ont pu immédiatement être utilisées de trois façons :

- en faisant remonter l'information au SILA (Syndicat intercommunal du lac d'Annecy) afin que les mesures soient prises pour la suppression de l'amarrage sauvage et l'élimination des corps morts ;

- en permettant de valider la première proposition faite par un cabinet d'études dans le cadre du programme en cours pour la mise en place de protection physique des roselières ;

- en complétant la première interprétation des structures tout en utilisant les résultats obtenus depuis sur la station beaucoup mieux conservée de Concise sur le lac de Neuchâtel qui présente la même organisation et strictement les mêmes dates d'abattage.

Plusieurs stations de la zone tampon des Mongets ont fait l'objet d'une reconnaissance. Si certaines, comme Les Charrières (Néolithique ancien), paraissent indemnes d'atteinte, sur d'autres en revanche, le constat est plus alarmant. Ainsi pour Les Choseaux (Néolithique moyen) où la chaîne d'un amarrage balaie toute l'extrémité nord du site et où ont pu être observés de véritables labourages par des ancrages. Ce premier bilan incite à ce que la nouvelle réglementation de la navigation, interdisant tout ancrage sur les sites, soit strictement appliquée (avec le corollaire de la nécessité d'une information auprès des usagers du lac). Sur le Crêt de Chatillon, vaste station de 170 m de long pour 50 m de large implantée sur un haut-fond à 800 m de la rive, la plupart des repères des maillages triangulaires de nos prédécesseurs (R. Laurent dans les années 1960, A. Marguet dans les années 1980) ont été retrouvés et identifiés. Ils pourront également être utilisés pour suivre l'évolution de la couverture sédimentaire. Sur cette station, divers corps morts et « encombrants » nécessiteront également un enlèvement. Une palissade, inédite à ce jour, a été repérée en bordure du site, sur deux points. Le large écartement des piquets pose une nouvelle fois la question de la fonction des palissades sur les stations du Bronze final. Celle identifiée au Crêt paraît plutôt relever d'un marquage symbolique de l'espace villageois. Enfin, dans le temps imparti, il n'a été possible de ne réaliser qu'une simple reconnaissance sur la station des Marais, également de grandes dimensions. Elle présente un aspect contrasté avec des secteurs totalement couverts de végétation et d'autres entièrement dégagés laissant apparaître un sédiment sableux d'où dépassent faiblement des pieux mal conservés. Comme Les Mongets, Les Marais

est exposée aux risques d'érosion en raison de la faible tranche d'eau. De plus pour cette station, une atteinte très particulière a été identifiée. D'ordre biologique, elle est due à l'invasion de cette portion de rive par des espèces opportunistes de crustacés, ici le plus probablement l'écrevisse californienne (*Pacifastacus leniusculus*), la présence de l'écrevisse américaine (*Orconectes limosus*) n'étant toutefois pas à écarter. Ces crustacés sont à l'origine d'importantes bioturbations en creusant des terriers sous tout élément ayant un peu de surface, blocs ou pièce de bois. Des creusements ont également été constatés dans des bois horizontaux du site, dépassant de la surface du sédiment. Cette première intervention valide, si besoin était, l'intérêt d'un retour sur les stations délaissées depuis plusieurs années voire plusieurs décennies. Elle donne des pistes pour les actions futures et permet de calibrer plus précisément les prochaines interventions.

Suivi des palafittes Unesco, bilan documentaire et prospection thématique 2016 : lacs d'Aiguebelette et d'Annecy

Durant cette opération, le bilan documentaire a été poursuivi. Il a été l'occasion de ramener en Savoie, au dépôt archéologique départemental à Bassens, des archives conservées dans les locaux du Drassm à Marseille et provenant de l'antenne d'Annecy après sa fermeture en 2010.

Sur le terrain, trois semaines ont été consacrées au lac d'Annecy pour, en premier lieu, compléter les observations faites sur les stations vues en 2015. La station du Néolithique moyen des Marais a fait l'objet d'une cartographie de surface. Les sites mentionnés dans la zone tampon de la station du Bronze ancien des Mongets ont été retrouvés, avec parfois quelques difficultés. Pour chaque site, des tubes repères, destinés à suivre une éventuelle évolution de la couverture sédimentaire, ont été rajoutés si nécessaire, mesurés et marqués. Sur la rive nord du lac, les deux stations classées Monuments Historiques, Le Pâquier et Le Petit Port 1, ont été revues et positionnées. L'emprise de la première a pu être précisée par une cartographie de surface. La seconde est plus difficile à cerner en raison du recouvrement par un voile sédimentaire. Les stations proches ont également été revues avec à l'ouest, pour Le Pâquier celle d'Albigny 1. À l'est pour Le Petit Port 1, la station Bronze final du Petit Port 2, dont l'emprise reste à préciser mais pouvant recouvrir partiellement celle du Petit Port 1, et la station néolithique de La Tour. La reprise des rattachements topographiques à l'aide d'un GPS différentiel, amène des corrections généralement d'ordre métrique et exceptionnellement décimétrique.

En ce qui concerne l'état sanitaire des sites, les constats faits en 2015 sont vérifiés. Les couches archéologiques sont très à totalement érodées. Cette érosion est ancienne et il n'a pas été constaté d'atteinte récente prononcée, à la différence des stations des lacs suisses où la situation est très préoccupante. Toutefois, les actions de la houle, tant naturelle que provoquée par la navigation, restent à surveiller, d'autant que la situation pourrait être amenée à évoluer avec le rétablissement du marnage du plan d'eau. Les impacts anthropiques sont de différentes natures. Ainsi le piétinement par les baigneurs pourrait expliquer le décapage récent d'une partie du site des Mongets. Surtout l'urgence est de

supprimer les amarrages sauvages, fort heureusement peu nombreux mais dont l'impact est destructeur. Enfin, divers anciens corps morts et encombrants sont à retirer. Quatre semaines ont été consacrées au lac d'Aiguebelette qui est le moins bien documenté des lacs savoyards. Les principales interventions datent des années 1957 à 1972 (R. Laurent) puis en 1983-84 et 1998 (A. Marguet). Sur la station néolithique de Beau Phare, inscrite par l'Unesco, de nouveaux repères ont été implantés en deux axes orthogonaux couvrant la station. L'emprise a pu être précisée avec la mise en évidence d'un chemin d'accès depuis la rive actuelle. Long de 50 m, il traverse deux palissades, la première de pieux espacés et la seconde de piquets jointifs. Un court alignement de piquets pourrait indiquer la présence d'une troisième palissade mais cela reste à vérifier. L'espace entre les deux grandes palissades ne présente pas de pieux. Ces deux palissades se rejoignent latéralement et se poursuivent sur la limite ouest de la station. La longueur totale observée est de 96 m. L'espace villageois couvre 55 m dans le prolongement du chemin par 62 m transversalement. Des orientations nettes se dégagent des ensembles de pieux. Elles apparaissent sur le relevé de 130 pieux dans une zone test de 5 m par 20 m. Ainsi, et pour la première fois, l'organisation générale d'un village néolithique des lacs de Savoie est mise en évidence.

Sur la Petite Île, des structures rapportées au Bronze final sur la base de datations par le radiocarbone, sont mentionnées par les intervenants précédents. Les différents alignements de pieux s'avèrent appartenir à un même très grand ensemble, bien plus étendu que ne pouvait le laisser supposer les relevés conservés en archives. Il s'agit d'une palissade qui, avec quelques courtes interruptions, a pu être suivie sur plus de 700 m. Elle semble se poursuivre au-delà dans une roselière interdite d'accès et pourrait donc entourer totalement l'île. Cette disposition n'est pas sans rappeler celle de la station insulaire, également du Bronze final, de Wasserburg Buchau sur le Federsee. La station du Néolithique final du Gojat, classée Monument Historique, est la mieux documentée. Tout récemment, en 2014, elle a fait l'objet d'une courte intervention pour vérifier son emprise. Cette opération, montée dans l'urgence, était motivée par les risques potentiels présentés par les câbles installés pour délimiter des couloirs de course d'avirons. Sur ces résultats, une bouée a été immergée au-delà de la limite du site, côté large. Cette année, comme sur Beau Phare, plusieurs nouveaux repères ont été implantés selon deux axes perpendiculaires. Les observations faites durant cette campagne grâce à une très bonne visibilité amènent à envisager de compléter les mesures de protection. En effet, la question de l'action des baigneurs estivants est une nouvelle fois posée.

Le bilan documentaire et sanitaire des palafittes doit être poursuivi en 2017 sur le lac du Bourget et s'achever en 2018 sur le lac Léman.

Suivi des palafittes Unesco, bilan documentaire et prospection thématique 2017 : lac du Bourget

Après les lacs d'Annecy et d'Aiguebelette en 2015 et 2016, la troisième campagne de suivi des palafittes des lacs de Savoie a été consacrée au lac du Bourget. Durant l'opération, le bilan documentaire a été poursuivi. Pour le lac du Bourget, un total de 7 500 pages a été numérisé.

Pour l'ensemble des quatre lacs, la base documentaire regroupe maintenant près de 12 000 pages dont 9 650 documents graphiques indexés dans une table spécifique pour faciliter leur recherche. Le lac du Bourget comporte quatre sites Unesco qui, avec les zones tampon, se déclinent en huit stations dont cinq du Bronze final, toutes de grandes dimensions (Châtillon, Grésine Est, Grésine Ouest, Le Saut, Les Fiollets), une grande station du Néolithique moyen (Hautecombe) et deux stations, d'emprise plus réduite, du Néolithique final (Les Bourres, Sous le Four). Le petit ensemble du Port 3, proposé sur la première liste pour l'inscription Unesco mais non retenu sur la liste définitive, classé Monument Historique, a également été pris en compte.

Débutée à la sortie de l'hiver, l'opération a bénéficié d'une très bonne visibilité qui ne s'est dégradée que vers la fin des dix semaines de terrain. La recherche des anciens repères en a été facilitée et des compléments d'observations ont pu être réalisés (emprise des pieux visibles à Grésine Ouest, cartographie de surface aux Bourres...). Sur la station des Fiollets, un complément de topographie des pieux visibles a permis de mettre en évidence trois bâtiments du Bronze final, venant compléter un corpus encore réduit. Il s'agit de bâtiments longs de 10 à 14,5 m pour une largeur de 5,5 à 6 m. Ils sont à deux nefs, sans structure centrale à la différence de ceux du Port 3. Pour les neuf stations, sur les 758 tubes repères recensés pour les opérations des années 1950 à maintenant, 589 ont été retrouvés dont 124 ont été relevés au GPS différentiel, permettant de recalculer les travaux antérieurs.

Un SIG spécifique a été mis en place (PaLaS : Palafittes des Lacs de Savoie). Il intègre des données à toutes échelles, des couvertures par satellite jusqu'aux pieux avec leurs caractéristiques, y compris les résultats des éventuelles analyses dendrochronologiques. Pour le Bourget, 4 938 pieux ont été repris. En termes de conservation, la situation est globalement satisfaisante pour les aléas naturels. Hormis la pointe nord de Grésine Ouest qui semble subir les effets de la houle par vent de nord, les autres stations seraient plutôt en phase de sédimentation avec la mise en place d'une couverture de limons carbonatés volatils qui constitue de plus une excellente protection visuelle. Toutefois l'évolution de quelques sites est à surveiller d'autant que le rétablissement prochain du marnage du lac pourrait modifier les conditions actuelles. Les aléas anthropiques demandent une surveillance : ancrages (malgré les interdictions), aménagements (conduite récemment déplacée sur la station de Grésine Ouest, projets de bateaux à passagers dans la baie de Conjux, protection de roselières, balisages...).

Le suivi des palafittes Unesco devrait être poursuivi en 2018 sur les rives du Léman, dans le secteur de Tougues. Au-delà, il y aura à envisager la reprise des collections anciennes, en particulier celle issue des travaux de Raymond Laurent dans le lac du Bourget. D'autre part, l'intérêt du bilan documentaire, avec la remise en ordre d'archives dont certaines étaient en déshérence, amène à poser la question de son extension aux stations non inscrites.

Christophe LANDRY

Inrap Auvergne-Rhône-Alpes ; UMR 5138 « ArAr »

Introduction

Cet article traite d'une opération de fouille qui a été conduite du 18 avril au 7 juillet 2017 à l'emplacement de l'ancienne « Villa Française » à Thonon-les-Bains. Les données enregistrées lors de cette fouille sont actuellement en cours de traitement et il serait prématuré d'exposer les résultats d'analyses non achevées. Il s'agit pour l'heure d'évoquer quelques éléments marquants du site, en guise de préliminaires.

La ville de Thonon-les-Bains se trouve à l'extrême nord des Alpes françaises, en Haute-Savoie, dans la région du Bas-Chablais. L'agglomération antique se développe sur les terrasses fluvio-glaciaires de la rive sud du lac Léman, au pied des contreforts préalpins que constitue le massif du Chablais, barrière d'altitude modérée qui la sépare de la vallée du Haut Rhône et du Valais. Elle se situe respectivement à 20 et 30 km de *Genava* et *Lousonna*, et 75 km de *Boutae* (Annecy) et *Forum Claudii Vallensium* (Martigny). La ville actuelle de Thonon s'étage entre 372 m (niveau artificiel du lac) et environ 450 m d'altitude, au débouché des trois rivières Dranse, qui drainent le massif, et constituent après le Rhône le second pourvoyeur en eau du bassin.

L'agglomération antique était jusqu'à récemment connue essentiellement au travers des découvertes ponctuelles anciennes, et des données issues des sauvetages réalisés pendant les travaux de rénovation urbaine des années 1960-70-80 (Broise, Périllat 1970 ; Segard 2009 ; Ticon, Crola 2012). L'occupation des II^e et III^e s. après J.-C. était perçue grâce notamment aux ateliers de production de céramique à revêtement argileux (GRAT 1978 ; Berman 2015). L'archéologie préventive a permis ces dernières années de documenter la périphérie immédiate de l'agglomération (Landry 2015) et de percevoir d'autres phases d'occupation : les IV^e et V^e s. au Genevray (Landry à paraître a) et l'époque augustéenne (Landry à paraître b) et le I^{er} s. ap. J.-C., avec les vestiges dont il est ici question, mis au jour le long de la rue du Chemin Vieux.

I. Le quartier artisanal du Clos Banderet

De nombreux vestiges d'activités artisanales du I^{er} s. ap. J.-C. ont ainsi été mis au jour dans l'enceinte de l'ancien clos viticole dit « Clos Banderet », qui borde à l'est un probable axe viaire antique, pérennisé à l'époque moderne sous le nom de « Chemin Vieux ». Le quartier s'appelait au XIX^e s. « Les Remanies » et se situe à 300 m à l'est du bourg médiéval et vers 430 m d'altitude, soit 60 mètres en amont du port de Rives, implanté à 650 m de là.

Dès 1959, au moment où était construite la Villa Française, détruite en 2017, J.-C. Périllat observait les premiers vestiges mis au jour dans le Clos Banderet à l'occasion de la construction des installations d'EDF. Plusieurs fours furent alors sommairement fouillés, dont un entièrement maçonné, alors interprété comme une citerne.

Les nombreux ratés de cuisson en céramique grise ainsi que les scories de fer qui y furent prélevés attestent d'une intense activité artisanale dans le quartier.

Le diagnostic réalisé en mars 2016 sur le site d'EDF à l'occasion de sa restructuration, permit de fouiller une bande de 3 m de largeur épargnée entre deux des bâtiments construits en 1959, et d'étudier une petite partie des vestiges alors repérés et largement amputés. Les résultats confirmaient le caractère artisanal du quartier dans la seconde moitié du I^{er} s. après J.-C., tandis que l'urbanisation de l'agglomération s'y fait sentir aux II^e et III^e s. (Landry 2017a).

Un diagnostic préventif réalisé par l'Inrap en 2005 à l'est du Chemin Vieux, sur un terrain enserré entre le site d'EDF et le terrain de la Villa Française, renforçait l'idée du quartier artisanal du I^{er} s., puisqu'il permettait de mettre au jour un puits et un dépotoir contenant un important corpus céramique et des scories de fer (Ferber, Bleu 2005). Ce lot de céramique faisait alors émerger l'hypothèse de l'immédiate proximité d'un atelier produisant des vases en céramique commune grise au cours du I^{er} s.

Un autre diagnostic, réalisé en 2013 de l'autre côté du Chemin Vieux, au numéro 26, appréhendait finalement les vestiges d'un atelier de forge contemporain (Landry 2013), fouillé de fin février à fin avril 2018. Mais c'est en décembre 2016 que le sondage réalisé dans le jardin de la Villa Française permit enfin de faire apparaître la surface de quatre fours, ainsi qu'un solin réemployé en tessonnrière, qui contenait les mêmes céramiques typiques de la production du Clos Banderet (Landry 2017b).

Le site fut décapé au printemps suivant sur une surface de 1 400 m². L'opération permit de mettre en évidence deux zones d'atelier, séparées par un bâtiment sur solins et poteaux attenant à un espace occupé par des dépotoirs primaires.

II. Présentation préliminaire des vestiges

Presque toutes les étapes de la production de céramique sont représentées sur ce site : seule la source d'extraction d'argile ne se trouve pas dans l'emprise étudiée, de même qu'aucune structure de préparation de l'argile n'a pu y être mise au jour (une fosse traitée en 2018 sur le site voisin du numéro 26 pourrait toutefois s'y apparenter). L'étude précise de chaque structure, ainsi que l'analyse stratigraphique des ensembles, restent à faire, afin de comprendre le fonctionnement de chaque espace de ce site artisanal. Mais d'ores et déjà, on peut souligner le caractère très contraint dans l'espace, des infrastructures potières. La topographie particulière de ce bord de voirie qui court sur le flanc d'une butte morainique, a pu entraîner une certaine pression foncière. L'urbanisme de ce quartier semble se structurer au I^{er} s. exclusivement de part et d'autre d'une voirie reliant au nord-ouest le cœur de l'agglomération et au sud-est la voie de la Doie et le débouché de la vallée de la Dranse. Il importait sans doute aux artisans du Clos Banderet d'avoir pignon sur rue et de privilégier les réaménagements successifs des ateliers donnant sur la voirie, plutôt que de les étendre vers l'arrière de parcelles laniérées.



Figure 1 : Vue de la chambre de chauffe d'un des fours anciens (Cliché : Chr. Landry)

II.1. Approvisionnement et façonnage

Si nous ne disposons d'aucune preuve d'un approvisionnement en argile sur site (une source avait néanmoins été identifiée plus au nord-ouest par J.-C. Périllat pour les ateliers du III^e s.), certaines structures fouillées en 2017 traduisent une recherche in situ de matières premières : l'eau et la pierre.

Un puits d'une profondeur conservée de 2,50 m a pu être étudié, à la limite orientale de l'occupation. Cette structure vient s'ajouter au puits identifié en 2005 sur la parcelle voisine au nord (Ferber, Bleu 2005). Le remblaiement de cette structure a permis de concentrer, outre un abondant corpus céramique, de nombreux restes de faune qui constitueront le seul témoin statistiquement solide de la consommation carnée des occupants des lieux.

Une partie des matériaux employés dans la construction des fours et des solins provient directement des graves de la terrasse glaciaire, dont on trouve de nombreux gisements affleurant, à l'est et au nord notamment. Il s'agit dans ce cas de galets de tailles diverses. Mais certains blocs plus ou moins équarris proviennent d'autres sources dont nous avons un exemple sur le site. En effet, un énorme bloc erratique, comme le glacier du Rhône a pu en charrier des milliers dans la région, a servi de carrière d'extraction de roche. Les sédiments morainiques ont été excavés tout autour du bloc, jusqu'à sa base. Plusieurs faces ont été taillées afin d'en extraire des blocs et la surface du rocher comporte encore des traces d'outils. La fosse d'extraction a par la suite été condamnée par un remblai constitué exclusivement de galets.

La phase du façonnage n'est pour l'heure représentée que par une seule structure que l'on peut

interpréter comme une fosse d'encreage de tour de potier. La crapaudine est excentrée au sein du creusement évasé, ce qui rend le plan de la structure assez atypique. Un fragment d'amphore contenant de l'argile crue se trouvait sur le bord de la fosse, nous autorisant à restituer le geste du tourneur.

II.2. Les fours

Les structures de cuisson se répartissent en deux ateliers, l'un au nord, qui se prolonge sur la parcelle sondée en 2005 (Ferber, Bleu 2005) et l'autre au sud qui déborde sur la parcelle voisine jamais explorée.

Dans l'atelier nord, deux fours sont conservés : l'un assez arasé, l'autre mieux préservé, du moins non recoupé par une structure postérieure. Dans l'atelier sud, huit fours sont aménagés dans un espace très contraint, puisqu'ils se recoupent les uns les autres. Les fours les plus anciens (**fig. 1**) sont conservés jusqu'à la base de la sole : seul un de ces fours présente un lambeau de sole en place, avec un carneau encore intact. Il s'agit des plus grands fours sur le site, le diamètre de leur chambre de chauffe a un diamètre de l'ordre d'1,50 m. Les supports de la sole sont aménagés de part et d'autre de l'axe médian. La cour de service présente des dimensions similaires à celle de la chambre de chauffe, voire plus grandes. Le réaménagement des fours postérieurs dans les décombres des premiers occulte malheureusement souvent leur cour de service.

Ces fours postérieurs sont construits avec des matériaux encore plus hétéroclites que les premiers (**fig. 2**). La sole repose sur des supports centraux ou axiaux, avec parfois l'ajout de pilettes sur le pourtour de la chambre de chauffe. Des fragments d'amphore sont incorporés dans le chemisage des parois de la chambre.



Figure 2 : Vue de la chambre de chauffe d'un four réaménagé après destruction du four antérieur (Cliché : Chr. Landry)

Tous les fours ont été détruits et comblés avec des éléments de l'élévation de la structure, ainsi que divers remblais riches en tessons. On constate un geste particulier contemporain de l'abandon de certains fours : le dépôt de vases entiers, selon diverses dispositions, dans le comblement de la chambre de chauffe.

II.3. Les dépotoirs

Trois dépotoirs primaires ont pu être mis au jour sur le site. Ils contenaient des vases complets ratés à la cuisson. L'une des fosses se trouvait dans l'espace compris entre les deux batteries de fours (fig. 3). Les ratés de cuisson étaient déposés au fond de la fosse, puis recouverts par un remblai constitué de fragments de parois en argile rubéfiée.

Toutes les structures excavées en cours d'abandon sur le site ont également servi de tessonnières : fosses diverses, trous de poteau, tranchées de solins... Ces lots de céramique sont plus fragmentés mais également caractéristiques de la production de ces ateliers.

III. Premier aperçu de la production

L'abondant mobilier céramique recueilli (environ une tonne), permet de mettre en évidence des productions inédites, qui concernent exclusivement la période de la deuxième moitié du I^{er} s. Si la production céramique de Thonon, céramiques à revêtement argileux et céramiques communes, qui serait datée entre la fin du II^e s. et la fin du III^e s. (Musée du Chablais 2015 ; Berman 2015), est bien perçue depuis les années 1970, celle de la deuxième moitié du I^{er} s. n'a été observée et interprétée comme une éventuelle production locale que depuis 2005 (Batigne

Vallet dir, en préparation) au travers de trois opérations de diagnostic. La fouille de l'atelier du terrain Villa Françoise, a ainsi offert l'opportunité de lui associer clairement la production identifiée sur le site du Clos Banderet. Cet atelier produit donc dans la deuxième moitié du I^{er} s. de la céramique commune tournée grise, des pots, des jattes et des plats pour la cuisine ainsi que des vases imitant le dolium, pour le stockage ou le transport des denrées. Des vases montrant les mêmes spécificités morphologiques et décoratives que ceux de Thonon sont attestés à Thyez, Genève et Annecy mais l'attribution de ces vases aux productions locales constitue un des objectifs des recherches en cours. Nous présentons ici, avec ce pot au décor à la molette (fig. 4), un exemple de vase qui illustre parfaitement l'identité de cet atelier thononais, mais qui ne semble en revanche pas avoir été exporté hors de Thonon. La datation pressentie pour cet atelier, en l'état actuel des études, concerne exclusivement l'époque flavienne.

Si cet atelier de production de céramique commune à pâte grise est bien le premier identifié à Thonon pour le I^{er} s. ap. J.-C., il faut reconnaître qu'assez peu d'officines similaires ont fait l'objet de fouilles régionalement. Certes Lyon, Vienne et Aoste sont des centres de production bien documentés y compris pour cette catégorie de céramique culinaire, mais à Annecy en revanche les structures de production correspondantes ne sont pas identifiées (Gabayet, dir. 2015), et à Genève non plus. Le style de ces productions thononaises précoces ne s'apparente guère aux répertoires de tradition allobroge, alors qu'il semble davantage inspiré par celui des vases helvètes de La Tène finale. Il importe donc de se tourner vers la rive septentrionale du Léman.



Figure 3 : Vue d'un dépotoir primaire en cours de fouille (Cliché : D. Marchianti)

Si on y connaît moins d'ateliers que dans les capitales que sont Avenches ou Augst (Meylan Krause 2012), la production de céramique y est importante (Luginbühl 1999) et permettra des comparaisons.

À Nyon, seule une production d'époque libérienne est connue, sans atelier fouillé. À Yverdon, les ateliers tibéro-claudiens de Faustus et des Philosophes 24 ne sont connus que par leurs dépotoirs. C'est véritablement Lausanne qui constitue le centre de production le mieux documenté, grâce notamment aux fouilles du quartier de Vidy. Encore que sur les dix ateliers répertoriés (Luginbühl 1999), les fours n'ont été fouillés que dans deux cas, tous plus tardifs : les deux fours de l'atelier du Secteur 23, et celui de Chavannes 29, tous datés de la seconde moitié du II^e s. et de la première moitié du III^e s. Tous les autres ne sont identifiés que par les dépotoirs, celui de la Péniche présentant toutefois des « éléments de four ». Deux sont d'époque augustéenne, quatre tibéro-claudiens, et deux du milieu du siècle (40-60) : celui des Prés-de-Vidy et celui de la Péniche. Ce dernier est le seul à présenter un terminus post quem néronien pour son premier état, tandis qu'une seconde phase de production existe à l'époque flavienne. Cet important centre de production diversifiée a naturellement fabriqué des communes grises, et pourrait constituer le point de comparaison outre-lémanique le plus pertinent pour notre atelier du Clos Banderet. Notons que depuis 2013, l'Institut d'archéologie et des sciences de l'Antiquité de Lausanne, réalise une fouille école avec les étudiants de l'Université et le concours de l'Archéologie Cantonale de Vaud, sur le site de Vidy-Boulodrome, où un atelier de potier, avec un four de la fin du III^e s. ap. J.-C., est en cours d'étude.

Conclusion

Les ateliers mis au jour sur le site de Villa Françoise ont donc livré une dizaine de fours qui ont fonctionné

vers la fin du premier siècle de notre ère. Leur production pourra être caractérisée grâce aux vases retrouvés dans les dépotoirs primaires, et grâce à la tonne de tessons prélevée dans les niveaux d'abandon des fours et des autres structures contemporaines. Si les ateliers ne semblent plus produire au cours du deuxième siècle, les lieux sont réoccupés au cours du III^e s. Il s'agira au cours de l'étude post-fouille de déterminer la nature de l'occupation qui s'implante sur les décombres de l'atelier. La reprise de l'occupation a souffert du fort arasement de ce secteur du Clos Banderet, mais une cave remblayée par des matériaux issus de démolitions démontre que la déprise urbaine n'est que relative dans cette périphérie orientale de l'agglomération.

L'étude céramologique de ce site constituera un jalon important pour la connaissance des contextes du I^{er} s. sur la rive sud du bassin lémanique. L'analyse des pâtes des céramiques produites dans cet atelier du Clos Banderet permettra de commencer à établir un référentiel susceptible de contribuer à l'identification des lieux de production des céramiques communes grises que l'on trouve sur certains sites d'habitat au sud du massif du Chablais.

La fouille de ces ateliers de potiers, ainsi que celle des ateliers de métallurgie, qui a suivi en 2018, fournissent en outre l'occasion d'examiner les mobiliers prélevés par le GRAT lors des sauvetages réalisés de 1959 aux années 1980, sur les terrains construits de part et d'autre de ce tronçon du Chemin Vieux. C'est pour le I^{er} siècle de notre ère une fenêtre qui s'ouvre sur tout un quartier artisanal à l'est de l'agglomération romaine de Thonon, chaînon jusqu'alors manquant dans la documentation entre Lausanne et d'Annecy.

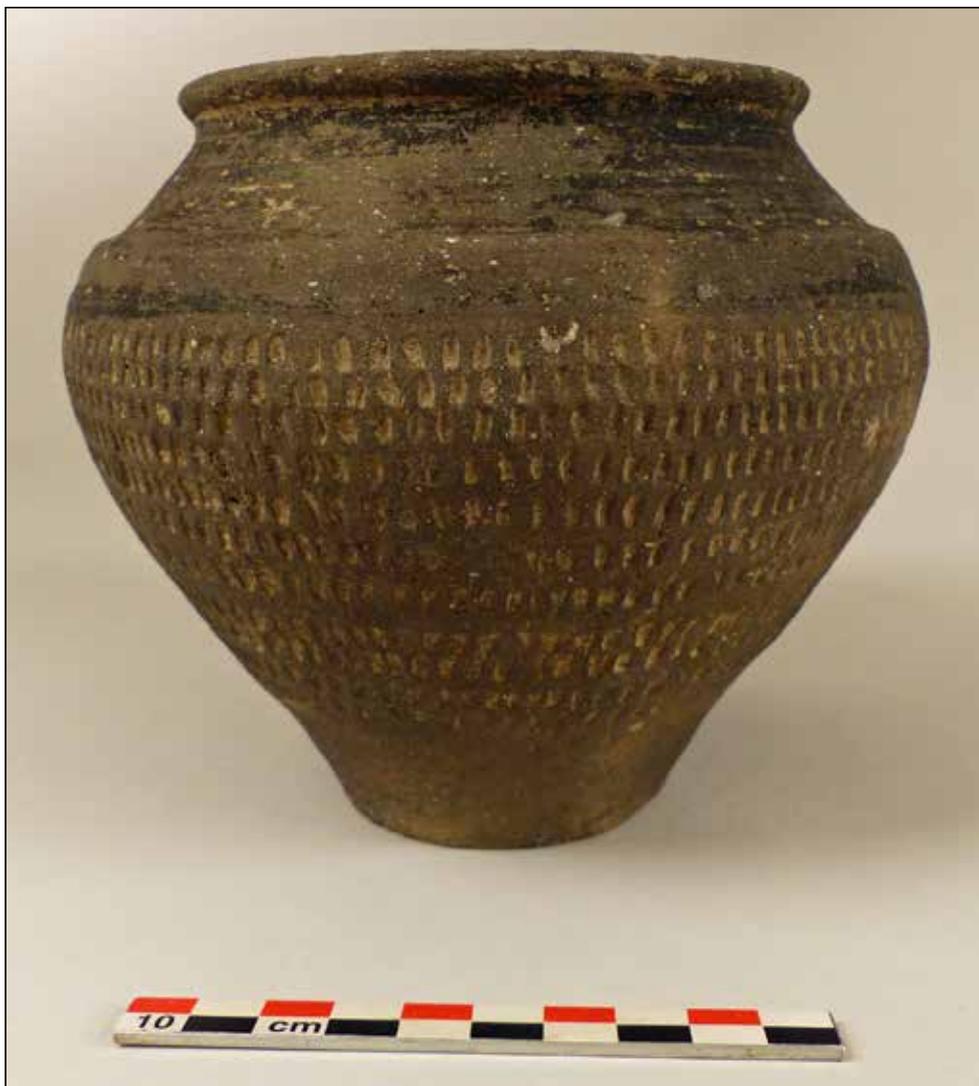


Figure 4 : Pot au décor à molette, raté de cuisson issu d'un des dépotoirs (Cliché : Chr. Landry)

Bibliographie

Batigne : Batigne Vallet C. dir., Bonnet Chr., Dumoulin F., Giry K., Laroche C., Leblanc O., Varennes G., en préparation, *Céramiques de cuisine d'époque romaine en Rhône-Alpes et dans le Sud de la Bourgogne (1^{er} s. avant J. -C. - V^e s. après J. -C.) : morphologie, techniques, approvisionnement*. Action Collective de Recherches 2004-2008.

Berman L., 2015 : « Céramiques gallo-romaines fabriquées à Thonon-les-Bains (Haute-Savoie) », dans *Actes du Congrès de la SFECAG, Nyon 14-17 mai 2015*, Marseille 2015, p. 245-252.

Broise P., Périllat J.-C., 1970 : « Fouilles gallo-romaines de Thonon « Ursules », Compte rendu de campagne 1967-1968 », Extrait du Tome 59 des *Mémoires et Documents publiés par l'Académie Chablaisienne*, 1979, 61 p.

Ferber E., Bleu S., 2005 : *Thonon-les-Bains, 27 Chemin Vieux, Clos Banderet*, Rapport de diagnostic, Inrap, SRA Rhône-Alpes, Lyon.

Gabayet F. dir., Bonnet Chr., Cécillon Ch., Galtier C., Gandia D., Lalaï D., Verot A., 2015 : *Les marges orientales du viens de Boutae. Les fouilles Galbert à Annecy (Haute-Savoie)*, DARA, 42, 445 p.

GRAT (Groupe de Recherches Archéologiques de Thonon), 1978 : « Les fours de potiers gallo-romains découverts à Thonon en 1972, d'après les notes de fouilles de Jean-Claude Périllat », dans *Urbanisme et Architecture en Savoie, Actes du XXVII^e Congrès des Sociétés Savantes de la Savoie, Thonon-les-Bains, 1978*, Académie Chablaisienne, Thonon-les-Bains, p. 58-73.

Landry Chr., 2013 : *Thonon-les-Bains, 26 Chemin Vieux*, Rapport de diagnostic, Inrap, SRA Rhône-Alpes, Lyon.

Landry Chr., 2015 : « L'archéologie préventive : 20 ans de recherche Afan / Inrap à Thonon-les-Bains », dans *Ça s'est passé sous vos pieds... Thonon gallo-romain et ses potiers*, Livret d'exposition, Musée du Chablais, Thonon-les-Bains, p. 12-17.

Landry Chr., 2017a : *Thonon-les-Bains, 33 Avenue Jules Ferry*, Rapport de diagnostic archéologique, Inrap, SRA Auvergne-Rhône-Alpes, Lyon, 180 p.

Landry Chr., 2017b : *Thonon-les-Bains (Haute-Savoie), 23 Chemin Vieux*, Rapport de diagnostic, Inrap, SRA Auvergne-Rhône-Alpes, Lyon, 108 p.

Landry Chr., à paraître (a) : « Du vin antique sur un versant haut-savoyard ? Le vignoble et le pressoir de Versoie à Thonon-les-Bains », in : *Circulations montagnardes, circulations européennes, Actes du 142^e congrès du Comité des Travaux Historiques et Scientifiques, Pau*, 24-28 avril 2017, à paraître.

Landry Chr., à paraître (b) : « La voie de la Doie à Thonon-les-Bains, témoin de la circulation entre Bas et Haut-Chablais aux premiers temps de l'occupation romaine », in : *Circulations montagnardes, circulations européennes, Actes du 142^e congrès du Comité des Travaux Historiques et Scientifiques, Pau*, 24-28 avril 2017.

Luginbühl T., 1999 : « Les ateliers de potiers gallo-romains en suisse occidentale : Nyon, Lousonna et Yverdon », *SFECAG-Fribourg*, p. 109-123.

Meylan Krause M.-F., 2012 : Production et diffusion des céramiques communes chez les Helvètes et les Rauragues, entre ville et campagne. In: *Les céramiques communes dans leur contexte régional : faciès de consommation et mode d'approvisionnement. Actes de la table ronde organisée à Lyon les 2 et 3 février 2009 à la Maison de l'Orient et de la Méditerranée*. Lyon : Maison de l'Orient et de la Méditerranée Jean Pouilleux, p. 235-242. (Travaux de la Maison de l'Orient et de la Méditerranée, 60).

Musée du Chablais, 2015 : *Ça s'est passé sous vos pieds... Thonon gallo-romain et ses potiers*, Livret d'exposition, Thonon-les-Bains.

Segard M., 2009 : *Les Alpes occidentales romaines*, Bibliothèque d'Archéologie Méditerranéenne et Africaine, Editions Errance, Centre Camille Jullian, 285 p.

Ticon J., Crola B., 2012 : *Quarante ans d'Archéologie en Chablais. Présentation des principales découvertes archéologiques réalisées en Chablais par le Groupe de Recherches Archéologiques de 1968 à 2008*, Le Vieil Annecy Editions, Chavanod, 2012, 84 p.

ANNECY

La nécropole ouest du vicus de *Boutae*.

Premiers résultats des fouilles des 39 et 41 avenue des Romains

Franck GABAYET

Ingénieur de recherche (Inrap/Arar-UMR5138)

Durant les étés 2014 et 2016, deux opérations d'archéologie préventive ont été engagées à Annecy, sur des parcelles mitoyennes, au 41 et au 39 avenue des Ro-

mains. Ces interventions ont été l'occasion d'aborder pour la première fois un secteur correspondant à une partie de l'emprise d'un vaste espace funéraire, dit nécropole ouest du vicus de *Boutae*.

L'emprise de fouille est implantée au cœur d'un secteur où il est communément admis qu'était localisée la principale nécropole de *Boutae*, dite « nécropole ouest », mentionnée depuis la fin du XIX^e s., mais finalement très partiellement documentée (fig. 1). Selon la tradition érudite, c'est là qu'étaient enterrés les habitants de l'agglomération.

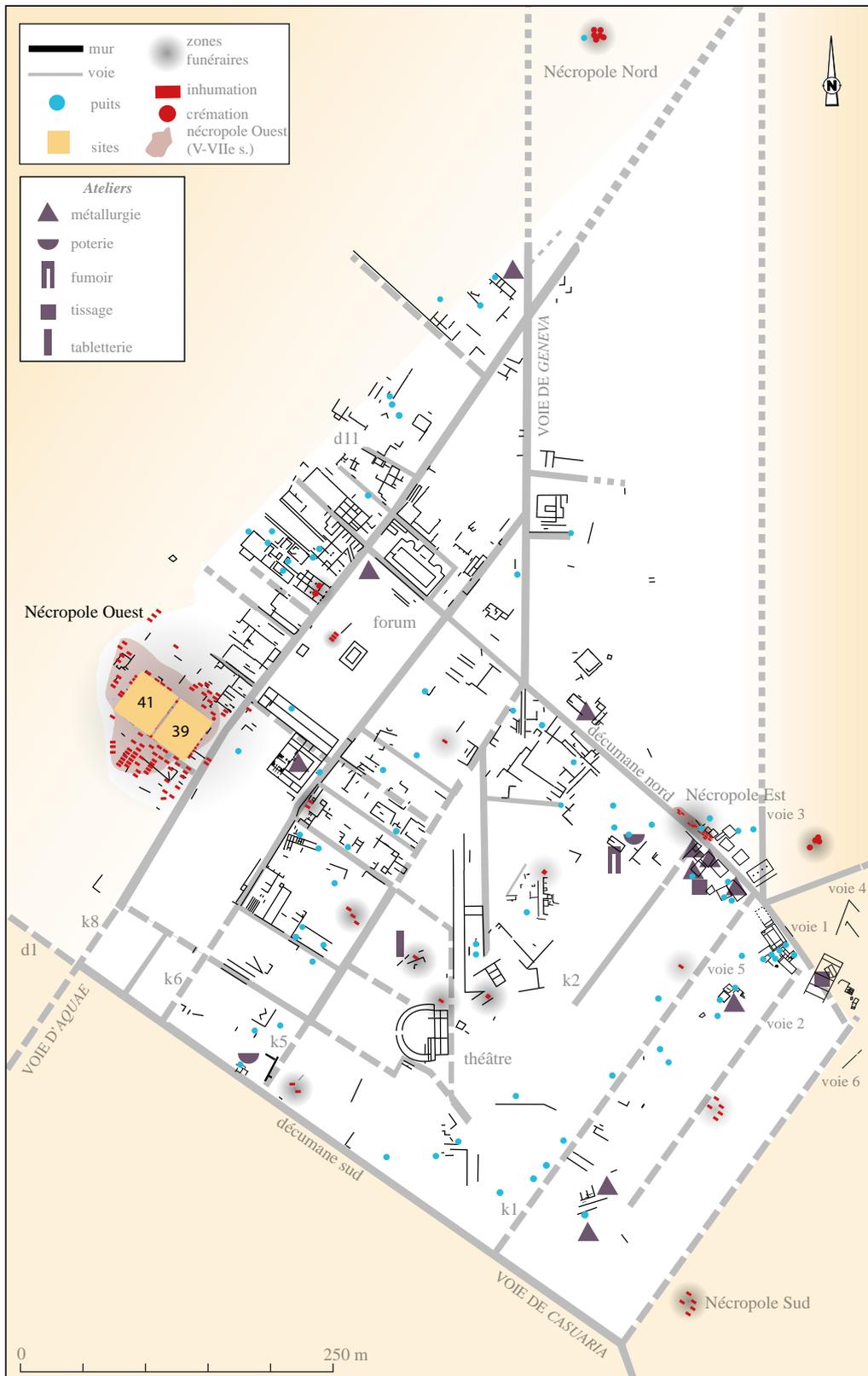


Figure 1 : plan synoptique de *Boutae* : localisation des sites des 41 et 39 avenue des Romains (d'après Gabayet 2015, p. 208)



Figure 2 : 41 et 39 avenue des Romains : ensemble des vestiges antiques avant abandon (état 3, fin II^e-début III^e s.) (DAO : É. Bayen, Inrap ARA)

mération depuis les origines du vicus jusqu'à son abandon. À l'issue des deux opérations archéologiques, il est désormais assuré que cette nécropole, bien plus tardive qu'admis jusque-là, est en fait installée sur les ruines d'un quartier occupé du I^{er} à la fin du II^e s. apr. J.-C. Sans entrer dans le détail, plusieurs édifices sont restitués, ainsi qu'une rue, parfaitement intégrée dans le réseau viaire urbain, mais inconnue avant la fouille. Les ruines du quartier déserté sont finalement scellées par un remblai daté du III^e s. (fig. 2) C'est donc au sein de friches urbaines que sera installé le nouvel ensemble funéraire, à la toute fin de l'Antiquité. Ceci posé, cette contribution étant le fruit de la livraison de premiers résultats, il faudra attendre l'explo-

tation de l'ensemble des données pour être en mesure de proposer une synthèse de l'évolution de ce quartier sud-est de l'agglomération antique et son lien avec la nécropole (fig. 3).

Les deux opérations archéologiques, quasiment contiguës, sont séparées par une berme qui par endroit n'excède pas 3 m (fig. 4). Elles explorent un même ensemble funéraire, dont les limites sont à rechercher hors de l'emprise, sur une surface totale de 1 200 m² au 41, où l'ensemble des vestiges archéologiques est souvent dérasé, et de 573 m² au 39. Plus de 227 sépultures avérées ou probables (respectivement 125 et 102) ont été mises



Figure 3 : Les fouilles des 41 et 39 avenue des Romains (clichés : équipe de fouille)

au jour dont 194 individuelles et une tombe double. À ces inhumations se rajoutent une trentaine de dépôts secondaires, liés à des réductions à l'intérieur, comme en dehors des sépultures.

Les tombes montrent de nombreux types, coffrages de bois calés au moyen de matériaux de récupération divers, contenant monoxyles, coffrages mixtes périssable ou non, avec en particulier un nombre important de coffrages en dalles de molasse. Un peu plus d'un tiers des sépultures présentent des éléments indiquant une réutilisation des tombes et des emplacements, avec jusqu'à quatre niveaux de sépultures reconnus (fig. 5).

Le travail d'identification biologique a été conditionné par la représentation et la conservation des individus. Si l'étude de l'âge et du sexe, dont les résultats sont limités, n'apporte pas d'argument pour discuter d'une sélection particulière de la population, des comparaisons avec des sites inscrits dans des chronologies similaires, ont montré

qu'à Annecy, la stature des hommes comme des femmes, est bien au-dessus des valeurs habituellement rencontrées. Autre particularité, deux sujets adultes de sexe indéterminé présentent des blocs craniofaciaux qui pourraient avoir fait l'objet d'une déformation artificielle.

Pour ce qui est des dépôts associés aux sépultures, au 41 avenue des Romains, seule une douzaine de tombes est gratifiée de mobilier, porté ou volontairement disposé dans la fosse sépulcrale. Le nombre des objets et des tombes concernées s'est révélé beaucoup plus élevé lors de la fouille du 39 avenue des Romains.

Sans livrer un inventaire exhaustif, on peut signaler une dizaine de peignes décorés en os, de nombreuses perles en verre ou en pâte de verre accrochées à des châtelaines ou portées en colliers, plusieurs boucles de ceinture ou fragments de plaques-boucle, un bracelet en argent massif et un nécessaire de toilette en argent disposé dans une tombe du 39, et comme souvent, plusieurs

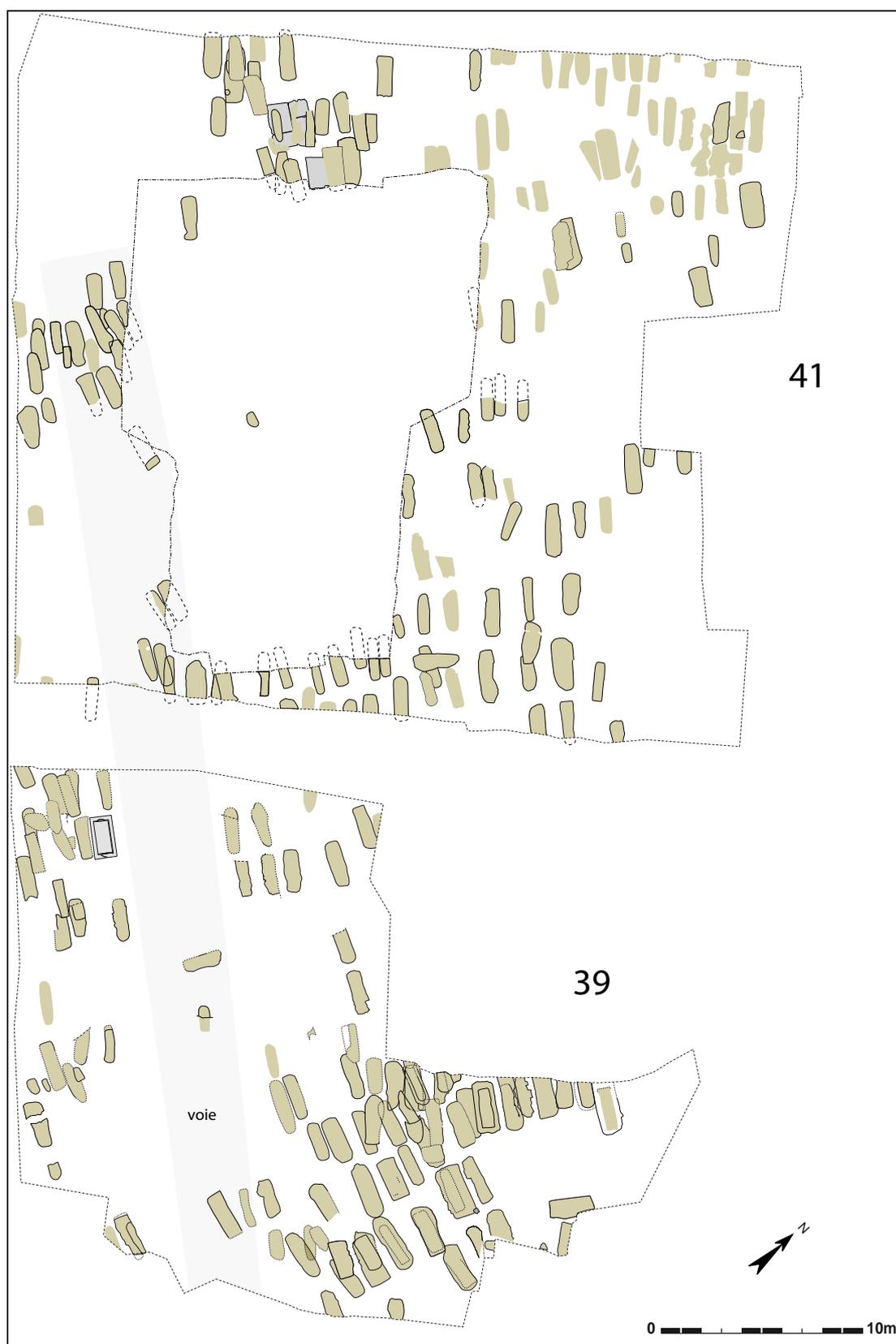


Figure 4 : 41 et 39 avenue des Romains : localisation des tombes (deuxième moitié Ve-VIIe s.)
 (DAO : É. Bayen, Inrap ARA)

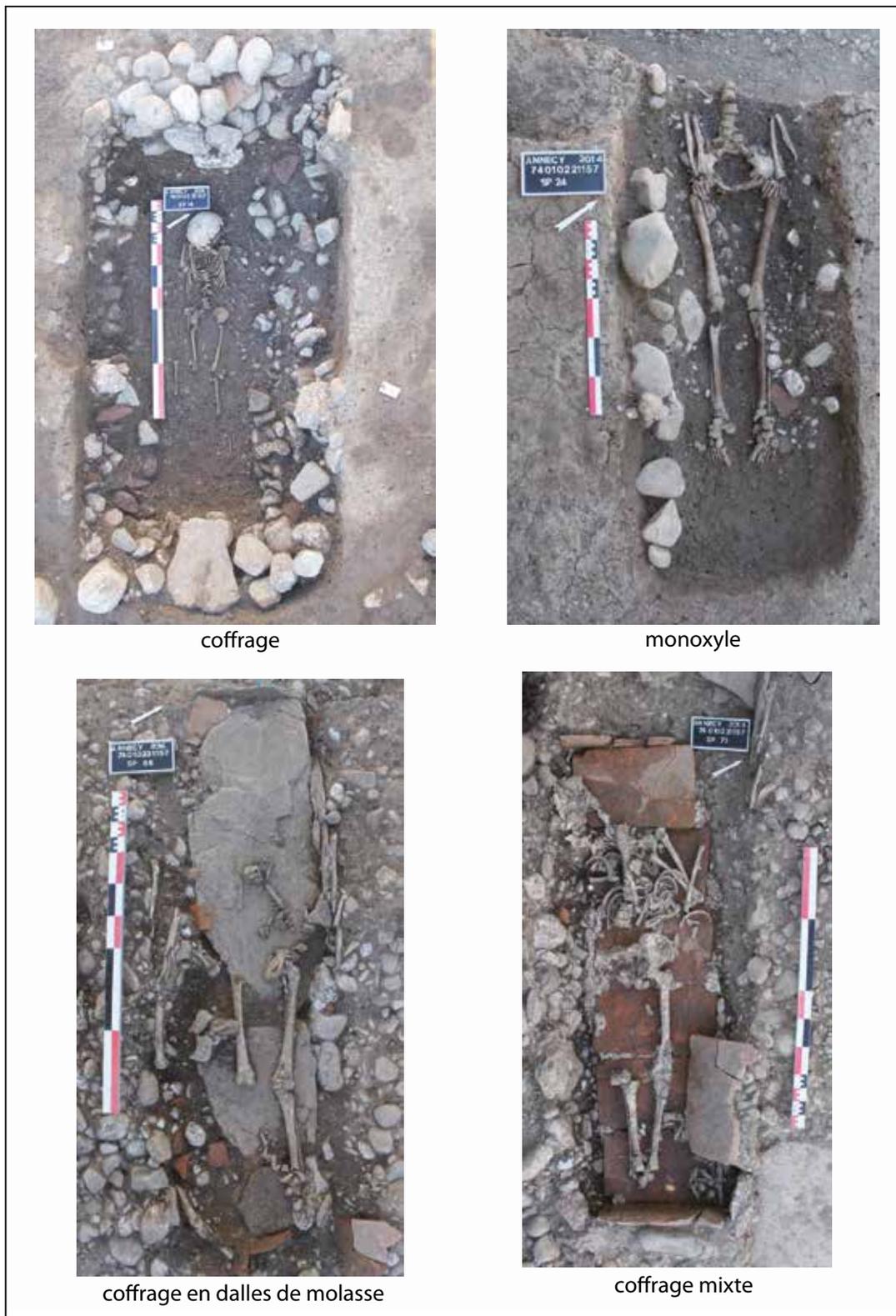


Figure 5 : exemples d'architectures funéraires (clichés : équipe de fouille)

fibules. Cinq fibules ansées à digitation en argent rehaussées d'or ont ainsi été découvertes, mais également plusieurs fibules zoomorphes avec notamment six exemplaires de petits chevaux en argent et une fibule aviforme (fig. 6). On peut encore signaler un pendentif estampé d'origine syro-palestinienne, très fréquent dans sa région de production, mais plutôt rare sur le territoire français où seulement trois exemplaires sont répertoriés en contexte archéologique. Plutôt rares à Annecy, seules deux armes sont inventoriées : une pointe de flèche et un scramasaxe encore doté d'une partie de son fourreau en bois.

L'étude du mobilier, des architectures funéraires et une série de datations par le radiocarbone fournissent des données cohérentes pour préciser la chronologie de l'occupation funéraire, que l'on peut désormais fixer entre la deuxième moitié du V^e s. et la fin du VII^e s.

Bien qu'elle ne constitue qu'une première ébauche de réflexion, la présentation des résultats de la fouille du 41 avenue des Romains, permet de parcourir quelques-uns des thèmes du colloque, en particulier la notion de mobilité : les résultats de l'opération laissent entrevoir l'ar-

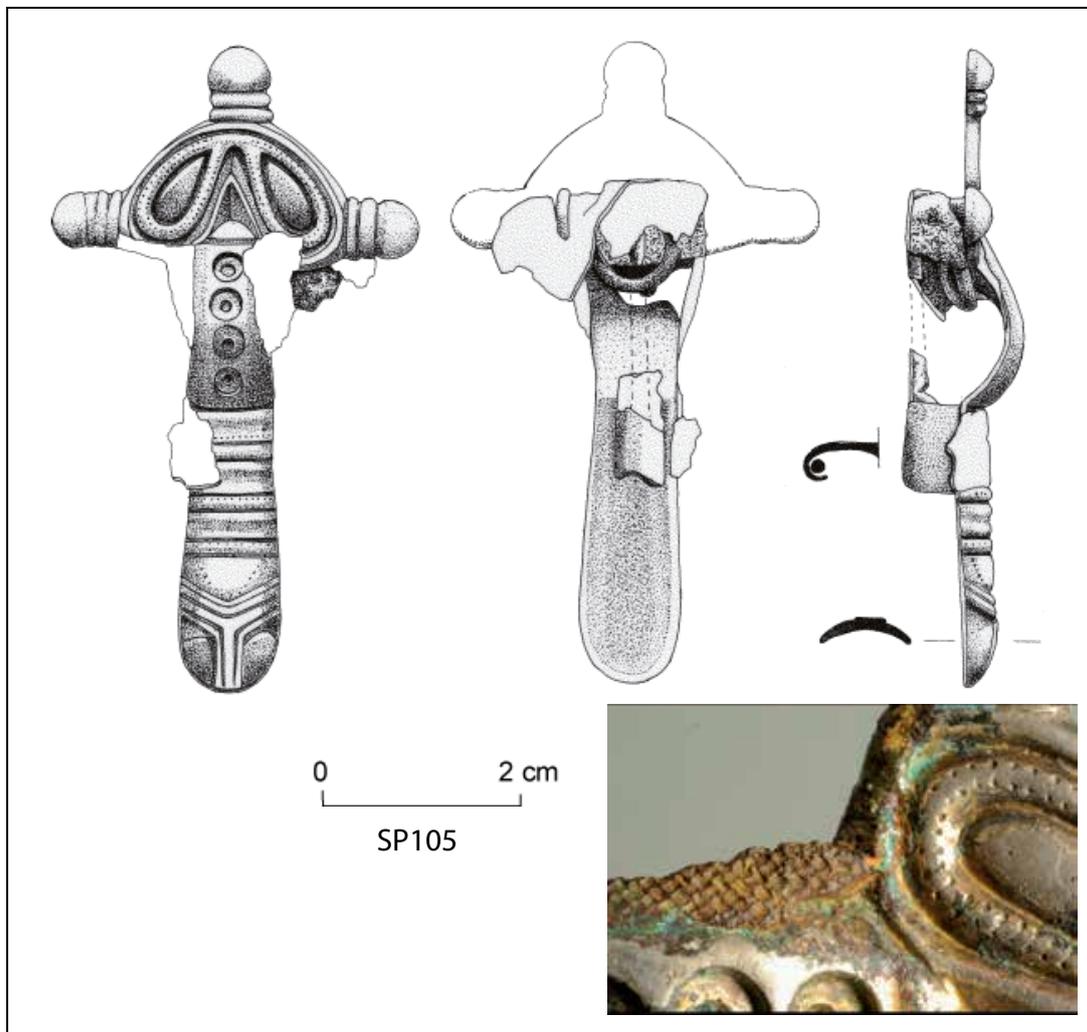


Figure 6 : SP 105 : fibule ansée à 3 digitations avec trace de tissus (dessin : C. Plantevin, Inrap ARA – cliché : É. Retournard, Université Blaise-Pascal, EA 1001 CHEC)

rivée à *Boutae* d'un groupe qui investit un nouvel espace funéraire... un groupe qui met en œuvre des types d'architectures funéraires inédites, qui transporte avec lui un mobilier luxueux suffisamment spécifique pour lui attribuer une provenance des régions de Germanie...

Pour produire des résultats plus aboutis, il faudra finaliser les études et synthétiser l'ensemble des données et en premier lieu attendre la réalisation du rapport de fouille de l'opération du 39 avenue des Romains. Il restera aussi à mettre en œuvre des analyses complémentaires, notamment isotopiques et, à termes, sur l'ADN... pour espérer comprendre un peu plus précisément la nature et le parcours de ces migrants, qui, au V^e s., sont venus enrichir le substrat local.

Note :

L'opération du 41, avenue des Romains a été réalisée entre le 15 juillet et le 19 septembre 2014 sous la direction de F. Gabayet, M. Rouzic prenant en charge la fouille des tombes. La seconde intervention, cette fois au numéro 39, s'est déroulée entre le 1er août et le 28 octobre 2016, dirigée par F. Gabayet, N. Crépeau étant responsable du secteur funéraire. Pour des raisons d'organisation du plan de charge des différents intervenants, le rapport de fouille du 39 avenue des Romains n'est pas encore entièrement réalisé au moment de la remise de ce manuscrit.

YVOIRE
Aux bords du Léman
L'établissement rural carolingien du sorbier

Marco ZABEO
Archeodunum

Haut Moyen-Âge

1. Introduction

La fouille réalisée sur la commune d'Yvoire (Haute-Savoie) au lieu-dit « Au Sorbier » en amont d'un projet immobilier a permis de mettre en évidence les vestiges d'un habitat rural d'époque carolingienne et d'appréhender les grandes lignes de son organisation. L'ensemble de ces découvertes nous apporte des informations inédites pour le secteur d'Yvoire et contribue à compléter nos connaissances sur l'habitat rural du haut Moyen Âge en Haute Savoie, qui demeure un sujet largement méconnu en l'état de la recherche.

Le site se développe entre la route de Messery, à l'ouest, et le chemin de la Bossenaz, au sud, à l'entrée ouest de la commune (fig. 1). Il prend place vers 400 m d'altitude sur un replat en haut d'une butte morainique dominant le lac Léman qui se trouve à environ 300 m. Le faible recouvrement végétal peut contribuer à expliquer le degré d'arasement parfois très important des niveaux archéologiques notamment dans la moitié est de la parcelle en relation avec l'altimétrie du terrain.

2. Aspects chronologiques et culture matérielle

Du point de vue chronologique, cette occupation demeure assez délicate à cerner du fait de l'indigence d'éléments datant. En ce qui concerne la céramique, aucun fragment n'a pu être lié de manière certaine à l'époque carolingienne, le corpus n'étant constitué que de quelques tessons pour la plupart en position résiduelle ou trop fragmentaires pour permettre une datation fiable. Cette absence peut s'expliquer par une raréfaction de la céramique dans les vaisseliers de cette époque, au profit du bois, généralement non conservé, mais également de la pierre ollaire, un peu plus abondante sur le site.

Au Sorbier cette catégorie de mobilier est illustrée par un faciès typologiquement homogène produit en Val d'Aoste (Italie) à partir de la fin de l'Antiquité jusqu'au XI^e siècle, couvrant de facto tout le haut Moyen Âge. En termes pétrographiques ces récipients appartiennent tous au type G, c'est-à-dire au groupe des chloritoshistes à grains grossiers, tandis que leurs traits morphologiques, qui restent assez simples et limités à un petit répertoire, permettent de les rattacher au style 6. La quasi-totalité des individus présente des traces d'action du feu, de suie, de dépôts organiques et d'altération de la roche, ce qui assure l'usage culinaire de ces récipients.

La présence d'un système de cerclages métalliques est attestée pour l'un d'entre eux à travers une série de clous alignés sur les bords, la panse et au niveau du fond. Ce système devait servir à fixer une anse permettant ainsi de suspendre le récipient au-dessus du feu. On signale enfin la présence de deux graffitis, à priori incomplets, pouvant correspondre à des indications de poids ou de volume.



Figure 1 : Localisation du site

Si, comme nous l'avons vu, l'apport chronologique du mobilier s'est avéré globalement très modeste, la datation par le ¹⁴C de quelques échantillons de charbon de bois a permis de cibler un intervalle chronologique plus resserré, compris entre le VIII^e et le X^e siècle apr. J.-C.

3. Organisation spatiale

L'essentiel des vestiges mis au jour à Yvoire, déployés sur une superficie d'environ 2 000 m², constitue un ensemble cohérent qui rend compte d'un même habitat (fig. 2). L'absence presque totale de recoupements entre structures tend en effet à suggérer une seule phase d'aménagement. Son extension exacte demeure toutefois inconnue dans la mesure où les vestiges s'étendent vers le nord en dehors des limites imposées par la prescription. Cela autorise à envisager un possible lien, difficile à définir en l'état, avec les structures documentées sur la parcelle mitoyenne « À Dessinges » lors d'une opération de diagnostic (Réthoré 2007).

L'habitat du Sorbier se compose de quelques constructions sur poteaux associées à des espaces de circulation en dur et à d'autres structures fossoyées tantôt isolées tantôt organisées en petits ensembles. L'occupation s'inscrit dans une trame générale nord-ouest/sud-est en épousant le sens de la pente naturelle en direction du lac.

Le secteur est sillonné par un réseau de drains modernes ayant ponctuellement impacté les structures archéologiques, ce qui a parfois entraîné des difficultés de lecture.

Un certain nombre de structures en creux, situées notamment dans la zone nord du site, n'a fourni aucun élément de datation ni d'indice d'ordre spatial permettant d'établir un rapport avec d'autres vestiges ou ensembles cohérents datés.

4. Le bâtiment d'habitation

L'établissement gravite autour d'un bâtiment à plan carré d'environ 12,5 m de côté, soit un peu plus de 150 m². Ses fosses d'ancrage dessinent une maille régulière scandée par des entraxes constants de 2,7 à 3,3 m. L'édifice

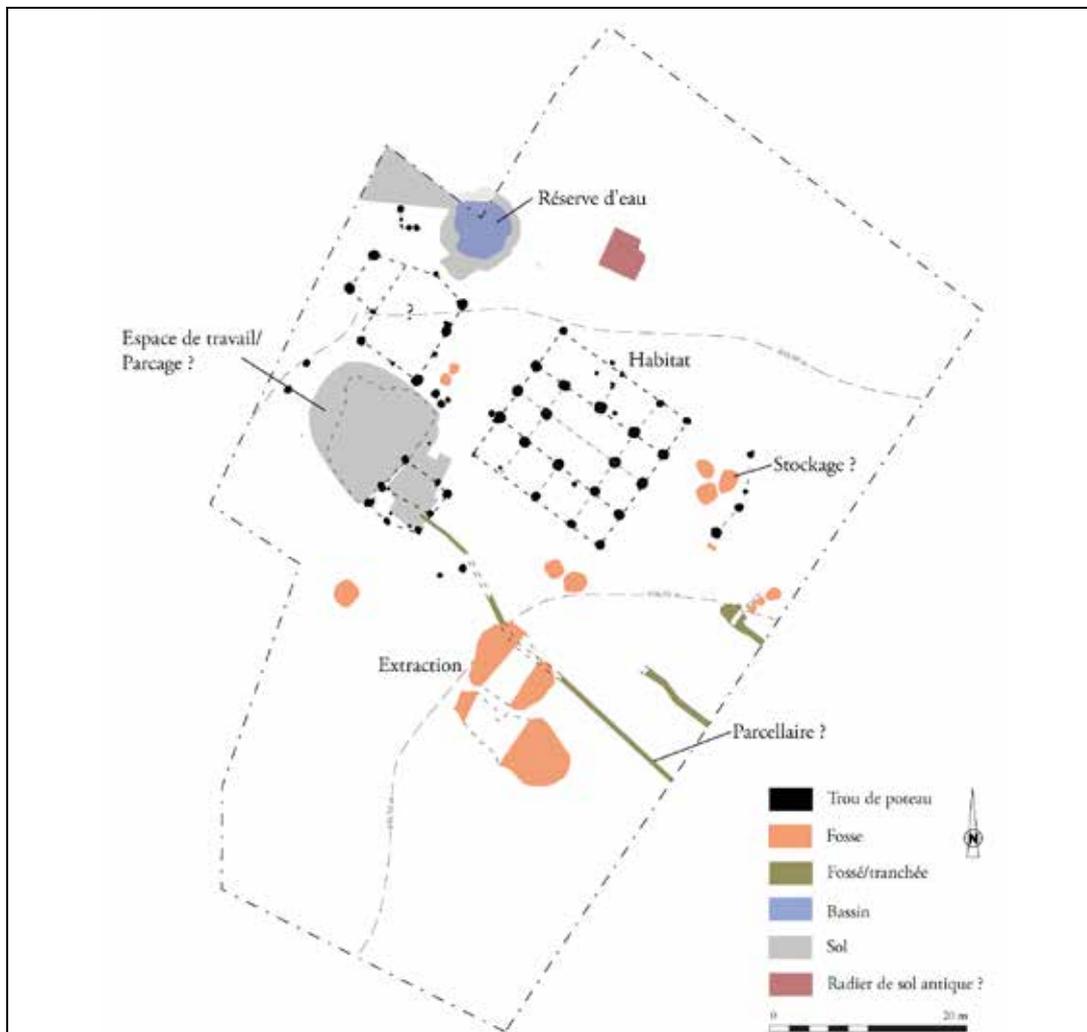


Figure 2 : Plan général de l'établissement

se compose d'un module porteur central rectangulaire de 73 m² flanqué par deux galeries périphériques d'égale largeur. Le corps principal est défini par trois alignements parallèles de poteaux dont 10 se répartissent sur les rangées latérales tandis que la file axiale en compte 4, le poteau médian n'étant pas présent. Cela n'est pas imputable aux facteurs de conservation mais correspond à une caractéristique architecturale propre à l'édifice, qui se singularise donc par un ample espace central de 42 m² correspondant au véritable cœur du bâtiment.

Avec une moyenne de 90 cm de diamètre ces fondations se distinguent nettement des trous de poteau bornant les galeries latérales qui ne dépassent pas 70 cm. Ceux-ci reprennent la trame des fondations majeures en se disposant de façon symétrique sur le prolongement des travées.

D'autres structures de faibles dimensions ont été mises en évidence au sein de l'espace bâti, sans qu'il soit possible d'établir avec certitude leur rôle architectural. C'est le cas de deux trous de poteau repérés au niveau des grands côtés du module central et d'un ensemble de quatre petites anomalies qui semblent délimiter un espace pseudo-quadrangulaire au sein de la galerie nord.

Au sud-est de l'édifice un pseudo-alignement de poteaux borde un espace probablement destiné au stockage, tandis que sur le côté sud-ouest deux fosses de forme vaguement quadrangulaire matérialisent des

aménagements à vocation domestique ou agricole dont la fonction n'a pas pu être précisée par la fouille.

Par ses proportions comme par le module de ses fondations, ce bâtiment évoque une architecture assez puissante en ce qui concerne son corps central, pour lequel on peut envisager la présence d'un étage. La disposition de la toiture peut être en partie approchée à partir de la disposition des supports. La configuration à deux nefs, déclinée ici dans une forme hybride (absence du poteau central au sein de l'axe faitier) suppose un toit à deux pans symétriques reposant sur une poutre faîtière et des arbalétriers obliques. Quant aux galeries de façade, les toitures devaient s'appuyer d'un côté sur les pannes sablières du module central et de l'autre sur la file de poteaux extérieure. La présence de galeries longitudinales laisserait par ailleurs supposer que l'accès devait se faire par le moyen de ces espaces couverts.

Concernant la nature de l'élévation, l'hypothèse d'un clayonnage de branchage recouvert d'un torchis semble viable.

L'ampleur de la construction unie à la présence des galeries périphériques, qui font office d'interfaces entre le véritable bâtiment et l'espace extérieur, militent pour une destination résidentielle ou éventuellement mixte de type maison-grange en présence d'un étage.

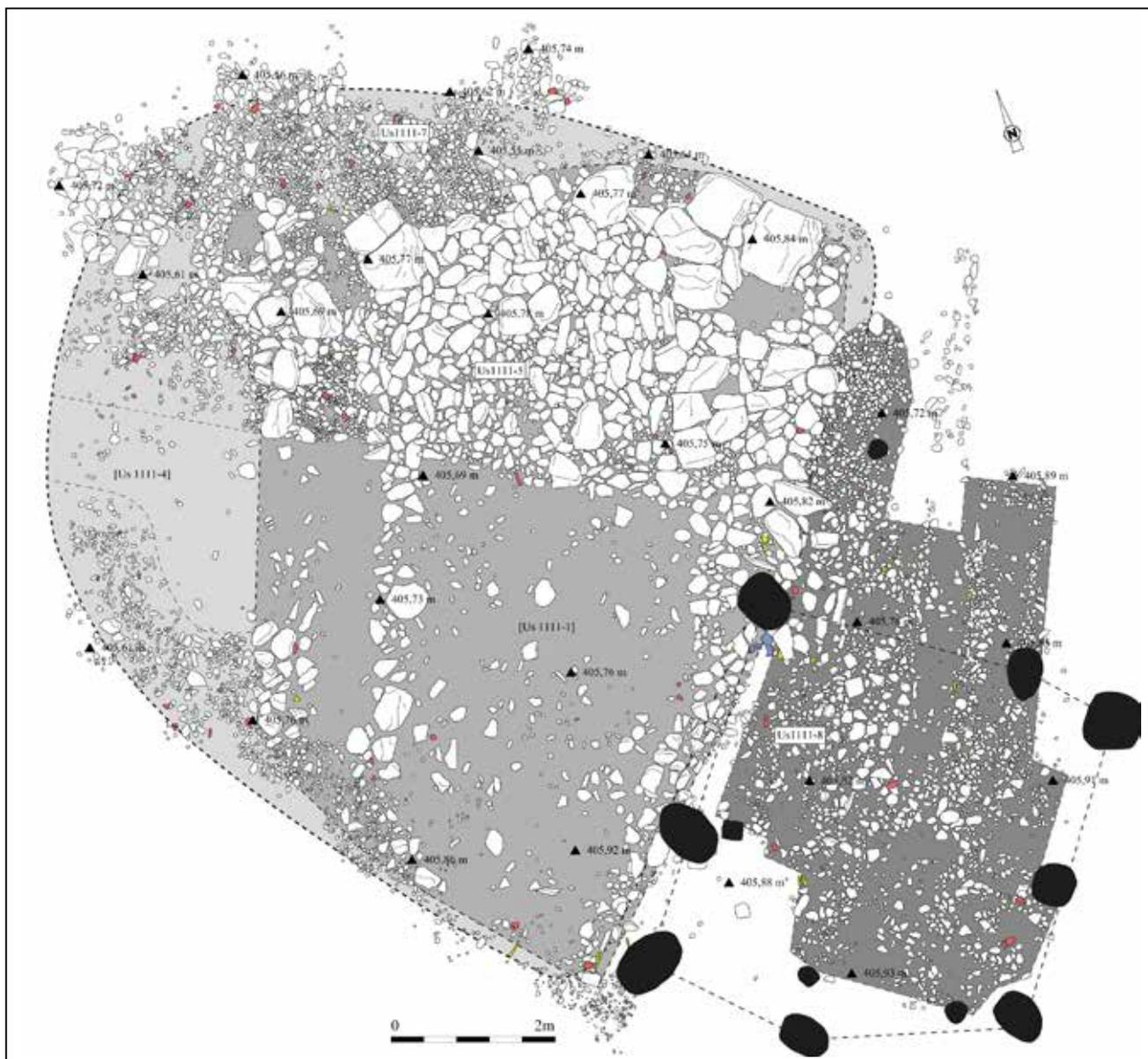


Figure 3 : Plan de l'espace empierré et de la construction sur poteaux annexe

L'indigence de parallèles à l'échelle locale pour cette période a imposé d'élargir le rayon géographique aux régions voisines où plusieurs exemples d'édifices similaires sont connus. Ils présentent tous une structure porteuse principale à deux nefs longée par une ou deux galeries de façade. On se limitera ici à citer les cas de Neronde « Chazelle » dans la Loire (Martin 2012, pp. 47-49) et, pour le Jura, de Quintigny « En Fleury » (Simonin 1995) et Choisey (Peytreman 2003, vol 1, p. 145, fig. 35.5 ; vol 2, p. 144). D'autres constructions comparables ont été recensées en Ile-de-France pour l'époque carolingienne. On mentionnera entre autres les exemples des « Sureaux » à La Grande Paroisse en Seine-et-Marne (Petit 2009, p. 28), de Santeny « Le purgatoire / ZAC du Clos des près brûlés » en Val-de-Marne (Poyeton 2009, p. 237) sans oublier le bâtiment dégagé à Villiers-le-Sec en Val d'Oise (Gentili 2009, p. 118).

5. Un espace destiné aux activités agropastorales

5.1. Stratigraphie et articulation

À l'ouest du bâtiment d'habitation c'est la présence d'un ample espace empierré qui retient l'attention (fig. 3). Il comporte un plan en fer à cheval de 10 x 9 m pour une superficie effective de 76 m².

L'empierrement vient colmater une cuvette sans doute artificielle décaissant le substrat naturel afin de compenser l'effet de pente, en soi assez faible. Le creusement, défini en amont par une paroi abrupte d'environ 25 cm de haut, présente autrement un profil concave.

Un cailloutis dense et bien tassé parsemé de fragments de TCA tapisse le fond de la dépression sur une épaisseur assez modeste (5/6 cm). La composante lithique est liée par un sédiment argileux brun foncé ayant livré principalement de la faune et quelques fragments de récipients en pierre ollaire.

Ce premier niveau est recouvert par un assemblage de blocs aux modules variables posés majoritairement de chant dont l'épaisseur peut atteindre 30 à 40 cm. Des grandes dalles (jusqu'à 90 cm de long) sont également employées sur le côté nord de cette surface sans pour autant y dessiner un espace défini. Le tout est scellé par une couche d'occupation très chargée en matière organique, d'où sa couleur sombre.

Quant au mobilier, la faune et la pierre ollaire constituent là encore les éléments mieux représentés, bien que les quantités demeurent très modestes. On

remarquera également la présence d'une pierre à aiguiser en grès et d'un probable élément de serrurerie en fer.

5.2. Hypothèses de restitution

L'interprétation de cet aménagement n'est pas exempte d'incertitudes dans la mesure où la relation entre ces deux niveaux empierrés se prête à des lectures différentes.

Dans le cas de deux aménagements successifs se chevauchant au même emplacement, le niveau en cailloutis correspondrait assurément à un premier état. Ses caractéristiques morphologiques, à partir de sa mise en œuvre soignée, de sa solidité et de sa relative régularité, semblent en effet compatibles avec un radier de sol ayant pu faire l'objet d'un piétinement direct, ainsi que le suggère également la présence de mobilier épars quoiqu'en quantités modestes. Son installation au fond d'une excavation ne joue pas en faveur d'un aménagement à l'air libre du fait des contraintes liées à la stagnation des eaux de pluie. Il faudrait donc supposer la présence d'une superstructure à protection du sol excavé qui n'aurait laissé aucune trace archéologique. Selon cette hypothèse, à considérer comme *lectio difficilior*, le second niveau empierré n'interviendrait qu'après l'abandon de ce premier aménagement afin de niveler la cuvette.

Or si nous prenons à référence les quelques exemples alto-médiévaux de construction en « fer à cheval » – ou avec un pignon en abside selon les auteurs – (cf. les exemples du site des Trois-Domains dans la Meuse : Frangin *et al.* 2014, pp. 345-350) nous remarquerons que généralement ces bâtiments ne présentent pas des sols excavés, sont équipés de foyers, sont délimités par des sablières basses ou des poteaux et l'espace interne est reparti d'habitude en deux nefs, ce qui n'est manifestement pas le cas au Sorbier.

Au regard de ces éléments, la présence d'un bâtiment à cet endroit semble peu probable à moins d'imaginer des fondations sur solins de pierres qui auraient complètement disparu.

Cela nous mène donc à envisager une autre hypothèse, comportant un aménagement d'un seul tenant constitué d'un niveau de préparation en cailloutis recouvert par un radier de sol massif ménageant une surface plane apte à la circulation.

Si les rares éléments de comparaison disponibles, comme celui de Meyzieu « La Chapelle » dans le Rhône (Coquidé *et al.* 2001, pp. 399-400) ou ceux de Dassargues dans l'Hérault (Garnier *et al.* 1995, p. 53), tendraient à orienter l'interprétation vers une aire de traitement des récoltes (séchage, battage, vannage des céréales), il faut en revanche souligner comme ces aménagements, à différence de celui du Sorbier, sont systématiquement associés à des structures de stockage (greniers et silos). Il faut également souligner la forte disparité en termes de dimensions, les exemples cités étant caractérisés par des superficies beaucoup plus importantes allant de 150 à 500 m².

D'autre part, les analyses palynologiques permettent d'alimenter la discussion fonctionnelle en évoquant l'hypothèse d'un espace destiné au parcage du bétail. En

effet, les taux particulièrement élevés enregistrés par le pin et le bouleau, autrement beaucoup plus faibles sur le site, pourraient trahir un apport volontaire de feuillages dans la confection d'une litière destinée aux animaux. Plus spécifiquement, la forte représentation du bouleau pourrait être liée à l'élevage ovin, puisqu'on sait que ses feuilles faisaient partie de l'alimentation des bêtes à laine (Daubenton 1810, p.73).

Dans ce cas de figure une fonction d'abris pour les animaux pourrait être accordée à la petite construction sur poteaux (4,5 x 5 m, soit 22,5 m²) accolée au flanc sud-est de l'empierrement, elle aussi équipée d'un sol en cailloutis. Son ossature est matérialisée au sol par huit trous de poteau, trois desquels sont doublés à l'intérieur par des jambes de force, ce qui expliquerait le faible ancrage de ces fondations (20 à 30 cm).

6. D'autres aménagements annexes

6.1. Un ensemble bâti indéterminé

Au nord-est du radier se développe un espace d'environ 50 m² encadré par une série de structures en creux pouvant individualiser un bâtiment (**fig. 2**). Sa restitution demeure en tout cas problématique, les niveaux archéologiques étant perturbés par le passage de trois drains modernes. Bien que l'hypothèse d'un seul et même ensemble bâti ne soit pas à exclure au regard d'une répartition spatiale relativement régulière, l'éventualité que ces structures correspondent à plusieurs installations indépendantes, impossibles à caractériser, paraît également viable en raison de leur hétérogénéité morphologique. En effet, outre les structures clairement identifiables avec des trous de poteau, on recense également des probables soubassements empierrés destinés vraisemblablement au soutien d'un support posé.

6.2. La mare

Cet ensemble jouxte au sud une mare pseudo-circulaire d'environ 6,5 m de diamètre à l'ouverture dont la capacité est estimée à environ 10 m³. Ses parois évasées aboutissent à un fond plat situé à 1,3 m sous le niveau de décapage. La cavité est tapissée de blocs et dalles aux modules variables (10 à 80 cm) à l'instar de la nature géologique des roches employées (molasse, grès, calcaire, galets etc.). La mare est cernée sur une bande d'environ 50 cm de large par un niveau de circulation en cailloutis qui forme un décrochement sur le côté sud pouvant marquer un accès ou une zone d'activité particulière.

La dynamique sédimentaire observée à son intérieur trahit sans conteste un processus de tri hydraulique, actif notamment dans la partie inférieure de la séquence. La stratigraphie débute avec un dépôt argileux gris clair aux reflets verdâtres épais d'une soixantaine de cm. Elle se poursuit avec une couche sensiblement comparable à la précédente malgré un tri granulométrique plus grossier et une présence plus importante d'inclusions. Une couche sableuse gris-rougeâtre issue probablement de l'effondrement des parois vient s'intercaler entre ces deux dépôts lors du colmatage graduel de la structure. Avant que ce processus ne s'achève, le bord sud-ouest de la mare fait l'objet d'une recharge en matériaux durs. Cela marque le rétrécissement de la surface en eau qui apparaît désormais reléguée à la seule partie centrale.

Le comblement définitif de la structure se fait par un dépôt très organique épais de 50 cm précédant une concentration de blocs de tailles variables qui correspond probablement à une dernière tentative d'assainissement.

6.3. Les fosses d'extraction

La nature d'autres vestiges rattachés à cette occupation mérite enfin d'être évoquée. On remarquera notamment la présence en périphérie sud du site d'un ensemble de trois fosses de grandes dimensions que l'on mettrait volontiers en relation avec l'activité d'extraction (fig. 2). Les paramètres morphologiques ainsi que les dynamiques de remplissage rapprochent en effet ces structures des fosses fouillées sur le site de Rillieux-la-Pape « Les Balmes » dans le Rhône, dont l'essentiel de l'occupation se situe entre le X^e-XI^e siècle (Marchianti *et al.* 2001, p. 371). À l'image des fosses du Sorbier, ces excavations présentent des dimensions imposantes (4 à 7 m de long ; 2,5 à 4 m de large ; 0,4 à 2 m environ de haut), des plans plus ou moins allongés et un comblement globalement naturel marqué par des niveaux charbonneux (vidanges de structures foyères).

6.4. Des traces de parcellaire ?

Ce même secteur est traversé par une tranchée peu profonde qui débute en correspondance de la petite construction sur poteaux évoquée auparavant et se développe vers le sud-est sur environ 30 m de long. Écartée l'hypothèse d'une fonction hydraulique, compte tenu de sa faible profondeur (9 à 12 cm), du comblement très proche au substrat naturel et de son pendage en direction de l'édifice même, sans doute contemporain, on a peut-être affaire ici à un élément de parcellaire sous la forme d'une palissade ou d'une haie en tranchée continue. Son tracé semble délimiter au sud l'établissement qui renferme d'autres structures en creux plus ou moins isolées dont la fonction exacte reste indéterminée.

7. Conclusions

Par sa configuration et ses équipements, le site du Sorbier semble intégrer la catégorie des habitats isolés dits aussi intercalaires, qui maillent le tissu rural de la France à la fin du haut Moyen Âge (Faure-Boucharlat 2001 ; Peytremann 2003 ; Raynaud 2000). Ces sites, qui correspondent pour la plupart à des fondations ex nihilo, prennent leur essor majoritairement à la charnière des X^e-XI^e siècle, ce qui est conforme à la chronologie de l'habitat du Sorbier dans la partie basse de la fourchette fournie par le ¹⁴C.

De manière générale les habitats intercalaires se caractérisent par la simplicité de leur agencement, par la coexistence d'habitations et de bâtiment annexes et éventuellement par l'association de quelques installations agricoles (greniers, silos) ou artisanales, ce qui suggère une certaine autonomie économique. L'organisation spatiale, généralement assez lâche dans ses multiples variables, fait appel, dans la grande majorité des cas, à une architecture légère illustrée par des bâtiments sur poteaux de plain-pied, souvent de forme allongée, sans qu'aucun module de référence ne s'impose nettement. Les bâtiments présentent tout de même des dimensions généralement plus conséquentes par rapport aux périodes précédentes avec une préférence pour les constructions

à deux nefs dans le secteur rhonalpin, tandis que dans la moitié nord de la France c'est le module à trois et quatre vaisseaux qui s'affirme.

L'espérance de vie de ces établissements était généralement assez courte, de l'ordre d'un siècle. Comme le montre bien l'approche ethnoarchéologique (Épaud 2009, p. 125), cela correspond à la durée moyenne de l'architecture en bois si bien entretenue. Le site d'Yvoire quant à lui ne semble pas échapper à ce destin de précarité. En effet, d'après les indices stratigraphiques alliés au caractère très homogène du mobilier en pierre ollaire, une seule génération de constructions semble avoir existé au Sorbier, tout comme l'indiquent aussi les données palynologiques issues de la mare, qui supposent un processus de comblement relativement rapide.

D'après le spectre pollinique, une forte empreinte anthropique caractérise le paysage de la fin du haut Moyen Âge, marqué par une déforestation importante au profit d'un couvert végétal dominé par les plantes herbacées où la culture du noyer est aussi bien représentée. Un portrait qui par ailleurs n'est pas sans rappeler celui fourni pour la fin de l'Antiquité par le site de « La Motte Est » toujours à Yvoire (Zabeo 2015), où l'on retrouve un paysage très fortement anthropisé avec la présence de vastes aires ouvertes associées à des cultures céréalières et là-encore au noyer.

Quant au rang de cet établissement quelques éléments de discussion sont fournis par les restes fauniques. À côté de la triade domestique, l'incidence non négligeable du cheval (8 % en termes de NR) surprend quelque peu pouvant dénoter, en raison de son coût, une certaine aisance des occupants (Renoux 1991, p. 211 ; Hincker 2007, p. 183). Cette donnée est d'autant plus frappante comparée à la moyenne référencée pour les sites intercalaires rhonalpins, qui reste globalement assez basse, autour du 2/3% (Faure-Boucharlat 2001, pp. 148-149, 152). Il faut en revanche souligner l'absence d'éléments d'harnachement, qui marquent les sites de statut privilégié fouillés dans la région (*ibid.*, p. 166). Même si les facteurs de conservation ont pu jouer un rôle déterminant dans cette incongruence, ce constat invite à la prudence et autorise tout au plus à accorder à cet établissement un rang intermédiaire en adéquation avec sa forte empreinte rurale en termes d'équipements et de culture matérielle.

Bibliographie

Coquidé *et al.* 2001 : COQUIDE C., FAURE-BOUCHARLAT É., FOREST V., « Meyzieu, La Chapelle : Rhône », in FAURE-BOUCHARLAT É. (éd.), *Vivre à la campagne au Moyen Âge*, pp. 282-291.

Daubenton 1810 : DAUBENTON L.-J.-M., *Introduction pour les bergers et pour les propriétaires de troupeaux*, Paris, 4^{ème} édition, 480p.

Epaud 2009 : EPAUD F., « Approche ethnoarchéologique des charpentes à poteaux plantés : les loges d'Anjou-Touraine », *Archéologie Médiévale*, 39, pp. 121-160.

Faure-Boucharlat 2001 : FAURE-BOUCHARLAT É. (éd.), *Vivre à la campagne au Moyen Âge : L'habitat rural du V^e au XII^e siècle (Bresse, Lyonnais, Dauphiné) d'après les données archéologiques*, Lyon : Alpara, coll. « DARA ».

Frangin *et al.* 2014 : FRANGIN E., KOENIG M.-P., NATON H.-G., PROUTEAU R., GALLAND S., DECANTER F., WIETHOLD J., « Une succession d'habitats ruraux médiévaux (VI^e-XII^e siècle) sur la commune de Les Trois-Domaines (Lorraine, Meuse) », *Revue archéologique de l'Est*, 63, pp. 337-412.

Gentili 2009 : GENTILI F., « Silos et greniers: structures de conservation des grains sur les sites ruraux du haut Moyen Âge d'après des exemples franciliens », in GENTILI F., LEFEVRE A. (éd.), « L'habitat rural du haut Moyen Âge en Île-de-France », *Bulletin archéologique du Vexin français*, 2^e supplément, Guiry-en-Vexin : Collectif d'archéologie rurale du haut Moyen Âge, Centre de recherches archéologiques du Vexin français, pp. 97 123.

Garnier et al. 1995 : GARNIER B., GARNOTEL A., MERCIER C., RAYNAUD C., « De la ferme au village : Dassargues du V^e au XII^e siècle (Lunel, Hérault) », *Archéologie du Midi médiéval*, 13, 1, pp. 1-78.

Hincker 2007 : HINCKER V., 2007. « Un habitat aristocratique en Neustrie. Le site du château à Biéville-Beuville (Calvados, Normandie) », in VERSLYPE L. (éd.), *Villes et campagnes en Neustrie, sociétés – économies – territoires – christianisation, Actes des XXV^e journées internationales d'Archéologie Mérovingienne de l' Association française d'Archéologie mérovingienne*, Montagnac : Europe Médiévale, pp. 175 189.

Marchianti et al. 2001 : MARCHIANTI D., FAURE-BOUCHARLAT É., LALAÏ D., « Rillieux-la-pape, les Balmes : Rhône », in FAURE-BOUCHARLAT É. (éd.), *Vivre à la campagne au Moyen Âge*, pp. 366 390.

Martin 2012 : MARTIN P., *Néronde – Chazelle*, Rapport final d'opération d'archéologie préventive, SRA Rhône-Alpes, Archeodunum, III Vol.

Petit 2009 : PETIT M. (éd.), *L'habitat carolingien des Sureaux à la Grande-Paroisse. Une communauté villageoise à l'aube de l'an Mil*, Conseil Général de Seine-et-Marne avec le concours de la Direction régionale des Affaires culturelles d'Île-de-France, Service régional de l'Archéologie, coll. « Mémoires archéologiques de Seine-et-Marne », 3

Peytremann 2003 : PEYTREMANN E., *Archéologie de l'habitat rural dans le nord de la France du IV^e au XII^e siècle*, Saint-Germain-en-Laye : Association française d'Archéologie mérovingienne, coll. « Mémoires de l'Association française d'Archéologie mérovingienne », 2 vol.

Poyeton 2009 : POYETON A., « Santeny (Val-de-Marne), Le purgatoire / ZAC du Clos des prés brûlés », in *L'habitat rural du haut Moyen Âge en Île-de-France*, Guiry-en-Vexin : Centre de Recherches Archeologiques du Vexin Français, coll. « Bulletin archéologique du Vexin français et du Val-d'Oise », Suppl. 2, pp. 233 244.

Raynaud 2000 : RAYNAUD C., « Les campagnes en Gaule du Sud-Est dans l'Antiquité tardive et le haut Moyen Âge », *Zephyrus: Revista de prehistoria y arqueologia*, 53-54, pp. 473 507.

Renoux 1991 : RENOUX A., *Fécamp, du palais ducal au palais de Dieu : bilan historique et archéologique des recherches menées sur le site du château des ducs de Normandie : II^e siècle A.C.-XVIII^e siècle P.C.*, Paris : CNRS Editions, 734 p.

Réthoré 2007 : RETHORE P., *Yvoire "À Dessinges" (Haute-Savoie)*, Rapport de Diagnostic, Lyon : SRA Rhône-Alpes – INRAP.

Simonin 1995 : SIMONIN O., *L'établissement rural médiéval de Quintigny « En Fleury »*, Autoroute A39 Dole-Bourg, AFAN / SAPRR, SRA Franche-Comté, Besançon.

Zabeo 2015 : ZABEO M., *Yvoire (Haute Savoie, 74) « La Motte Est »*, Rapport d'opération d'archéologie préventive, Lyon : SRA Rhône-Alpes – Archeodunum.

PRESSIAT/VAL-REVERMONT
**L'établissement de hauteur du haut Moyen Âge du
Mont Châtel**

David BILLOIN
UMR 5140, ASM, Université Paul Valéry Montpellier 3

Haut Moyen-Âge

Le mont Châtel occupe la place centrale des « Trois Monts » sur les premiers plissements du massif jurassien, à 18 km au nord-ouest de Bourg-en-Bresse (**fig. 1**). Ces trois collines offrent un point de repère bien identifiable dans le paysage, en position frontalière entre plaine et massif du Jura, à la jonction de la Franche-Comté, de la Bresse et du Pays de Savoie.

Resté anonyme et invisible sous le couvert forestier, le site est signalé par une mention du début du XIX^e siècle évoquant des restes de « castramétation » au toponyme de « Pré Sarrasins » (Riboult 1808, 47). Identifié lors de travaux du Programme Collectif de Recherche portant sur « Les sites de hauteur de l'Antiquité tardive et du haut Moyen Âge en Franche-Comté, du IV^e au IX^e siècle » (Billoin, Gandel dir.), il fait l'objet depuis lors d'une opération de fouille pluriannuelle soutenue par la DRAC Auvergne-Rhône-Alpes et le département de l'Ain (Billoin 2017). Ces recherches s'inscrivent dans le cadre d'une thèse portant sur le perchement de l'habitat et le peuplement entre Antiquité tardive et haut Moyen Âge dans le massif du Jura.

L'occupation se développe sur la partie sommitale de la colline sur une emprise de 1,2 ha, et s'étage en

deux terrasses (**fig. 2**). La plus haute, à 610 m d'altitude, d'une longueur de 160 m et large de 15 à 20 m, offre un espace aplani où prennent place des édifices. Elle est ceinturée d'une seconde terrasse étroite correspondant à un espace de circulation buttant au nord sur de petites falaises et soulignée au sud par un bourrelet de terre et de pierres. Pourvu d'une entrée, ce système défensif était peut-être prolongé d'une palissade de bois. De petites plates-formes et de nombreuses anomalies du microrelief signalent de multiples constructions et aménagements dans les pentes, tels qu'une petite carrière et une citerne pour l'alimentation en eau.

La colline aux deux églises

Les fouilles ont successivement révélé deux églises bâties au sommet de la colline de manière à être vues de toute la plaine (**fig. 3**). Cette implantation topographique sur un point culminant procède vraisemblablement d'une mise en scène ostentatoire, fréquente sur les établissements de hauteur alto-médiévaux, comme en témoignent les exemples de Château-sur-Salins en Franche-Comté (Gandel, Billoin 2017), Molles en Auvergne (Martinez 2014), Millau dans l'Aveyron (Saint-Pierre 2010) ou encore le Roc de Pampelune dans l'arrière-pays montpelliérain (Schneider 2014).

L'un de ces édifices affiche un plan quadrangulaire prolongé par un chœur à chevet plat, de 16 m sur 11 m hors tout (**fig. 4**). Dans un second temps, il est agrandi d'une pièce au sud du chœur et d'une enfilade de deux pièces de même taille au nord. Implanté en rupture de pente, le mur de la façade ouest est renforcé de petits contreforts, à la manière de lésènes rythmant la maçonnerie, à l'exemple



Figure 1 : Le Mont Châtel, au sommet des « Trois collines » dans le Revermont (cliché : D. Billoin).



Figure 2 : Plan d'ensemble de l'établissement de hauteur du Mont Châtel, à Val-Revermont-Pressiat (Ain) (DAO : D. Billoin, état 2017).

de l'église de Saint-Maurice d'Agaune. La densité des tombes à l'intérieur de l'édifice lui confère une vocation d'église funéraire. Les différents types de sépultures observés sont caractéristiques de l'aire romano-burgonde en usage du VI^e à la fin du VII^e siècle, notamment des coffres naviformes caractérisant la proximité d'édifice religieux. Des dispositifs funéraires originaux sont reconnus, comme l'insertion de tombes ou de sarcophages dans l'épaisseur des murs de l'édifice. Deux autres tombes, orientées nord/sud, sont construites en même temps que le mur du chevet et évoquent des *formae*. L'organisation de ces sépultures, implantées dans la nef et dans le chœur, mais aussi à l'intérieur des deux pièces annexes de part et d'autre du chœur, laisse entrevoir une gestion rigoureuse dans un souci d'économie de l'espace. Les sarcophages en grès signalent la présence d'une élite. La roche provient de carrières du mâconnais comme l'atteste le résultat d'une étude pétrographique. De plus, l'un d'eux possède un panneau de tête historié représentant un chrisme encadré de deux croix latines, motif identique à un sarcophage de l'église Saint-Clément de Mâcon. Ce décor reflète

l'appartenance religieuse de l'inhumé et peut également assurer une forme de protection de la tombe.

À une soixantaine de mètres au nord, la seconde église, de plan rectangulaire à chevet plat de 16 m sur 12 m hors tout, se compose d'une nef centrale flanquée de deux galeries latérales, une troisième constituant la façade ouest de l'édifice (fig. 5). Les aménagements intérieurs, comme les vestiges d'un autel au centre du chœur, dont le sol est revêtu de dalles calcaires, indiquent une église dédiée au culte. Ces élévations atteignent ponctuellement 1,20 m de hauteur, laissant voir de assises en *opus spicatum* dans la nef où prend place une sépulture en murets de plan naviforme orientée nord/sud. Des claveaux en tuf utilisés dans le voûtement des ouvertures permettent de restituer une baie se présentant, côté intérieur, comme une arrière-voûsse en panache prolongeant les piédroits. Par ailleurs, des briques peignées, localisées dans l'espace du chœur, correspondent à des claveaux au sein d'une maçonnerie. Un autre élément lapidaire a été recueilli en position secondaire. Il s'agit d'un fragment de colonnette galbé, objet architectural rare dont la fonction est difficile à préciser. La roche utilisée, un poudingue légèrement rosé, particulièrement intéressante par son aspect décoratif, provient de carrières réputées depuis l'Antiquité situées au nord de Chambéry. L'hypothèse privilégiée est celle d'un choix délibéré du commanditaire de la construction, parfaitement au fait des modes architecturaux de l'époque et doté de ressources pour les requérir. Par la suite, les galeries latérales seront rétrécies par l'adjonction de deux

murs, l'édifice évoluant vers un plan à trois nefs, à la suite d'un incendie ponctuel, qui affecte sérieusement la galerie ouest. Il correspond vraisemblablement à un épisode de troubles dans l'histoire de cet établissement, la première église étant marquée également par des traces d'incendie occasionnant un agrandissement de celle-ci. Un soin tout particulier semble accordé à la décoration intérieure de ces constructions à toiture de tuile et dotées d'ouvertures ornées de vitraux-mosaïques offrant des jeux de lumières colorées.

Une seconde aire funéraire d'une emprise réduite à environ 200 m² se développe autour d'une *memoria*, liée à la commémoration de défunts particuliers. Ce modeste édifice semble jouer un rôle attractif car les tombes se regroupent autour, témoignant de l'importance des personnes inhumées à l'intérieur. Il abrite une tombe privilégiée, par son architecture particulièrement élaborée et des parois et un fond sont revêtus de mortier peint en rouge, selon une pratique encore peu connue dans l'espace jurassien.



Figure 3 : Vue aérienne de l'établissement du Mont Châtel (Cliché : D. Billoin).

L'individu était à l'origine doté de mobilier funéraire. La sépulture a d'ailleurs été pillée, mais le couvercle, composé de deux dalles épaisses en calcaire, a soigneusement été replacé dans sa position initiale. Une épitaphe fragmentaire trouvée à proximité souligne encore le statut élevé de ces tombes. Cette inscription constitue une découverte assez exceptionnelle au regard de la rareté de ce type de vestiges, en dehors des centres urbains. Ce recours à l'écrit pour commémorer la mémoire d'un défunt révèle l'exercice d'une certaine autorité politique au Mont Châtel.

Les autres tombes de cette aire funéraire adossée à l'église livrent des cas intéressants de réouvertures de tombe. Outre celui lié au pillage de la sépulture privilégiée cité plus haut, la seule dotée de mobilier funéraire, l'autre sépulture concerne un individu adulte inhumé complet à l'exception d'une partie de la jambe droite (tibia et fibula) et d'une partie de la jambe gauche (tibia) et des deux pieds. Ces manques ne peuvent être mis sur le compte d'une conservation différentielle, ni d'un remaniement de la tombe, le coffre à muret étant intact. Manifestement il y a eu un prélèvement délibéré d'ossements, puis la remise en place du couvercle monolithique. Ces deux situations révèlent une volonté de refermer soigneusement la tombe, action qui, loin d'être anodine, trahit des conceptions vis-à-vis du mort et de la communauté des vivants. Délicats à interpréter, ces gestes renvoient à des pratiques particulières qui posent question dans cet environnement (acquisition de reliques ?). À ce stade, on préférera cependant rester prudent avant d'avancer des hypothèses d'autant que la fouille, toujours en cours, est susceptible d'apporter d'autres cas de figures analogues ou plus explicites.

De nombreux habitats et aménagements

Les anomalies du microrelief signalent d'autres bâtiments et aménagements notamment sur l'ensemble du versant ouest, en contrebas de la terrasse accueillant

les édifices religieux. L'un d'eux affiche un plan rectangulaire de 6 m sur 11 m et comporte deux pièces asymétriques étagées sur la pente. À l'ouest une entrée s'ouvre en direction de l'axe de circulation de la terrasse inférieure. Sa construction, plus grossière que celle des édifices religieux, intègre d'imposants blocs d'un type de calcaire absent sur le mont. Si un doute subsiste sur une élévation complète en pierre à cause de l'érosion et d'une possible récupération de matériaux, la tuile présente dans la couche de démolition atteste une toiture de ce type. Un four domestique ovale creusé dans la roche occupe l'angle interne de la plus grande des pièces, selon des dimensions hors normes pour la période (1,05 m x 0,95 m), suggérant une utilisation possible comme four à pain. Des fragments de briques peignées et un claveau en tuf trouvés à proximité immédiate, peuvent entrer dans la construction d'une voûte. Le module allongé de ce bâtiment trouve des parallèles au haut Moyen Âge, en particulier sur l'établissement de hauteur du Roc de Pampelune (Schneider 2003).

Un autre bâtiment prend appui contre le mur gouttereau nord de l'église funéraire. Il associe un mur en pierre, trois trous de poteau et un aménagement en creux dans le socle rocheux et correspond à une construction mixte, dont la forme quadrangulaire s'adapte au pendage de la roche. Il a fourni un mobilier abondant et varié (faune, céramiques, récipients en verre et en pierre ollaire). Une meule en grès et des déchets d'industrie osseuse rendent compte d'activités quotidiennes et artisanales pratiquées au sein de l'établissement. Une serpette en fer à manche torsadé rappelle fortement, par sa forme et ses dimensions, les modèles utilisés encore il y a peu dans la culture de la vigne.

La chronologie de l'occupation

La datation de l'établissement est apportée par l'étude de la céramique, de quelques récipients en pierre



Figure 4 : Vue aérienne de l'église funéraire (cliché : D. Billoin).

ollaire, d'abondantes formes en verre et de nombreux vitraux (plus de 30 fragments). Ce matériel, associé à de rares accessoires vestimentaires, oriente la chronologie vers le VI^e siècle et un abandon de l'établissement dans le courant du VIII^e-IX^e siècle. La présence d'un monnayage antique tardif, essentiellement des petits aes, privilégie la fondation de l'établissement dans la seconde moitié du VI^e siècle. Deux datations radiocarbones ont été réalisées sur des sépultures des églises. La première tombe (Sp.6), précoce par sa construction liée au mur du chevet, donne l'intervalle de 428 à 603 (Ly-16935), la seconde (Sp.3) des années 613 à 682 (Ly-17178). D'autres résultats ¹⁴C permettront de préciser la chronologie de l'établissement.

L'abandon de l'établissement et une phase de récupération des matériaux de construction

Le site semble désaffecté par la population autour du IX^e siècle, sans aucune trace de violence. Il est probable que

de rares inhumations soient encore pratiquées un temps dans l'église, alors que la population ne vit plus au sein de l'établissement. Le chemin d'accès à l'établissement est en partie détruit comme pour en interdire l'entrée. Sur la forteresse contemporaine de Château-sur-Salins, dans le Jura, les portes de l'enceinte maçonnée sont murées sensiblement à la même période (Gandel, Billoin 2017). Réorganisation administratives, transfert du pouvoir, mise en place du cadre paroissial privilégiant la plaine ? Les raisons de cet abandon, encore difficiles à éclaircir, peuvent correspondre à la conjonction de plusieurs facteurs qui nous échappent. Elles correspondent à un phénomène plus général touchant plusieurs sites de hauteur abandonnés sensiblement à la même époque.

Après une période d'abandon et de délabrement, une activité épisodique reprend vers les X^e-XII^e siècles. Une phase de récupération intensive des matériaux de construction est en effet constatée. Les bâtiments en ruine



Figure 5 : Vue aérienne de l'église-mère et de la memoria (cliché : D. Billoin).

sont démolis, les pierres à bâtir, les tuiles de couvertures et tous les éléments architecturaux sont collectés pour être réutilisés vraisemblablement dans la plaine. À l'occasion de ce chantier, des couvercles de tombes sont soulevés, des tombes remaniées d'autant plus aisément qu'elles n'ont plus de valeur mémorielle à ce moment-là.

Synthèse provisoire

Les fouilles entreprises ont révélé un nouvel établissement de hauteur alto-médiéval, site majeur de l'Ain constituant un précieux jalon illustrant le perchement de l'occupation, de la Méditerranée au massif Central, de la vallée du Rhône aux Vosges en passant par le massif jurassien. L'état de conservation des vestiges est plus que satisfaisant, offrant des plans complets de bâtiments, notamment des églises, contrairement à d'autres sites perchés oblitérés par une occupation castrale, installée sur la colline voisine de Montfort. La qualité des matériaux,

les dimensions et le plan des édifices religieux témoignent d'un ancrage fort et d'un rôle dans la christianisation des campagnes dans les marges reculées du diocèse. La présence d'un prêtre semble requise sur un tel établissement, même si le statut exact du site reste à définir, soulevant la question de l'origine de la paroisse au haut Moyen Âge. Les sarcophages, l'épithaphe et la verrerie signalent également une élite, un pouvoir fort à l'origine de la fondation de l'établissement, imbriquant dimension publique et privée. La densité des constructions et des aménagements au Mont Châtel évoque un puissant domaine ou une petite agglomération nichée sur une hauteur, protégée par une enceinte et des défenses naturelles. Perchée sur la colline, l'établissement assure vraisemblablement le contrôle d'une partie de la plaine de Bresse et de deux axes de circulation importants. L'un correspond à la grande voie antique reliant Besançon à Lyon, l'autre itinéraire longe le piedmont du massif. Doté de deux églises, et accueillant les vivants comme les

morts, il reflète la mise en place d'une nouvelle géographie du pouvoir, aux confins des anciens territoires des cités de Besançon et de Lyon.

Bibliographie

Billoin et al. 2017 : Billoin D. (Dir.), avec la collaboration de Charlier F., Gaston C., Humbert S., Mélo A., Pactat I., Putelat F., Treffort C., Vidal P., 2017, Val-Revermont Pressiat (Ain) Le Mont Châtel. Rapport de fouille programmée 2017, 310 p.

Gandel, Billoin 2017 : Gandel P., Billoin D., L'établissement fortifié de hauteur alto-médiéval de Château-sur-Salins (Salins-les-Bains, Jura), *Gallia*, n° 74.1, *Agglomérations, vici et castra du Nord de Gaule entre Antiquité tardive et début du haut Moyen Âge*, 2017, à paraître.

Martinez, Chabert 2012 : Martinez D., avec la collaboration de Chabert S., 2012, Le site de la Couronne à Molles (Allier) : un établissement de hauteur de l'Antiquité tardive et du haut Moyen Âge. Bilan de la deuxième campagne de recherches, *Bulletin du Centre d'études Médiévales d'Auxerre*, 16, 2012.

Riboud 1808 : Riboud T., *Indication générale des monuments et antiquités du département de l'Ain*, 1808, 51 p.

Saint-Pierre 2010 : Saint-Pierre C., Millau, La Granède (Aveyron) : une église paléochrétienne anonyme sur un éperon barré, *Archéologie du Midi médiéval*, 28, 2010, p. 181-191.

Schneider 2003 : Schneider L., Nouvelles recherches sur les habitats de hauteur de l'Antiquité tardive et du haut Moyen Âge en Gaule du Sud-Est : le cas de Pampelune (Hérault), *Les nouvelles de l'archéologie*, 92, 2003, p. 9-16.

Schneider 2014 : Schneider L., Les églises rurales de la Gaule (Ve-VIIIe siècle). Les monuments, le lieu et l'habitat : des questions de topographie et d'espace, in : Gaillard M., *L'empreinte chrétienne en Gaule du IVe au IXe siècle*, CESC, Brepols, 2014, p. 419-468.

ANNECY

Musée-Château.

Etude archéologique du bâti des façades nord, de la Tour du Trésor à la Tour Saint-Pierre

Laurent D'AGOSTINO

Atelier d'Archéologie Alpine. UMR 5648 CIHAM

Construit à l'origine par les comtes de Genève, puis agrandi et transformé en résidence princière par les ducs de Savoie et la branche des Genevois-Nemours entre le XIII^e et le XVI^e siècle, le château d'Annecy a fait l'objet de nombreuses recherches historiques, puis archéologiques. Il est l'un des châteaux les mieux conservés du département de la Haute-Savoie. À la suite d'une première tranche de restauration des courtines ouest et nord-ouest en 2011, assortie d'une fouille préventive dirigée par Florian Bonhomme pour Archeodunum (Bonhomme 2011), une nouvelle tranche de travaux a concerné une partie des façades nord, depuis la Tour du Trésor jusqu'à la Tour Saint-Pierre. Cette nouvelle fouille préventive a été réalisée par Evelyne Chauvin-Desfleurs et Laurent D'Agostino pour Eveha (D'Agostino, Chauvin-Desfleurs 2017).

Le site et son évolution générale

Le bourg neuf d'Annecy se développe au début du XII^e siècle en marge des ruines de l'agglomération antique de *Boutae* (Duparc 1973). Dès 1128, le bourg d'Annecy possède le droit de tenir un marché hebdomadaire le mardi et une foire annuelle à la Saint-André (30 novembre). Une église paroissiale existe au nord de l'actuelle place du château en 1132. Plus au nord, à Genève, l'autorité des

comtes sur la cité épiscopale étant disputée tout au long du XII^e siècle par les évêques, ils sont contraints peu à peu d'abandonner leurs prérogatives et leur château. À Annecy, on ne trouve les traces du château des comtes de Genève qu'en 1219, à l'occasion du traité de Desingy, arbitrage porté par l'évêque de Vienne entre l'évêque et le comte de Genève. Les comtes conservent Annecy dans leur lignée jusqu'au début du XV^e siècle. En 1400, la famille comtale s'éteint et Odon de Villars vend le comté au comte de Savoie Amédée VIII en 1401 (Duparc 1955). Amédée VIII entame une importante rénovation du château qui s'échelonne jusque dans les années 1430 (Bruchet 1901 ; Chalmin-Sirot 1990). Le comté de Genève et les baronnies de Beaufort et de Faucigny sont érigés par le duc de Savoie Charles III en apanage de Genevois en 1514 pour son frère cadet, dont Annecy reste la capitale jusqu'en 1659 (Perrillat 2006). Après cette date, la branche cadette des Savoie s'éteint et l'apanage revient dans le duché. Le château perd sa fonction résidentielle princière et devient une garnison pour les troupes savoyardes. Pris en 1690 par l'armée de Louis XIV, il est occupé par les troupes françaises jusqu'en 1696. Le château devient caserne jusqu'en 1947 et d'importants travaux sont menés pour accueillir les troupes (Lanternier 2015). Il accueille ensuite les sans-logis d'Annecy jusqu'à un incendie en 1952 qui met en évidence sa vétusté et son insalubrité. Il est racheté par la ville d'Annecy en 1953, classé Monument historique en 1959 et progressivement transformé en musée.

Les bâtiments qui composent aujourd'hui le château résultent de plusieurs campagnes de construction attribuées entre les XIII^e et XVI^e siècles, avec des remaniements jusqu'au XX^e siècle (Chalmin-Sirot 1990 ; D'Agostino, Chauvin-Desfleurs 2017). L'ensemble est

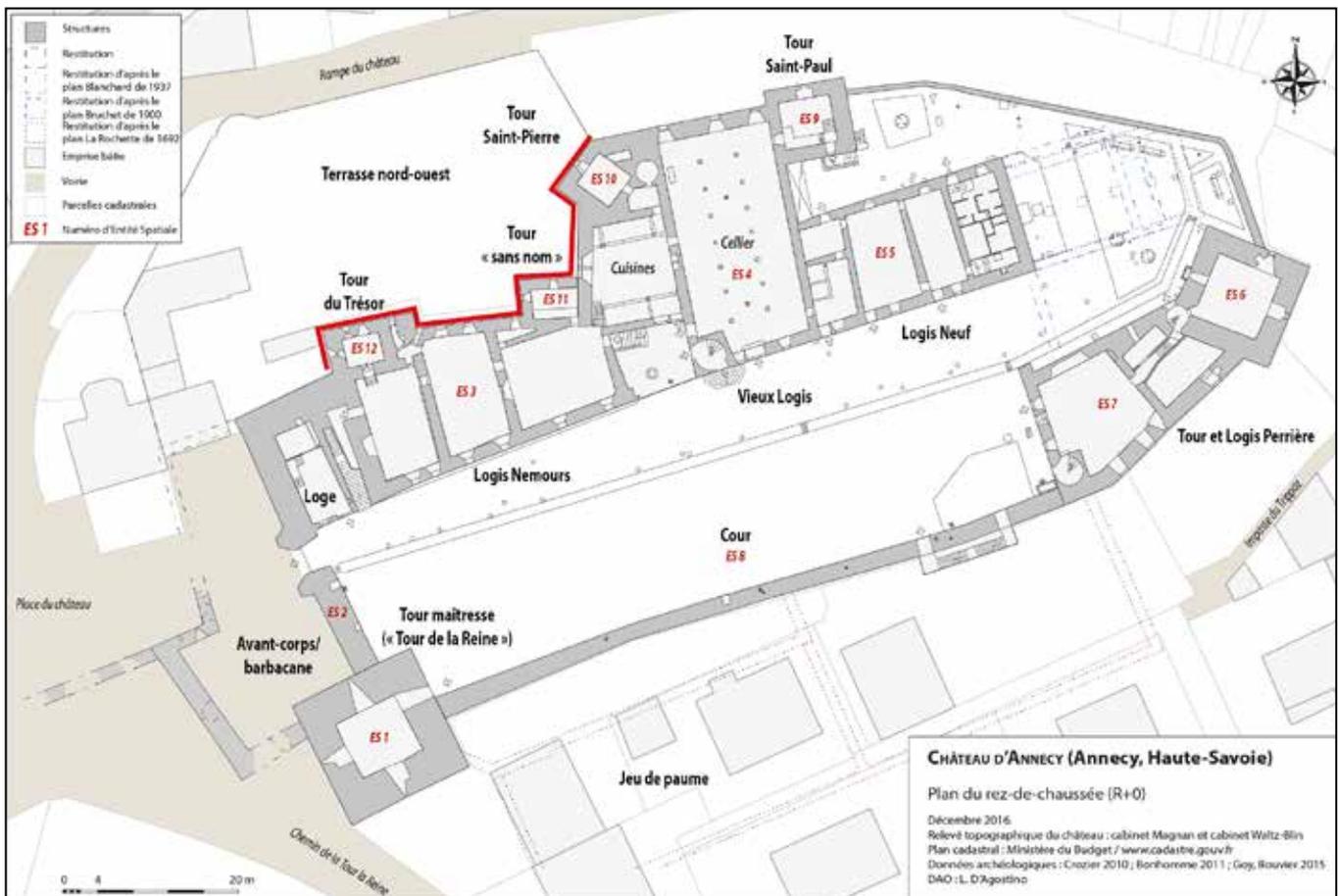


Figure 1 : Château d'Annecy, plan au rez-de-chaussée et zone d'étude. DAO : L. D'Agostino.

essentiellement formé par six tours et quatre imposants corps de logis, ceinturés de hautes courtines construites sur le substrat rocheux calcaire du Semnoz (fig. 1). Le château mesure aujourd'hui dans ses dimensions maximales 126 m de longueur est/ouest et 56 m de largeur nord/sud, soit une surface approximative de 6500 à 7000 m². L'accès principal se fait par un grand portail dans la courtine ouest (ES 2, 1340-1344) à proximité immédiate de la tour maîtresse, nommée Tour de la Reine (ES 1, XIII^e - début XIV^e siècle), qui se dresse dans l'angle sud-ouest de l'enceinte principale. À l'intérieur de l'enceinte, une grande cour polygonale de plus de 110 m de longueur (ES 8) est délimitée côté nord par trois grands corps de logis accolés : d'ouest en est, se succèdent le Logis Nemours (ES 3, 1533-1565), le Vieux Logis (ES 4, reconstruction vers 1430-1444) et le Logis Neuf (ES 5, 1562-1572). Au sud, la cour est délimitée par un long mur d'enceinte. Au nord-est un espace vide offre un panorama sur la ville et le lac et un grand ensemble architectural formé de la Tour et du Logis Perrière (ES 6 et 7, vers 1447 – vers 1483) occupe la partie sud-est. Au nord, surplombant la ville, quatre tours flanquent les bâtiments résidentiels : la Tour du Trésor (ES 12, fin XII^e-début XIII^e siècle, remaniée vers 1539) à l'arrière du Logis Nemours, la Tour « sans nom » (ES 11, seconde moitié du XV^e siècle) à l'angle du Logis Nemours et de l'aile des cuisines, la Tour Saint-Pierre (ES 10, reconstruction 1430-1444) jouxtant les cuisines et la Tour Saint-Paul (ES 9, 1393-1394) à l'arrière du Vieux Logis.

Dans son extension maximale au début du XVII^e siècle, plusieurs enceintes secondaires s'ajoutaient à l'enceinte principale : du côté sud, une terrasse longue de 75 m et large de 23 m accueillait un jardin et un jeu de paume mentionné en 1551 (AD Savoie SA 5681 ; Bruchet 1901 ; Bouvier, Goy *et alii* 2016) ; au nord, une plateforme de 56 m de longueur est/ouest et 25 m de largeur maximum nord/sud, cernée de murs de terrasse, servait à l'artillerie côté ville, contrôlait la rampe montant au château et abritait également un petit jardin ; à l'ouest, l'entrée était défendue par un avant-corps polygonal d'environ 33 m de longueur nord/sud et 9 à 19 m de largeur est/ouest (vers 1541) précédé d'un fossé (Vicard 2009 ; Crozier, Ziegler *et alii* 2009).

L'étude archéologique : problématique et méthodologie

L'étude archéologique préventive du bâti, réalisée durant trois mois de décembre 2016 à mars 2017 dans le cadre des travaux de restauration des façades nord du château, offre une nouvelle lecture d'une série d'édifices résidentiels et défensifs construits au bas Moyen Âge et à la Renaissance. Bien que partielle et limitée aux seules façades extérieures, cette restauration a permis d'étudier en détail l'ensemble situé entre la Tour du Trésor à l'ouest et la Tour Saint-Pierre à l'est. L'étude aborde notamment la façade nord du Logis Nemours, vaste édifice de la Renaissance bâti sur l'emplacement d'une aile du palais médiéval, ainsi que l'aile des cuisines et de la chambre du comte, apportant de nouveaux indices relatifs à l'évolution de cet ensemble monumental complexe.

La zone concernée par les travaux est un point nodal de l'évolution du site. À l'est de la zone d'étude se trouve le logis médiéval (Vieux Logis, ES 4) construit par les comtes de Genève probablement dès le XIII^e siècle, reconstruit

après un incendie en 1340 et remanié par Amédée VIII de Savoie en 1430, et plus particulièrement un édifice jouxtant la grande salle à l'ouest et abritant les cuisines au rez-de-chaussée et la chambre du comte à l'étage. La tour Saint-Pierre (ES 10) jouxte l'angle nord-est de cet ensemble, à la jonction avec la grande salle. À l'ouest, le Logis Nemours (ES 3) témoigne de l'évolution du site à la Renaissance, mais il se situe dans le prolongement des courtines nord-ouest et ouest du château (ES 2), que l'étude archéologique menée par Florian Bonhomme en 2011 attribuait à la fin du Moyen Âge, sans plus de précision. Les liaisons entre ces courtines et le Logis Nemours sont en outre masquées par la tour du Trésor (ES 12), dont l'architecture et l'appareil de calcaire blanc est proche du logis adjacent, sans pour autant que l'on connaisse exactement leurs relations stratigraphiques et architecturales. Enfin, l'angle entre l'aile des cuisines et le Logis Nemours est actuellement occupé par une troisième tour, dont le nom n'est pas identifié et que l'on nommera à la suite des précédentes études « tour sans nom » (Bouvier, Goy *et alii* 2016) (ES 11) ou « tour sur le petit jardin » (Bruchet 1901). Là encore, les modes de construction et la morphologie des ouvertures diffèrent des édifices adjacents, ce qui tend à indiquer des périodes de construction différentes, sans que celles-ci ne soient clairement identifiées.

L'analyse archéologique s'est appuyée sur un relevé exhaustif des élévations en pierre à pierre composé à partir d'un relevé photogrammétrique préliminaire et de compléments manuels réalisés après piquage des enduits et nettoyage des parements. Le relevé pierre à pierre informatisé visait non seulement à établir les limites des structures et le phasage, mais aussi à calepiner les matériaux employés pour la construction. Cette démarche a permis de constituer une documentation graphique précise et complète des maçonneries avant restauration. Sur cette base, l'étude archéologique a consisté en premier lieu à reconnaître les différents modes de construction et les relations stratigraphiques et chronologiques entre les bâtiments, mais aussi au sein de leurs élévations, de manière à déterminer l'emprise des différentes campagnes de construction, de remaniement et de restauration. La chronologie relative a en second lieu été confrontée aux données textuelles afin de proposer un phasage du secteur étudié, mis en perspective avec l'état actuel des connaissances sur le château, que ce soit à partir des sources historiques ou des sources archéologiques.

Outre ces objectifs classiques à l'échelle d'un site, l'étude de bâti du château d'Annecy s'insère dans les problématiques de l'évolution des fortifications et des résidences aristocratiques savoyardes au cours du Moyen Âge et à la Renaissance. Elle contribue à l'établissement de référentiels locaux et régionaux actualisés, basés sur le croisement des données archéologiques, des données d'archives et des datations en laboratoire, et plus seulement sur les sources historiques (D'Agostino 2016b). Dans ce domaine, la réalisation d'un catalogue typologique des ouvertures, des éléments de confort et des ouvertures de tir du château a paru pertinente. Il forme un outil de travail, d'analyse et offre des données comparatives pour la datation de sites genevois ou savoyards moins bien documentés.

Quatre grandes périodes de construction du XIV^e au XVI^e siècle

Quatre grandes périodes de construction et de transformation du château du XIV^e au XVI^e siècle ont été mises en évidence lors de l'opération de 2016-2017, auxquelles s'ajoutent deux périodes de restauration successives, aux XIX^e et XX^e siècle.

Une courtine à mâchicoulis

La plus ancienne construction identifiée dans l'emprise des travaux correspond au mur ouest du Vieux Logis, et plus particulièrement de l'aile des cuisines. Son parement ouest est bâti en moyen appareil irrégulier de molasse élevé sur un glacis de calcaire jaune d'environ 2,30 m de hauteur incliné à 73°. Ce mur d'orientation nord/sud est observable sur 8,80 m de longueur en façade extérieure, mais il est aussi chemisé sur 4,70 m

de longueur par la Tour « sans nom », ce qui porte sa longueur totale à 13,50 m. Sa hauteur initiale n'est pas conservée et la construction en molasse s'achève par une série de pans de maçonnerie hauts de 1,60 m et larges de 0,80 m à 1,10 m, séparés de vides d'environ 0,60 m de largeur. Le mur est initialement aveugle, toutes les fenêtres observables ont été percées dans le parement en molasse (fig. 2).

De nombreuses similitudes sont observables avec les courtines ouest et nord-ouest étudiées en 2011 (Bonhomme 2011) : les deux courtines sont bâties sur un glacis de calcaire jaune, avec un parement en moyen appareil irrégulier de molasse verte. Les modules de moellons et les hauteurs des assises sont tout aussi comparables. Les larges échancrures observables au sommet du mur ouest de l'aile des cuisines apparaissent ainsi à l'évidence comme les négatifs des consoles d'un chemin de ronde sur mâchicoulis, ou du moins d'une bretèche en pierre qui



Figure 2 : Château d'Annecy, élévations de l'Aile des cuisines et de la Tour « sans nom ». DAO : E. Chauvin-Desfleurs.

couronnait le sommet du mur. Ce constat suggère une très probable continuité du système de courtines à glacis et à chemin de ronde sommital sur mâchicoulis dans le secteur nord du château. En revanche, l'épaisseur du mur est bien moindre, seulement 1,40 m contre 3,20 m environ pour les courtines ouest et nord-ouest. Ce fait peut-être en grande partie expliqué par la présence dès le XIV^e siècle de la chambre du comte dans ce secteur, pièce communiquant avec la grande salle. La courtine n'est donc pas isolée des autres édifices, comme les courtines ouest et nord-ouest, mais forme la façade extérieure d'un bâtiment. Le chemin de ronde qui la couronnait était donc vraisemblablement intégré aux combles de l'édifice, dont la toiture recouvrait l'encorbellement sur la façade. Pour les courtines ouest et nord-ouest, Florian Bonhomme a démontré qu'elles avaient été largement modifiées dans les années 1540 puis au XIX^e siècle, mais qu'elles étaient dès leur origine construites avec un glacis en calcaire jaune, un parement vertical en molasse, des consoles en calcaire jaune reliées de linteaux monolithes à arcs surbaissés, puis à nouveau un parapet en molasse ouvert de baies-créneaux. Le tout atteignait une hauteur totale d'environ 16,20 m, mais aujourd'hui ce dispositif n'est plus observable qu'au revers de la courtine nord-ouest, sur la cour intérieure.

En termes de datation, les comptes de la châtellenie signalent encore en 1331-1332 des hourds en bois au sommet des courtines, auxquels on accédait par des échelles. En 1340, un grand incendie dévaste la ville d'Annecy et le front nord du château, à la suite duquel Amédée III de Genève engage des travaux considérables réalisés jusqu'en 1344. À cette occasion apparaissent les premières mentions de construction de murs en molasse et de mâchicoulis au-dessus des murs du vieux « donjon », c'est-à-dire la résidence seigneuriale dans son ensemble. La chronologie relative et les textes semblent converger pour proposer la construction de ces grandes courtines à mâchicoulis durant cette période, depuis l'aile des cuisines jusqu'à la façade ouest et la grande porte du château, jusqu'alors attribuées à une large « fin du Moyen Âge ».

La modernisation du « Vieux Logis » par Amédée VIII après 1430

L'extinction de la lignée de la Maison de Genève et l'acquisition du comté par le comte de Savoie en 1401 entraîne d'importants travaux réalisés dans les années 1430, après l'élévation du duc Amédée VIII en 1416. Celui-ci modernise le château et le rend également plus confortable avant de le confier en apanage à l'aîné de ses enfants.

Le premier élément bien identifié dans ces travaux est la Tour Saint-Pierre (**fig. 3**), nommée Tour de la Pomme à cette période, qui occupe l'extrémité nord-est de la zone étudiée, à l'angle nord-ouest du Vieux Logis et de l'aile des cuisines (ES 4). Elle est d'abord identifiée par un texte de 1340 qui mentionne une tour contiguë à la salle à côté du fourneau ou « grande tour près la chambre du seigneur ». Pourtant, nous n'identifions aucun vestige conservé de cette première Tour de la Pomme : de nombreux éléments coïncident entre les textes et le terrain pour envisager une reconstruction complète au XV^e siècle, en « pierres de roche », c'est-à-dire en calcaire, « taillées à la pointe du marteau », probablement au marteau têtou ou pic. Les travaux des années 1430-1444 concernent le mur du côté de la cuisine (sud-ouest), « refait du pied jusqu'au sommet », le pan de mur situé du côté de la ville (nord-

ouest) refait de même à neuf, ainsi que le parement du côté de la tour Saint-Paul et les « bochets » du sommet de la tour, c'est-à-dire les corbeaux des mâchicoulis. De plan approximativement carré, elle mesure 7,10 m de largeur sud-ouest/nord-est pour 7,30 m de longueur nord-ouest/sud-est et 23,75 m de hauteur sous toiture. La tour présente cinq niveaux utiles tous datables de cette période ; le dernier est occupé par un niveau défensif à mâchicoulis. Le faitage actuel de la toiture à quatre pans, qui se développe sur 6,95 m de haut, culmine à 30,80 m de hauteur ; les bois de charpente sont datés par dendrochronologie de 1414. Très homogène dans sa construction, elle est éclairée par cinq « fenêtres à la française » rectangulaires.

La courtine du XIV^e siècle est également transformée dans les années 1430 : le chemin de ronde à mâchicoulis est détruit et une nouvelle chambre aménagée au-dessus des appartements comtaux, que l'on dote de grandes fenêtres à croisée de meneaux, tandis que la cuisine au rez-de-chaussée est elle aussi réaménagée, avec notamment le percement d'une baie géminée et d'un conduit d'évacuation des eaux usées.

La Tour « sans nom » et les prémices de l'artillerie à poudre dans la seconde moitié du XV^e siècle

Étrangement, s'il est un bâtiment qui n'est pas documenté par les textes au château d'Annecy, ou



Figure 3 : Château d'Annecy, la Tour Saint-Pierre et l'Aile des cuisines. Cliché : S. Guyot.

du moins dont le nom n'a pas été identifié dans les textes, c'est bien la Tour « sans nom », construite dans l'angle entre l'aile de la chambre du comte et l'aile des appartements princiers de la comtesse et des enfants. Pourtant, sa période de construction n'appartient pas aux siècles pour lesquels les textes sont absents et il faut sans doute attribuer cette lacune à une méconnaissance d'une partie de la documentation écrite qui reste inexploitée et inédite.

Ses dimensions sont relativement modestes, avec une hauteur ne dépassant pas les bâtiments adjacents de 17,60 m, une longueur nord/sud de 6,80 m et une largeur est/ouest de 4,30 m. La tour, totalement enduite avant l'étude, a révélé après le piquetage des murs, un mode de construction mêlant pierres de taille et moellons bruts de calcaire qui se distingue des autres tours du château. Les murs nord et ouest sont homogènes avec quatre niveaux d'ouvertures chacun. L'ensemble de la construction appartient à un seul état d'édification hormis un léger rehaussement du mur ouest et quelques reprises du parement. La Tour « sans nom » est très nettement bâtie après les travaux de réaménagement de la chambre du comte et avant la construction du Logis Nemours. Il faut donc placer sa construction entre les années 1430-1444, date des travaux d'Amédée VIII, et 1533, date après laquelle débute de la construction du Logis Nemours. La tour communique à chaque étage avec l'aile des cuisines et avec la chambre du Comte, dont elle constitue une annexe avec ses fenêtres à coussièges et ses cheminées.

La tour témoigne également d'une adaptation encore timide des bâtiments du château d'Annecy à l'artillerie à poudre. Pourtant, bombardes et veuglaires se diffusent depuis le milieu du XIV^e siècle, mais il faut une lente évolution pour voir apparaître les adaptations architecturales à ces armes en Savoie et à Annecy. Tous les exemples observés au château d'Annecy, ou connus dans la ville appartiennent à la seconde moitié du XV^e siècle et à la première moitié du XVI^e siècle. Ainsi en est-il des trois archères-canonnières, dont une cruciforme, du Logis et de la Tour Perrière, ou encore des archères-canonnières de l'avant-corps du château fouillé en 2009 (Crozier, Ziegler *et alii* 2010). L'archère-canonnière cruciforme à louche du Logis Perrière, construit après 1445, est d'ailleurs assez proche des archères-canonnières de la Tour « sans nom », si ce n'est que ces dernières sont plus élaborées. En effet, elles appartiennent à un type qui permet l'utilisation de différentes armes : la bouche à feu inférieure, détachée de l'archère-canonnière proprement dite, est adaptée à des couleuvrines sur affût posé au sol, d'un calibre inférieur à 18 cm ; de telles armes existent dès les années 1430. La bouche à feu de l'archère-canonnière proprement dite est quant à elle adaptée à des armes de calibre inférieur à 13 cm et peut être utilisée soit avec une couleuvrine sur affût plus haute, soit avec une arme portative de type hacquebute à croc puis arquebuse à crochet telles qu'on en voit représentées dans la salle des gardes du château d'Issogne en Vallée d'Aoste (Italie) vers 1490. Les fenêtres à canonnière en trou de serrure du deuxième étage sont d'ailleurs elles aussi adaptées à des arquebuses à crochet : d'un diamètre inférieur à 9 cm, elles sont dotées au niveau du tableau de la baie de trous destinés à recevoir la barre de métal qui retenait le crochet lors du tir et limitait ainsi le recul de l'arme. Plusieurs de ces arquebuses sont encore mentionnées dans l'inventaire de l'artillerie du château d'Annecy de 1575 (Bruchet 1901), dont deux à croc,

mais la Tour « sans nom » existe déjà depuis plusieurs décennies.

Les transformations du XVI^e siècle : le Logis Nemours

Enfin, le bâtiment des appartements de la comtesse et des enfants, ainsi que la vieille Tour du Trésor des comtes de Genève, sont complètement transformés et modernisés par la construction du Logis Nemours entre 1533 et 1565, à l'initiative de Charlotte d'Orléans, veuve de Philippe de Savoie-Nemours. Si les dispositifs intérieurs médiévaux sont très partiellement conservés, les deux édifices sont chemisés à l'extérieur par un nouveau parement très prestigieux en moyen appareil de calcaire urgonien blanc, aussi bien au nord qu'au sud. L'architecture et les décors Renaissance rendent le château plus confortable et lumineux grâce à de grandes croisées éclairant le premier et le deuxième étage (**fig. 4**).

Le Logis Nemours et la Tour du Trésor, ce point est moins connu, sont aussi les bâtiments les plus modernes du site sur le plan défensif avec leurs salles basses d'artillerie qui couvrent toute la terrasse nord-ouest et la vieille ville. Le Logis Nemours n'a jamais été considéré jusqu'à présent comme un édifice contribuant particulièrement à la défense du château. Pourtant, l'ensemble formé par les archères canonnières de la tour sans nom, les fenêtres-canonnières du Logis Nemours et les canonnières à la française de la Tour du Trésor porte à sept le nombre d'ouvertures de tir adaptées à l'artillerie à poudre dans ce secteur du château. Le plan de tir du milieu du XVI^e siècle montre que ces bouches à feu couvraient presque la totalité de la surface de la terrasse nord-ouest. En complément, cette dernière pouvait être utilisée pour placer des pièces d'artillerie. Si l'on ajoute à ces éléments le système défensif de l'avant-corps ouest, lui aussi protégé par un ensemble d'archères-canonnières, il apparaît que tout l'angle nord-ouest du château a connu une importante transformation de son système défensif à la fin du XV^e siècle et dans la première moitié du XVI^e siècle en lien avec le développement de l'artillerie à poudre.

Probablement assez rapidement après la construction du Logis Nemours, voire même dès avant son achèvement, est construite une galerie en encorbellement sur la façade nord, entre la Tour « sans nom » et la Tour du Trésor. La datation exacte de cette structure est malaisée, mais les trous des poutres sont clairement percés dans le parement et la galerie est représentée en 1692 sur le plan de La Rochette. Elle est donc construite entre le milieu du XVI^e siècle et le XVII^e siècle. L'architecture et le système constructif de cette galerie peuvent être restitués de manière plausible, au moins en partie grâce aux alignements de trous visibles pour le plancher bas sous les baies du premier étage et par les deux rangées de poutres de la toiture au-dessus de ces mêmes baies. Cette galerie, située du côté nord du château, pouvait avoir une fonction d'agrément l'été, offrant de l'ombre et une vue sur la ville. Mais avant toute chose elle semble avoir eu une fonction de circulation entre les différentes salles en enfilade du Logis Nemours et la Tour du Trésor. La galerie était en effet desservie, outre par les portes donnant sur deux salles du premier étage du Logis Nemours, par une porte donnant sur la Tour du Trésor, mais aussi par une fenêtre transformée en petite porte donnant au deuxième étage de la Tour « sans nom ». Ces quatre portes permettaient

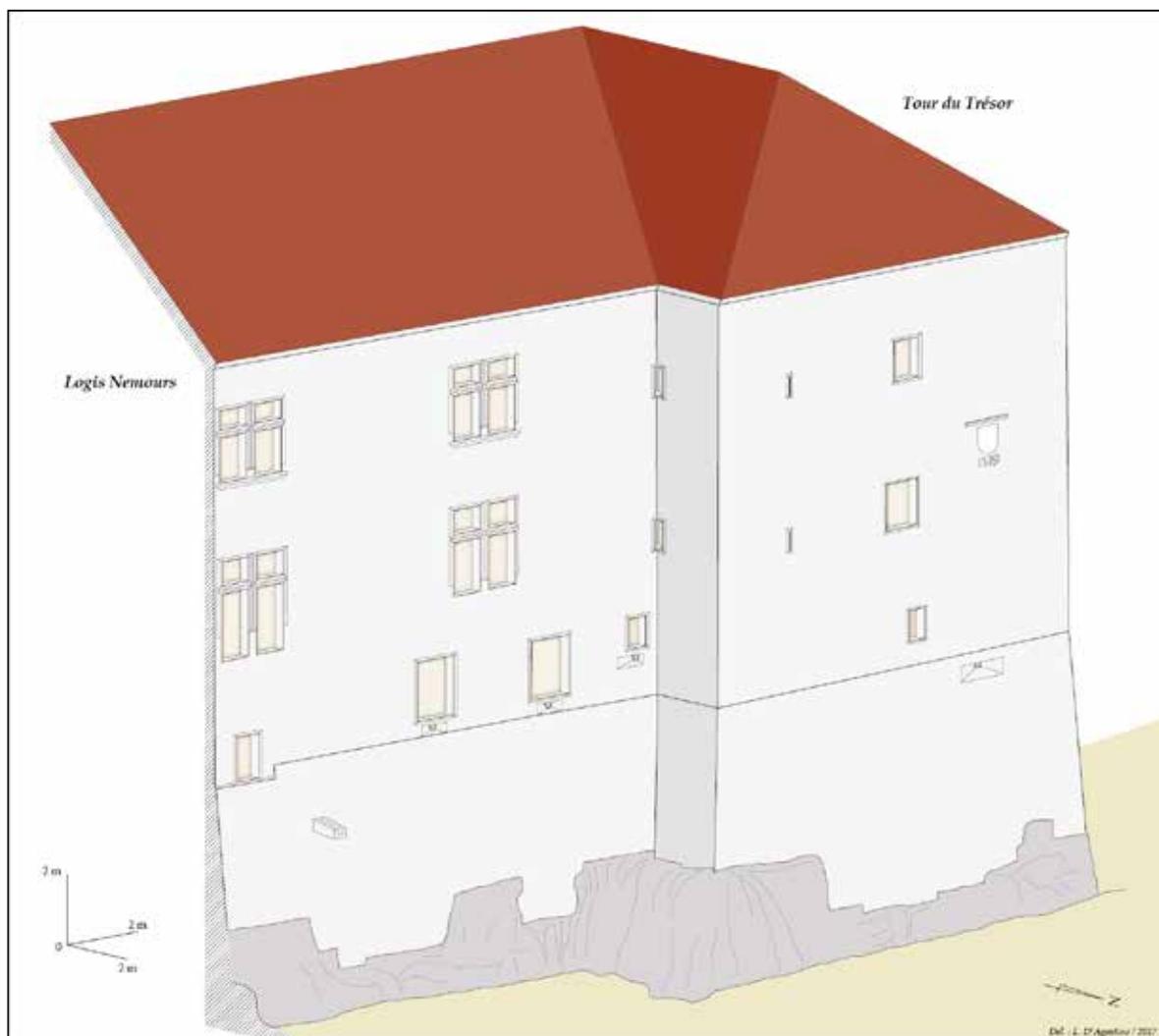


Figure 4 : Château d'Annecy, axonométrie de la façade nord du Logis Nemours et de la Tour du Trésor, en 1539. DAO : L. D'Agostino.

ainsi de circuler entre ces différentes salles sans avoir à les traverser toutes. En effet, avant la construction de la galerie, aucun système de couloir ne permettait de circuler d'une pièce à l'autre, toutes les salles du Logis Nemours étant en enfilade. De fait, la galerie desservait-elle un espace utilitaire particulier, renforçant l'hypothèse de la présence de latrines dans la Tour du Trésor dès cette période, avant les latrines en batterie de la caserne ? Les preuves nous manquent encore, mais l'hypothèse est vraisemblable.

Les transformations et restaurations des XIX^e et XX^e siècles

L'utilisation du château comme caserne entraîne des modifications par le service du Génie des Armées, mais elles restent mineures : ragréages des parements en molasse, réfection des parapets des chemins de ronde, aménagements de latrines en batterie dans la Tour du Trésor, réfections d'ouvertures, démolition de la galerie nord... Après le classement comme Monument Historique, de nombreuses restaurations interviennent dans les années 1950. Les fenêtres-canonnières du Logis Nemours sont notamment agrandies et des reprises ponctuelles en béton, ciment prompt et parpaings sont effectuées sur les parements extérieurs.

La présente étude aura permis pour la première fois de documenter une zone méconnue et peu

accessible du château des comtes de Genève à Annecy. Après la synthèse d'Elisabeth Sirot en 1990, la reprise des recherches depuis la fin des années 2000, en accompagnement des travaux de restauration, renouvelle à n'en pas douter les approches et la compréhension de ce monument pourtant étudié depuis le XIX^e siècle. L'étude des façades nord du château restera toutefois à compléter par les façades du Vieux Logis, et notamment de la grande salle, donnant sur la vieille ville, ainsi que de la Tour Saint-Paul, si des travaux sont engagés. L'intérieur des bâtiments est particulièrement sensible et toute intervention sur les enduits ou les charpentes devrait à notre sens être documentée sur le plan archéologique. Si le potentiel de la Tour Saint-Pierre ou du Vieux Logis pour renseigner les périodes de construction des XIV^e et XV^e siècles était bien évident, il n'en était pas de même concernant la Tour du Trésor ou le Logis Nemours, bâtiments réputés plus récents. Cependant, il s'avère que ces deux édifices ont livré d'importantes informations chronologiques et architecturales, permettant de mieux appréhender non seulement leur évolution propre, mais aussi la morphologie des édifices antérieurs qui se trouvaient à leur emplacement.

En effet, le Logis Nemours et la Tour du Trésor recèlent sans aucun doute les traces archéologiques d'un ensemble de salles ayant une place d'importance dans le château médiéval : la chambre « du retrait » ou « des cerfs », les appartements de la comtesse

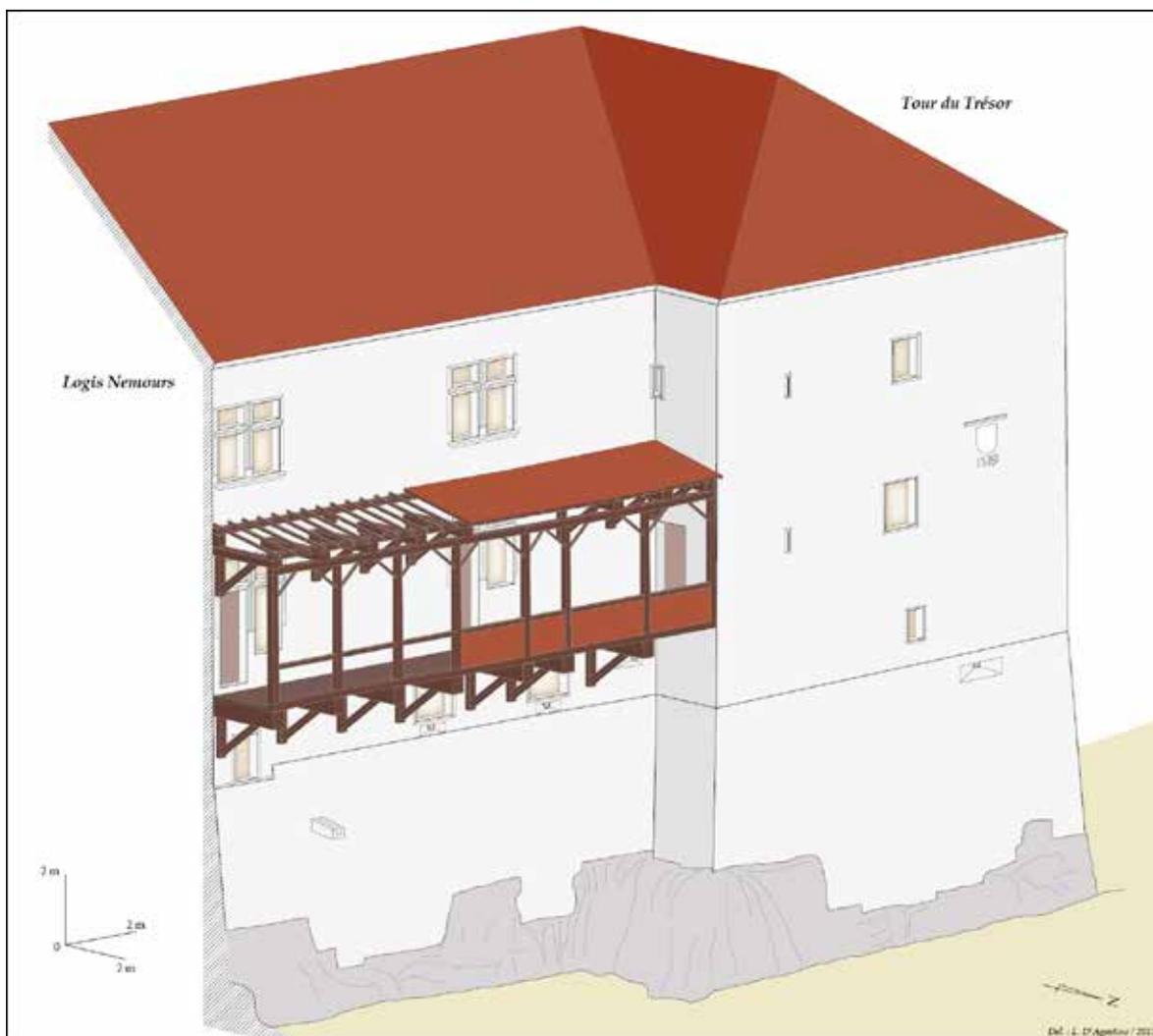


Figure 4 bis : Château d'Annecy, axonométrie de la façade nord du Logis Nemours et de la Tour du Trésor, au début du XVII^e s. DAO : L. D'Agostino.

(chambre et salle), la chambre des enfants, mais aussi très probablement l'une des chapelles du château. Cet ensemble de salles venait compléter dès le XIV^e siècle les deux bâtiments constituant le Vieux Logis, à savoir le bâtiment du pôle (salle des colonnes) et de la grande salle (au premier étage) et l'aile des cuisines et de la chambre du comte avec leurs annexes (Tour Saint-Pierre, galerie sur le puits). Un peu à l'écart de la tour maîtresse (Tour de la Reine), ces trois ensembles, l'*aula*, les appartements du comte et les appartements de la comtesse, associés à la première Tour Saint-Pierre au XIV^e siècle, constituent sans ambiguïté le « donjon » du château, au sens de résidence seigneuriale, dont il faut cesser définitivement de chercher l'emplacement ailleurs. Seule la poursuite des recherches archéologiques dans les bâtiments résidentiels actuels permettra de continuer à documenter cet ensemble et de préciser encore, peut-être, son organisation et son évolution.

Bibliographie

Bonhomme 2011 : BONHOMME Florian, avec la collaboration de LIBOUTET Marion, *Musée-Château. Façades ouest et retour nord, étude archéologique du bâti (Annecy, Haute-Savoie)*. RFO de fouille préventive, 3 vol., Archéodunum, 2011.

Bouvier, Goy et alii 2016 : BOUVIER Alegria, GOY Michel, MACABEO Ghislaine, *Synthèse documentaire sur le musée-château d'Annecy*, INRAP Rhône-Alpes_Auvergne, 2016.

Bruchet 1901 : BRUCHET Max, *Etude archéologique sur le château d'Annecy suivie des comptes de la construction et d'inventaires inédits*, Annecy, Abry, 1901.

Chalmin-Sirot 1990 : CHALMIN-SIROT Elisabeth, *Le château d'Annecy*, Lyon, 1990.

Crozier, Ziegler et alii 2010 : CROZIER Jacynth, avec la collaboration de ZIEGLER Laure, BENEZET Jérôme, *Fouille préventive de la Place du Château (Annecy, Haute-Savoie)*. RFO de fouille préventive, 2 vol., Acter Archéologie, 2010.

D'Agostino 2016a : D'AGOSTINO Laurent, « Les châteaux et la recherche archéologique en Savoie et Dauphiné (1970-2015) : héritages et problématiques contemporaines (Ain, Isère, Savoie, Haute-Savoie) », *Les vies de châteaux. De la forteresse au monument*. Catalogue de l'exposition du Musée-château d'Annecy (juin-septembre 2016), Annecy-Milan, 2016, p. 269-275.

D'Agostino 2016b : D'AGOSTINO Laurent, « L'archéologie des châteaux des Alpes du nord : nouvelles approches, nouvelles méthodes », MAURIN Hélène, COPPIER Julien, *Aux sources de l'histoire des châteaux. Actes de la journées d'étude d'Annecy (11 décembre 2015)*, Annecy-Milan, 2016, p. 28-41.

D'Agostino, Chauvin-Desfleurs 2017 : D'AGOSTINO Laurent (dir.), CHAUVIN-DESFLEURS Evelyne, *Annecy (74), Musée-Château. Façades nord : de la Tour du Trésor à la Tour Saint-Pierre*, R.F.O. de fouille préventive, 2 vol., EVEHA / DRAC Rhône-Alpes – SRA, 2017.

Demotz 1960 : DEMOTZ Bernard, *La châtelainie d'Annecy à la fin du XIV^e siècle*, mémoire de Diplôme d'Etudes Supérieures, Faculté des Lettres de Lyon, 1960.

Dormoy 2013 : DORMOY Christian, *Expertise dendrochronologique d'échantillons provenant de la charpente de la Tour Saint-Pierre au château d'Annecy (74000)*, Archéolabs, 2013 [ARC13/R4041D/1].

Duparc 1955 : DUPARC Pierre, *Le comté de Genève – IX^e-XV^e siècle*, Genève, Société d'Histoire et d'Archéologie de Genève, 1955.

Duparc 1973 : DUPARC Pierre, *Annecy, la formation d'une ville jusqu'au début du XVI^e siècle*, *Annesci*, 19, 1973.

Lanternier 2015 : LANTERNIER Pierre, « La caserne du château », *Annesci*, t. 50, 2015.

Orcel, Dormoy 1989 : ORCEL Christian, DORMOY Christian, *Analyse dendrochronologique de bois provenant du château d'Annecy (74)*, Archéolabs, 1989 [ARC8/R429D].

Perrault, Lambert 1997 : PERRAULT Christophe, LAMBERT Georges, *Etude dendrochronologique de bois provenant du Musée Château d'Annecy (74)*, Laboratoire de Chrono-Ecologie, UMR 6565, Besançon, 1997.

Perrillat 2006 : PERRILLAT Laurent, *L'apanage de Genevois aux XVI^e et XVII^e siècles. Pouvoirs, institutions, société*, Annecy, Mémoires et documents publiés par l'Académie salésienne, t. 112, 2006, 2 vol.

Sirot-Chalmin 1983 : SIROT-CHALMIN Elisabeth, *Annecy, Tour de la Reine*, Rapport de fouille, 1983.

Sirot-Chalmin, Poisson 1991 : SIROT-CHALMIN Elisabeth, POISSON Jean-Michel, *Tour et logis perrière au château d'Annecy*, Centre Rhône-Alpin de Documentation sur le Château Médiéval, 1991.

Vicard 2009 : VICARD Tommy, *Annecy (Haute-Savoie, Rhône-Alpes). Esplanade du château*, INRAP, 2009

TREVOUX

Maison des Sires de Villars – Hôtel de Pierre et Anne de Bourbon

Émilien BOUTICOURT

Archeodunum

Associés à la restauration de l'Hôtel dit « Maison Basse des Sires de Villars », monument inscrit au titre des monuments historiques, l'étude archéologique et le suivi des travaux se sont déroulés en plusieurs interventions réparties entre février 2014 et avril 2015. L'étude a porté sur les façades sur rues et sur cour, ainsi que sur les quatre niveaux de galeries, les planchers et les toits. La réhabilitation de la maison des Sires de Villars et l'impact des travaux sur son architecture ont donné lieu à une intervention archéologique du bâti.

L'opération avait pour objectif de repérer les différentes phases de construction et les éventuelles constructions préexistantes. Elle avait aussi pour mission d'identifier les travaux attribuables aux Bourbon. L'enjeu était de bâtir une chronologie relative, et absolue, dans la mesure où des analyses dendrochronologiques pouvaient être conduites sur les ouvrages de charpente. Les données acquises sur le terrain devaient aussi être mises en regard des sources iconographiques et historiques.

L'étude des élévations a ainsi mis en évidence quatre états architecturaux distincts appartenant à des époques différentes. Elle permet de retracer l'histoire des constructions et des reconstructions de la maison de Sires de Villars.

Le premier état mis en évidence préexistait à la construction de la maison (état I). Il correspond aux vestiges du mur et d'une des portes de l'enceinte du XIV^e s.

Le second état coïncide avec l'élévation de trois corps de bâtiment autour d'une cour (état II). Il a été bâti en neuf phases de construction (état II, phases 1 à 9) qui se sont succédé dans le dernier quart du XV^e s., autour de 1476-1478.

Le troisième état est à associer à la construction du corps de bâtiment oriental qui ferme la cour (état III). Ce chantier semble mené en une seule phase de travaux, située autour de 1500, au moment où l'hôtel devient la propriété de Pierre et Anne de Bourbon.

Le quatrième état regroupe les transformations du XVIII^e s. (état IV). Il concerne essentiellement la mise en œuvre de nouvelles fenêtres condamnant parfois des ouvertures plus anciennes, et l'installation de différents organes liés au confort (cheminées, lambris, plafonds...). Des portes d'accès sont également percées en lien avec la mise en place d'un nouveau système de circulation (escalier).



Figure 1 : Trévoux (Ain), Maison des Sires de Villars, façade ouest après restauration.
Crédits : Drac Auvergne-Rhône-Alpes, SRA, 2019.

ALAIN BELMONT

Université Grenoble-Alpes
LARHRA (UMR 5190)

Moyen Age et Epoque Moderne

L'on pourrait croire que l'extraction des meules de moulins ne représentait qu'une activité anecdotique des anciennes sociétés. En quoi l'on se tromperait. Sans bonnes meules, il n'y aurait pas eu de farine, pas de pain, pas de vie, surtout en un temps où le pain représentait l'aliment principal de nos ancêtres, qui en consommaient entre un kilo et un kilo et demi par personne et par jour. L'extraction des grosses pierres à moudre a donc généré une industrie vitale, incarnée par de très nombreuses carrières, parfois étendues sur plusieurs kilomètres, et dont la production alimentait les moulins à des dizaines à centaines de kilomètres à la ronde.

La carrière des Combes, à Corbel, constitue un exemple de ce type de « meulières » d'ampleur industrielle. Située en Chartreuse, à la frontière des départements de l'Isère et de la Savoie, elle s'ouvre sur le versant nord de la vallée du Guiers-Vif, non loin des célèbres gorges du Pas du Frou. Là, un banc de conglomérat gréseux du Miocène épais d'au moins une vingtaine de mètres, a attiré les artisans meuliers : avec ses gravillons enchâssés dans un ciment calcaire, son taux de silice de 57 % et sa masse volumique de 2,5 tonnes au m³, il offrait une roche abrasive idéale pour la mouture des grains, notamment du seigle. Son extraction s'est faite par l'ouverture d'une grande tranchée rectangulaire, perpendiculaire à la pente, de 64 mètres de long et de 11 à 20 mètres de large. Avant la fouille, les planchers de carrière disparaissaient totalement sous l'amoncellement imposant de cônes et de terrasses de déchets de taille et de stériles (la « halde »), seuls le sommet de trois tubes semi circulaires émergeant du sol pour témoigner de l'identité de l'activité passée. La fouille, menée par l'Université Grenoble-Alpes en partenariat avec la Communauté de Communes Cœur de Chartreuse, s'est déroulée en juin 2016 sur une surface de 80 m² et a concerné deux secteurs : le premier (zone 1), situé à l'extrémité occidentale de la tranchée, et le second (zone 2), situé au centre et en limite sud du site. Les buts du chantier visaient à exhumer les planchers de carrière, à étudier les techniques mises en œuvre par les meuliers, à dater l'exploitation, et à mettre en évidence les liens éventuels entre la meulière et le monastère de la Grande-Chartreuse, localisé à 7 kilomètres au sud de Corbel.

Les techniques mises en œuvre

Après la fouille de 3 à 6 mètres d'épaisseur de halde, les planchers de carrière purent être mis au jour aussi bien en zone 1 qu'en zone 2, permettant d'étudier tout le processus opératoire mis en œuvre par les meuliers corbelins. Leur besogne commençait par l'enlèvement des couches de conglomérat feuilletées impropres à la fabrication des meules. Ces morts-terrains atteignaient jusqu'à 6 mètres d'épaisseur en limite nord de la carrière, et nécessitaient donc un travail de découverte considérable, entièrement effectué au pic, avant d'atteindre les bancs de roche convoités. De cette étape de découverte a résulté une falaise artificielle impressionnante, dominant tout le site.

Une fois les morts-terrains éliminés, les maîtres meuliers repéraient les diaclases et fissures courant à travers les bancs de conglomérat, puis, en évitant ces obstacles, ils traçaient le cercle des meules à extraire, en déployant autant que faire se peut un plan en nid d'abeille, de manière à optimiser leur production. Le tracé des meules était effectué à l'aide d'un compas, dont une pointe prenait place dans une petite cupule creusée au centre de la future meule, tandis que l'autre pointe dessinait son contour extérieur. Puis, utilisant un pic pointu, comme en témoignent les impacts circulaires de 1 à 1,5 cm de diamètre laissés sur la roche tous les 2 à 6 cm, les artisans ouvraient une tranchée circulaire (la tranchée de havage) à profil en U, large d'une vingtaine de centimètres et creusée en 4 passes, généralement séparées les unes des autres par 7 à 10 cm : une à la base de l'ébauche, une à la base de la paroi extérieure de la tranchée de havage, et deux au centre de la tranchée. Le creusement était opéré en deux sens de rotation, l'un en sens horaire et l'autre en sens antihoraire, la jonction des deux sens s'effectuant par le recouvrement d'une passe sur l'autre. La tranchée de havage était ouverte jusqu'à une trentaine de centimètres de profondeur, afin de correspondre à l'épaisseur attendue de l'ébauche de meule. Autant que possible, les meuliers faisaient correspondre le sol de leur tranchée et donc la base de l'ébauche, avec un joint de stratification du conglomérat, afin de faciliter le décollement de la meule du substrat. La tranchée terminée, celle-ci portait sur ses parois les sillons laissés par le pic. Généralement au nombre de 6 à 8, ces sillons sont la plupart du temps séparés par 6 à 8 cm les uns des autres mais peuvent ne l'être que par 3-4 cm en cas de travail plus fin. Ces sillons ont une particularité à Corbel : ils sont quasiment tous tracés à l'horizontale, alors que la norme dans les meulières est plutôt, en cas d'usage d'un pic pointu, de sillons en diagonale - ainsi sur les sites des Ecouges (Isère), de Claix (Charente) ou de la Molière à Vachat (Haute-Savoie).

Reste alors à accomplir la phase la plus difficile de l'élaboration des meules : le décollement de l'ébauche du substrat. Pour cette étape, plusieurs techniques sont attestées en Europe, depuis l'usage de broches enfoncées dans des trous circulaires, l'usage de coins en bois placés dans des encoignures et gorgés d'eau, l'utilisation de grandes encoignures linéaires cernant de la moitié aux deux-tiers de la circonférence de la meule, dans lesquelles on glisse une série continue de coins, et enfin l'utilisation de coins en fer placés dans des emboîtures. C'est cette dernière technique, de loin la plus fréquente en France au bas Moyen Age et à l'Epoque Moderne, qui a été retrouvée à Corbel. Elle consiste à creuser à la base du cylindre 7 à 10 logements rectangulaires (les emboîtures), à l'intérieur desquels les artisans glissaient un coin en fer pris en sandwich entre deux plaquettes métalliques, les paumelles, le tout formant une « boîte ». Dans le cas de la meule n°1 de la zone 2, l'ébauche comporte 7 emboîtures parfaitement conservées. Cernant la moitié de l'ébauche, elles sont espacées de 15 à 26 cm, hautes de 5 cm, font 15 cm d'ouverture à la gueule et sont profondes de 11 à 12 cm, avec une pente d'environ 20° inclinée vers le cœur de la meule. La frappe à coups de masse sur les coins provoquait une fissure qui suivait à peu près le plan de sédimentation de la roche, jusqu'à ce que l'ébauche se détache complètement du substrat. La meule était alors extraite de la tranchée de havage puis déplacée à l'arrière du front de taille, vers un atelier où elle recevait son travail de finition : dégrossissage, creusement de l'œil central,



Figure 1 : Une ébauche de meule en zone 2. Crédits Cécile Hartz UGA-LARHRA

surfaçage des faces supérieure et inférieure à l'aide de ciseaux, de pics et de broches, ces derniers ayant laissé sur les meules d'innombrables petites cupules circulaires. L'un de ces ateliers de finition a été découvert en bordure de la zone 1. Matérialisé par une couche de sable et de fins déchets de taille, il présentait une surface plane et se terminait en limite du versant naturel, où une ébauche accidentée a été retrouvée basculée dans la pente. Les meules terminées quant à elles, étaient stockées sur la halde, en attente d'un acheteur ou de partir en livraison. Fait jusqu'à présent inédit en France et à notre connaissance en Europe, la fouille de Corbel a livré l'un de ces « magasins », représenté par six meules dressées sur chant et probablement maintenues à l'époque par un axe en bois, afin que le client puisse en examiner les deux faces, et s'assurer que la pierre ne présentait aucun défaut.

Pendant qu'une équipe procédait aux travaux de finition, une autre continuait d'extraire des ébauches du front de taille, formant ainsi une production différenciée destinée à accélérer le rythme de production. Chaque nouvelle ébauche était taillée juste en-dessous de l'emplacement de la précédente, l'enlèvement des meules successives aboutissant à la formation d'un tube vertical de 1,80 à 1,90 m de diamètre, dont les plus grands atteignent 6 m de hauteur et ont fourni chacun jusqu'à 12 meules superposées, à la manière d'une pile d'assiettes. Ainsi, la meulière de Corbel se présentait lors de sa pleine activité, comme un champ de tubes verticaux, à ciel ouvert et en escaliers pour les plus récents, et entièrement comblés par les haldes pour les plus anciens, la montagne de déchets pro-

duits par les meuliers ne leur laissant probablement qu'un faible espace de mouvement.

La production

Les ébauches produites à l'intérieur des tubes d'extraction, toutes monolithes, mesuraient pour la plupart 131 à 137 cm de diamètre, pour une épaisseur variant de 28 à 51 cm, mais plus généralement d'une trentaine à une quarantaine de centimètres. La masse volumique du grès conglomératique des Combes étant de 2,5 tonnes/m³, une ébauche de 132 cm de diamètre et 33 cm d'épaisseur pesait 1,1 tonne, tandis qu'une ébauche de 137 cm de diamètre et de 51 cm d'épaisseur montait jusqu'à 1,9 tonne. Cependant, le travail de finition faisait suivre un régime draconien à ces monstres de pierre. En effet, les meules découvertes dans le magasin, consistant aussi bien en dormantes (meules du dessous) qu'en tournantes (meules du dessus), se sont avérées beaucoup plus fines que les ébauches, avec une épaisseur de seulement 14 à 19 cm. Ainsi, la taille de finition faisait perdre la moitié de leur épaisseur aux ébauches. Le poids des meules terminées s'en trouvait d'autant plus allégé, puisqu'il n'atteignait plus que 479 kgs pour une meule de 132 cm de diamètre et de 14 cm d'épaisseur.

Combien de meules ont-elles été produites sur l'ensemble du site ? En zone 1, la production moyenne a été de 2,5 meules au mètre-carré, et de 2,3 meules au mètre-carré en zone 2, dont le front de taille est moins haut que celui de la zone 1. La surface exploitée aux Combes



Figure 2 : Le magasin à meules en zone 1. Crédits Alain Belmont UGA-LARHRA

étant évaluée, à la lumière des relevés topographiques, à 850 m², la carrière aurait donc produit entre 1955 et 2125 meules. Avec une production d'au moins 2000 meules, la meulière des Combes se range donc parmi les carrières d'importance régionale. Une seule meule valant sous l'Ancien Régime le prix d'une maison ou d'une parcelle de terre, son rendement justifiait les efforts considérables de découverte effectués pour atteindre le gisement, tout en assurant un revenu plus que conséquent aux exploitants et aux propriétaires du site. Le volume de la production excédait bien évidemment les besoins des seuls moulins de Corbel et des villages proches. Comme ses équivalentes de Chartreuse ou d'ailleurs, la meulière des Combes exportait donc ses pierres à une échelle plus vaste. Vers quelles destinations ? Malheureusement, malgré un dépouillement systématique des sources écrites, tant aux Archives Nationales, aux Archives départementales de l'Isère qu'aux Archives départementales de Savoie, il n'a pas été possible de répondre à cette question. Seul un

acte notarié de 1547 apporte quelques éléments. Conclu entre l'exploitant de la carrière et un marchand, il prévoit que toutes les meules fabriquées à Corbel « passeront pour les Rucieres amont ». La Ruchère désigne aussi bien une commune située juste en face de Corbel, sur la rive sud du Guiers, qu'un col reliant la vallée du Guiers au monastère de la Grande-Chartreuse. L'obligation d'itinéraire faite au meulier peut signifier l'existence d'un contrôle de la production exercé par le monastère de la Grande-Chartreuse, voire la levée d'une taxe sur chaque pierre, à l'instar de ce qu'effectuaient à la même époque les moines hospitaliers de la commanderie des Echelles, qui prélevaient chaque année « 20 florins pour le peage et levées des molles a la mollieraz de Berland ». Ce passage obligé par la Ruchère signifie que l'essentiel de la production corbeline, au moins au milieu du XVI^e siècle, était destinée au Bas-Dauphiné plutôt qu'au duché de Savoie, pourtant plus proche, mais où la concurrence des grandes meulières de Berland, de Gerbaix, de Yenne et surtout d'Ugine, fermait leur horizon commercial. Forcément véhiculées sur des traîneaux tirés par des bœufs plutôt que sur des charriots, les

meules corbelines partaient probablement jusqu'à une trentaine ou une cinquantaine de kilomètres de leur site d'origine, comme le faisaient leurs voisins de Berland, à Saint-Christophe-sur-Guiers.

La datation du site

En l'absence totale de mobilier céramique, de monnaies et même du moindre outil exhumé lors de la campagne de fouilles, la chronologie du site a été établie par la datation ¹⁴C de charbons de bois découverts dans les couches de la halde recouvrant les planchers des zones 1 et 2. D'après les résultats obtenus, le comblement de la zone 1 est intervenu au cours de la seconde moitié du XV^e siècle et/ou durant le XVI^e siècle et début du XVII^e. Le résultat de la zone 2 est à peu près similaire, avec un comblement intervenu entre 1470 et 1660, et avec 95,6 % de probabilité entre 1520 et 1650. La datation absolue, aux



Figure 3 : L'un des tubes d'extraction de meules en zone 1. Crédits Alain Belmont UGA-LARHRA

résultats contemporains du texte de 1547 découvert dans les archives, indiquerait donc une exploitation relativement courte, ramassée sur une période de 150 à 200 ans, entre le milieu du XV^e et le milieu du XVII^e siècle.

Les chartreux et les pierres

L'exploitant de la carrière en 1547 est connu : il s'agit d'un certain Jehan Cuchet, dont la maison s'élevait à 500 m à vol d'oiseau de la carrière. Ce personnage ne devait être accompagné d'une dizaine d'ouvriers, appartenant au moins en partie à sa propre famille, auxquels devaient s'ajouter des journaliers pour effectuer les gros travaux de découverte des morts-terrains, lesquels ne nécessitaient aucune qualification particulière. L'acte de 1547 fait perdre son indépendance à Cuchet. En effet, il cède cette année-là l'exclusivité de sa production à un marchand de Corbel nommé Jehan Boson : moyennant un prix fixe de 5 florins pièce, il promet de lui livrer « toutes les molles quil fera (...) et nen vendra point a nulle [autre]

hormis audict Jehan Boson ». Boson se chargera d'acheminer les pierres au-delà de La Ruchère, et de les écouler auprès des clients, moyennant un bénéfice que l'on imagine confortable. Les propriétaires de la carrière n'ont pas été consultés dans cette transaction entre exploitant et négociant. Ils auraient pourtant pu avoir leur mot à dire ! D'autant qu'il ne s'agit pas d'un villageois lambda.

À la fin du XVII^e siècle, le monastère de la Grande-Chartreuse se préoccupe des conflits l'opposant depuis un temps infini avec ses voisins. Afin de mieux assurer ses droits, il fait dresser par un artiste anonyme, une série de plans aquarellés de ses domaines éparpillés à travers le massif de la Chartreuse et ses abords. C'est ainsi qu'à une date que le document ne mentionne pas, mais qui est probablement contemporaine d'un plan réalisé en 1680 et appartenant au même atlas, les pères font représenter leur domaine des Combes, à Corbel. Leur « grange », ainsi qu'ils l'appellent, à savoir un domaine loué par un bail à métayage, apparaît en vue cavalière, de même que la grange (le bâtiment cette fois) qui lui

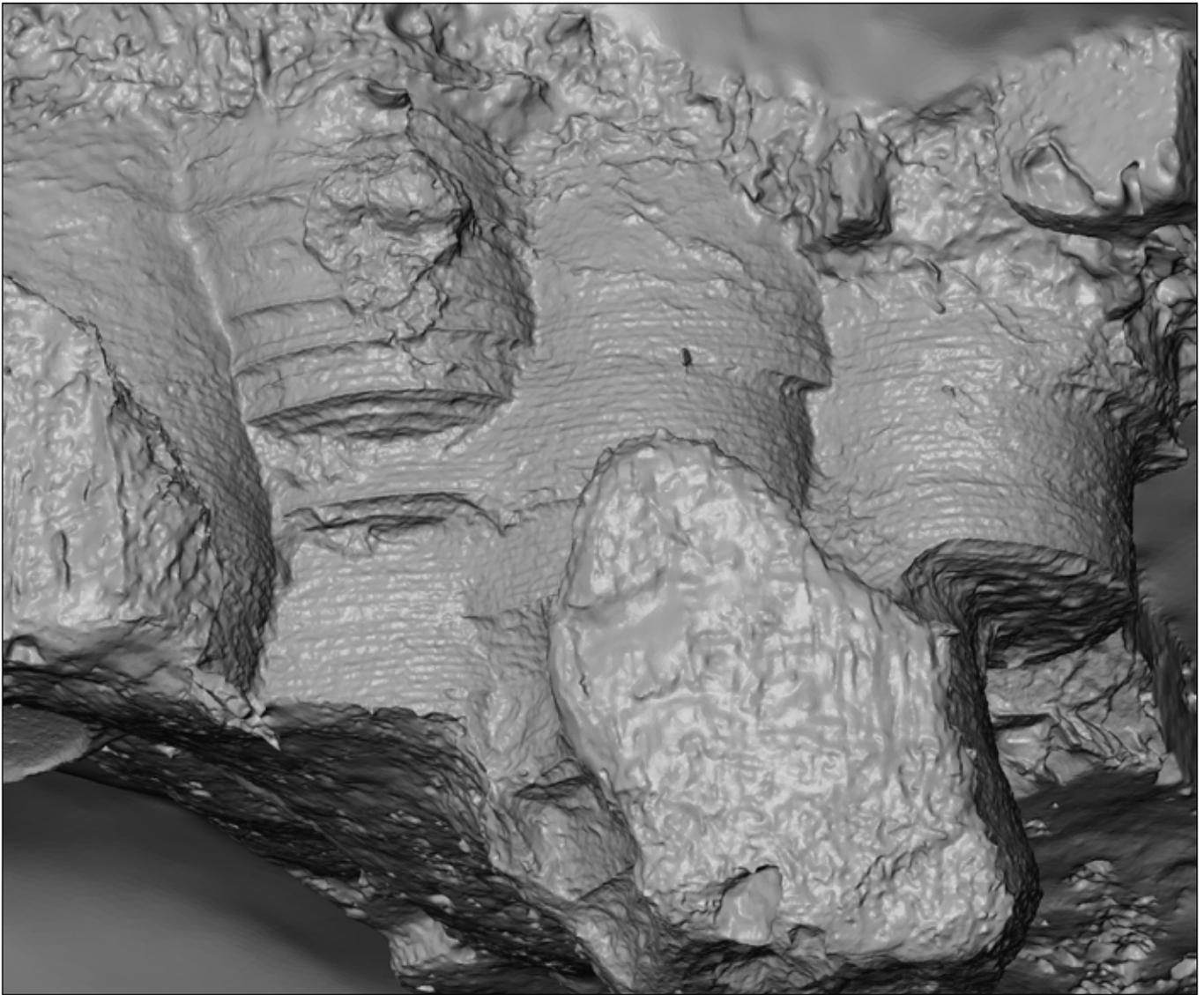


Figure 4 : Les « piles d'assiettes » de la zone 1, vues en scan 3D. Crédits : Olivier Veissière (Patrimoine numérique)

est attenante. L'ensemble a fière allure, avec son toit à la française, et tient plus de la petite maison bourgeoise que de la simple ferme paysanne. Autour de ces beaux bâtiments, les chartreux ont fait dessiner les parcelles de leur domaine, composées de « terre, pré, etc. ». Même si elle n'est pas représentée, car probablement déjà abandonnée, la meulière des Combes est comprise dans le lot, et se situe immédiatement au-dessus de la ferme. Ainsi, à la fin du XVII^e siècle, la meulière des Combes appartient au monastère de la Grande-Chartreuse. Confirmation en est donnée une cinquantaine d'années plus tard, en 1732, lorsqu'est tracée la célèbre « mappe sarde », le premier plan cadastral du royaume de Piémont-Sar-daigne, dont fait alors partie la Savoie. En effet, la parcelle n°908, sur laquelle se situe la carrière, est déclarée par les « tabelles » (l'équivalent des matrices cadastrales) appartenir aux « révérends pères chartreux ».

Ainsi, si les pères de la Grande-Chartreuse négligèrent au XII^e et au XIV^e siècle d'exploiter les mines de fer de Bovinant, situées juste au-dessus de leur monastère et à portée de vue des Combes, préférant laisser des mineurs occuper le terrain contre leur volonté et, pire, allant jusqu'à les chasser au lieu de s'accommoder de leur présence contre espèces sonnantes et trébuchantes, ils eurent un regard différent envers la carrière de meules des Combes, il est vrai située en-dehors de leur Désert et un peu plus loin du monastère.

À Corbel, l'ordre cartusien prend soin de tirer profit des richesses du sous-sol, comme le fait en Vercors aux XIII^e-XV^e siècles la chartreuse des Ecouges avec sa carrière des Molières, et comme le fait dans le massif de Belledonne la chartreuse de Saint-Hugon, avec sa meulière de La Perrière. On peut même se demander si l'implantation de leur grange des Combes ne doit pas tout au besoin de contrôler et d'exploiter la carrière située juste au-dessus de ses bâtiments, plutôt que de détenir une énième exploitation pastorale ? Cet investissement corbelin des disciples de Saint-Bruno inciterait donc à reconsidérer l'attitude du puissant monastère vis-à-vis de l'activité industrielle au Moyen Age, comme d'autres historiens l'ont fait bien avant nous. Un intérêt de l'ordre cartusien envers les carrières de meules dépendant de sa maison-mère serait plus en accord avec l'attention qu'on lui connaît par ailleurs pour les richesses minières, à Saint-Hugon ou à Bouvante (Drôme), ou encore à Pomier, en Haute-Savoie. Un changement de stratégie est-il intervenu au XVI^e siècle ? Alors que l'activité de la meulière des Combes est bien attestée à cette période, le XVI^e siècle correspond à un regain d'activité des mines de Bovinant, pour lesquelles le roi François Ier accorde des lettres patentes en 1524 et en 1534 à Philippe Rubichon, pour lui permettre « d'extraire à Bovinant la mine de fer, de construire fourneaux et martinets pour l'affiner et la réduire en fer » ; et c'est aussi aux XV^e et XVI^e siècles que, pour restaurer des finances malmenées par les crises du Bas Moyen Age et par les

incendies successifs de leur monastère, les pères de la Grande-Chartreuse diversifient leurs sources de revenus, en investissant notamment dans la métallurgie par l'aménagement des martinets situés aux portes de leur Désert.

L'on connaissait depuis belle lurette l'intérêt des pères de la Grande-Chartreuse envers l'exploitation forestière, l'élevage spéculatif, la métallurgie et, plus tard, la fabrication de leur fameux élixir. La fouille de Corbel montre qu'il convient d'ajouter à ce tableau l'exploitation des carrières de meules. Les pères et les pierres allaient donc de pair.

Bibliographie

Belmont 2002 : BELMONT (A.) – Une mine pour la farine. Les meulières de Berland (38) sous l'Ancien Régime, *La pierre et l'écrit*, n° 13, 2002, p. 37-68.

Belmont 2006 : BELMONT (A.) – *La Pierre à pain. Les carrières de meules de moulins en France, du Moyen Age à la révolution industrielle*, Grenoble, Presses Universitaires, 2006, 2 vol., 232 et 334 p.

Belmont 2011 : BELMONT (A.) – Quinze siècles d'extraction de meules à grains. Les carrières de Claix (Charente), Ve-XIXe s.. In BUCHSENSCHUTZ (O.), JACCOTTEY (L.) et alii (dir.), *Evolution typologique et technique des meules du Néolithique à nos jours. IIIe Rencontres archéologiques de l'Archéosite gaulois. Aquitania*, suppl. 23, 2011, p. 199-225.

Belmont, Desplanque 2012 : BELMONT (A.), DESPLANQUE (C.) (dir.) – Les Ecouges. *Un espace naturel dans les montagnes du Vercors*. Grenoble, conseil général de l'Isère, coll. Patrimoines en Isère, 2012, 160 p.

Belmont 2016 : BELMONT (A.) – Une montagne pour du pain. Les carrières de meules de moulins en Haute-Savoie. *Archéologia*, n° 539, janvier 2016, p. 34-39.

Excoffon 1997 : EXCOFFON (S.) – *Recherches sur le temporel des chartreuses dauphinoises, XII^e-XV^e s.*, thèse de doctorat sous la dir. de Pierrette Paravy, Université Grenoble 2, 1997, 564 p.

Mollin 1958 : MOLLIN (J.) – La métallurgie à Saint-Laurent-du-Pont Fourvoirie, *Revue de géographie alpine*, 1958, vol. 46, p. 65-79.

Pépy 2011 : PÉPY (E.-A.) – *Le territoire de la Grande-Chartreuse, XVI^e-XVIII^e s.*, Grenoble, PUG, 2011, 486 p.

Circulations et occupations de la montagne sur le territoire de la commune de Sixt-Fer-à-Cheval : l'alpage de Sales

Christophe GUFFOND

Département de la Haute-Savoie

Moyen Âge, Epoque Moderne

Depuis 2015, l'alpage de Sales (Sixt-Fer-à-Cheval) est étudié sous l'angle de la documentation des questions de circulations et d'occupations de la montagne, en tant qu'espace certes d'altitude mais néanmoins relié, par le biais de constructions humaines, à un système plus général, qu'il soit économique, social, territorial... La période chronologique retenue est diachronique, courant du Moyen Âge jusqu'au XX^e siècle puisqu'il paraît nécessaire de retenir un temps long pour mieux mettre en évidence les évolutions. Les approches sont multiples et continuent à se décliner : archéologique, historique, environnementale, ethnographique...

L'année 2017 était prévue comme une année alliant continuité, achèvement et renouveau. La continuité portait sur la poursuite de la fouille des bâtiments de la Croix de Sales. L'achèvement est celui de la prospection sur l'intégralité de l'espace de l'alpage. Le renouveau porte sur la réorientation du travail de prospection sur les chalets de Sales, en développant une approche spécifique mêlant travaux historiques et démarche d'inventaire devant précéder une approche archéologique sur le bâti. Renouveau également puisque 2017 visait à intégrer les travaux menés sur Sales au cadre plus large du Projet Collectif de Recherche (PCR) « Ecosystèmes montagnards du Moyen Âge à nos jours – trois cas haut-savoyards (Salève, Glière et Sales) ». Sur ce dernier point, des contretemps liés à la réorganisation de la collectivité départementale en ont reporté à 2018 le lancement.

Cet article s'attache moins à présenter les résultats, provisoires, d'une étude en cours qu'une méthode de recherche à la croisée de différentes disciplines développées pour un contexte d'étude particulier et adaptée à un ensemble d'acteurs propres à ce territoire montagnard.

A. CONTEXTE GEOGRAPHIQUE

Le territoire de la commune de Sixt-Fer-à-Cheval se développe à la naissance de la vallée du Giffre, dans un environnement très montagneux puisqu'elle s'étage de l'altitude de 730 m aux abords du Giffre en aval des Tines à près de 3 100 m au sommet du Mont Buet. Les pentes des versants sont très fortes (59% entre le Grenier de Commune et le Giffre Bas, 51% entre le Buet et le Giffre Haut). La commune a une superficie de 11 907 hectares, ce qui en fait la deuxième plus vaste de Haute-Savoie, après Chamonix. La vallée de Sales (**fig. 1**) forme une sorte d'appendice (d'une surface de 1 700 hectares) au territoire de Sixt, orienté plein sud. Avec le cirque des Fonts, elle reçoit les eaux qui constituent le Giffre des Fonts (ou Giffre-Haut ou Petit Giffre ou encore Torrent des Fonts) lequel rejoint le Giffre, torrent qui se jette dans l'Arve à Marignier. L'alpage de Sales, défini comme une vallée par Robert Perret, est délimité par la chaîne des Fis (la Pointe d'Anterne culmine à 2 733 m) à l'est et au sud et par le Désert de Platé à l'ouest (le Col de Platé est à

2 356 m). Cette configuration contraint fortement les accès qui restent au nombre de cinq.

B. DONNÉES HISTORIQUES

En 1135 une colonie de chanoines part d'Abondance vers le nouveau domaine de Sixt, sous la direction de Ponce de Faucigny (vers 1100-1177), frère d'Aymon, seigneur de Faucigny, et d'Arducius, évêque de Genève. La communauté religieuse serait constituée entre 1140 et 1144. Cette dernière date correspond à son accession au rang d'abbaye rattachée à l'ordre des Chanoines Réguliers de Saint-Augustin.

La donation de Sales à l'abbaye eut lieu vers 1199, par la famille de Miolans, et serait le fruit de tractations menées par Adelaïde de Faucigny, fille d'Aymon I^{er} seigneur de Faucigny et donc nièce de Ponce de Faucigny, premier abbé de Sixt. Cette donation est postérieure à la donation initiale en faveur de l'abbaye canoniale qui portait sur des terres « contenues dès le lieu de Vallon [Samoëns] en-deçà de l'eau jusqu'aux Alpes Agauniennes [Valais] d'un côté, et de l'autre dès le lieu de Pénet [nord de Sixt ?] jusqu'aux Alpes de Passy ». Sales étant du côté de Vallon ou des Alpes de Passy on ne sait alors quels étaient les exploitants : habitants de Vallon ou de Passy ? En effet, en 1319, un accord entre le comte de Genève et l'abbé de Sixt montre que Sales est, entre autres, un alpage sur lequel les gens de Passy ont des vues si ce n'est des droits : ces derniers revendiquent un droit de chasse ancien sur Sales ainsi que le droit d'utiliser les chalets. L'accord final semble mettre un terme aux frictions, pour le moins à Sales.

L'abbaye s'appuie sur les habitants pour mettre en valeur l'espace montagnard et contribue aux différents réseaux de sociabilité qui existent dans ce territoire de montagne. Les chanoines re-concèdent, à partir du XV^e siècle, l'exploitation des différents alpages (à l'exception de celui de Salvadon qu'ils gardent en propre), d'usages dits alors « immémoriaux », cette fois-ci sous forme de contrats d'albergement, aux habitants qui en obtiennent l'usage par groupes d'ayant-droits, le plus souvent originaires des mêmes hameaux. Ainsi le 19 mars 1418, l'abbé de Sixt alberge la montagne de Sales à trente-cinq communiens de Salvagny, d'Anglenaz, du Borget et du Mont « en leurs noms et aux noms des leurs et de leurs successeurs » pour financer les travaux nécessaires suite aux injonctions de l'évêque, à l'occasion de la visite pastorale précédente (1411). La somme déboursée pour l'*introge*, de 400 florins d'or, est conséquente. Cette quasi vente fait l'objet de nombreuses reconnaissances jusqu'à l'acte d'affranchissement du 28 mai 1759. Cet affranchissement rebat considérablement l'organisation juridique organisant les liens entre l'abbaye et les communautés, les différents communiens n'étant plus dans le cadre seigneurial qui est le leur depuis le XII^e siècle. Ainsi l'organisation évolue rapidement si bien que trois ans après l'affranchissement est établi un règlement communal concernant le bétail et destiné à « obvier à certains abus » (RANNAUD 1916, p. 346-348).

Peu avant 1860 l'arrivée d'Alfred Wills, juriste anglais et pionnier de l'alpinisme qui jette son dévolu sur Sixt, et sa volonté de devenir propriétaire d'une parcelle de cinq journaux sur la montagne commune des Fonts donne lieu à un procès retentissant, mobilisant jusqu'aux administrations turinoises puis, à partir de 1860, parisiennes. Le pro-



Figure 1 : Vue, par drone, du secteur de la Croix de Sales, à l'entrée de l'alpage avec à l'arrière-plan les chalets de Sales puis Grand Pré. Cliché O. Veissière – Patrimoine Numérique.

cès s'achève en 1867 en faveur de la commune et marque tout à la fois l'avènement de cette entité territoriale et la disparition juridique des communautés de villages, héritées du Moyen Âge.

C. ÉQUIPE ET AUTRES INTERVENANTS

I. Équipe de recherche

L'équipe de recherche de la campagne de fouilles de 2017 était constituée de trois membres de l'Unité Archéologie et Patrimoine Bâti (Liliana Ceci, Loïc Benoit et Christophe Guffond) et de quatre bénévoles (Emile Bernier, Alain Bertrand, David Fert et Denis Laissus) ayant participé intégralement à la semaine de fouille.

L'équipe de prospection de terrain était composée de trois membres de l'Unité Archéologie et Patrimoine Bâti : Liliana Ceci, Christophe Guffond et Samir Mahfoudi. Elle a été renforcée par Alain Mélo (AXALP) et Jean-José Richard-Pomet (Garde de la réserve naturelle nationale de Sixt-Passy) sur respectivement trois et deux jours. L'hébergement s'est fait sur place pour les deux campagnes, au refuge de Sales. Les coûts d'hébergement et de fonctionnement ont été pris en charge par le Département de la Haute-Savoie.

II. Personnes ressources

L'esprit de l'étude menée en 2017 n'a pu se constituer sans les échanges avec les différents chercheurs ayant déjà travaillé sur le territoire de Sixt et qui connaissent les

problématiques d'occupation, d'exploitation et de déplacement de l'homme dans le milieu montagnard : Dominique Abry-Deffayet (Linguiste, Maître de conférences à l'Université Stendhal - Grenoble 3), Charline Giguët-Covex du laboratoire Edytem (UMR 5204 de l'Université de Savoie-Mont-Blanc), Alain Mélo, Pierre-Jerome Rey ou encore Jean-François Desmet (Docteur en écologie. Directeur du Groupe de recherches et d'informations sur la faune dans les écosystèmes de montagne) qui a une connaissance fine de Sales et a communiqué à l'équipe l'existence de différents sites qui se retrouvent dans le corpus de la prospection thématique. Par sa sensibilité aux questions d'histoire sociale en plus de sa connaissance fine du territoire de Sixt, Alain Mélo a été missionné pour conduire un travail basé sur les données cadastrales sur le développement des chalets de Sales, leurs plans, leurs propriétaires, etc.

La relation avec les habitants de Sixt qui connaissent et pratiquent le milieu est des plus profitables : Roland Mogenier et sa famille, gardiens du refuge de Sales, ainsi que Marc et Jean-Paul Deffayet, Mme Claudine Rubin et M. Guy Berthet propriétaires de chalet à Sales.

III. Communication des résultats

En cohérence avec le souci d'appropriation des travaux par la population et les différents acteurs, mais surtout de partage des connaissances acquises, six conférences ou présentations ont permis en 2017 de diffuser les résultats. Elles ont eu lieu à Annecy, à Sixt-Fer-à-Cheval, aux Houches et à Présilly. Enfin, première publication

de fond sur ces travaux, l'article en lien avec la communication commune (Christophe Guffond et Alain Mélo) « L'alpage de Sales à Sixt, exemple d'une institution collective dans l'histoire (début du XV^e – fin du XIX^e siècle) », lors du XLVI^e Congrès des Sociétés Savantes de Savoie à Saint-Jean-de-Maurienne (73) le 1^{er} octobre 2016, a été rendu pour paraître en 2018.

D. PROBLÉMATIQUES DE L'ÉTUDE ET METHODOLOGIE

I. Problématiques de l'étude

La problématique de cette étude vise à renseigner l'occupation et les logiques de circulation particulières qui régissent cet alpage depuis le Moyen Âge. La gestion de cet alpage relève d'un système plus global propre à Sixt et d'une manière générale à l'ensemble des paroisses de montagne des Alpes du Nord. Les sources archivistiques sur Sales sont riches et le potentiel archéologique est important. L'approche développée est donc double, menée à la fois par le biais de fouille sédimentaire sur ce qui semble être une partie d'un hameau saisonnier, et par une démarche de prospection sur l'ensemble de l'espace de Sales dont les ressources ont motivé le développement de ces occupations.

Le secteur de la Croix de Sales, qui ne connaît plus de nos jours pour toute occupation que la chapelle, ne se distingue pas moins de par sa situation privilégiée à l'entrée du vallon de Sales que cela soit en venant par le Pas de Sales ou directement en redescendant de la combe des Foges, les deux accès à Sales depuis Sixt. De plus, différentes emprises de bâtiments se devinent en surface dont deux se caractérisent par des dimensions conséquentes, excédant celles des plus importants chalets de Sales encore en élévation. Implantées dans un secteur pourtant connu pour son risque avalancheux et n'apparaissant pas sur le cadastre sarde, une relative ancienneté de ces structures était supposée.

À partir de 2015, l'opération de fouille visait à définir le potentiel archéologique du Bâtiment I. Quelques éléments mobiliers retrouvés (clous de fer à cheval) semblent datables du bas Moyen Âge. Les datations au radiocarbone effectuées en 2016 et en 2017 sur des ossements provenant de trois niveaux du Bâtiment I et un du Bâtiment II confirment cette occupation médiévale (XI^e-XIV^e siècles). En plus de la datation, la problématique vise aussi à renseigner les modes de construction et l'usage de ces bâtiments conséquents, qui s'organisent sur l'entrée de l'alpage. Sur les questions de propriété, il semblait tentant d'imaginer que ces Bâtiments I et II auraient constitué des vestiges de potentiels chalets abbatiaux ayant abrité, en raison de leurs dimensions, des troupeaux importants, bien plus grands que ceux qui sont connus sur Sales depuis le cadastre de 1730. La découverte d'une première phase de construction pour le Bâtiment I aux dimensions bien moindres incite à réviser cette hypothèse, d'autant plus que les données radiocarbone fournissent des dates assez précoces qui pourraient correspondre aux premiers temps des possessions abbatiales voire les précéder. Sont-ils donc déjà des propriétés de paysans ? Correspondent-ils à un premier hameau, abandonné au profit du hameau actuel de Sales ? Le hameau actuel de Sales est-il postérieur à celui de la Croix de Sales ? Voici une première série de questions qui se précisent peu à peu.



Figure 2 : Cramo : abri de berger en pierres sèches (site 070) situé sur le plateau des Salamanes (vers 200 m d'altitude). Cliché J. Laidebeur – Dép. 74.

Dans un second temps, la prospection archéologique contribue significativement au développement d'un regard global sur l'alpage de Sales. Les bâtiments fouillés correspondent en effet à des structures d'habitat saisonnier mettant à portée de pâturage les hauts niveaux de l'alpage exploités en journée, hommes et bêtes retrouvant l'abri des chalets pour la nuit. La prospection documente donc les ressources générales de l'alpage et leur exploitation : des dizaines de rampes construites et de passages aménagés desservent les espaces en herbe en rayonnant depuis les chalets, quelques abris sous blocs ou sous falaises aménagés ont servi ponctuellement à des haltes auxquels s'ajoutent les constructions, particulières à cette partie de la vallée, que sont les *cramôs* (abris de berger en pierres sèches – **fig. 2**) ou encore les clôtures en pierres destinées à parquer les différentes bêtes amenées dans cette montagne. Outre ces indices directs de la mise en culture de l'espace il convient de mentionner les traces de la présence des bergers et bergères avec des dizaines de graffitis que l'on retrouve dans presque tous les secteurs pâturés, voire d'éventuelles marques de limites (?). Quelques structures de surface demeurent à interpréter, souvent apparentées à des abris temporaires (bivouacs) mais dans des secteurs reculés et minéraux : haltes de chasseurs ? En 2017 a débuté l'enregistrement des chalets en élévation ainsi que de tous les soubassements, visibles en surface, d'anciens bâtiments (plus de 60) dans ce même secteur des Chalets de Sales. Une fois ce travail associant prospection et inventaire mené à terme, la mise en carte (et en 3D) permettra de proposer une interprétation de l'occupation de cet espace et de ses étages.

II. Calendrier d'intervention

Le calendrier des recherches de terrain prend en compte le contexte montagnard : la neige reste tard et peut tomber assez tôt. Ainsi, en 2017, la campagne de fouille s'est déroulée du 26 au 30 juin. Elle s'est focalisée sur le secteur de la Croix de Sales, plus précisément sur la fouille d'un quart du Bâtiment I et la réalisation de sondages dans les Bâtiments II et V. La période choisie, depuis trois ans, est globalement ensoleillée. Si la neige reste présente ponctuellement à partir de la mi-hauteur des pentes de l'alpage, le secteur de la Croix de Sales en est déjà dégagé.

Sur cette même année, la prospection de terrain a été menée du 28 août au 1^{er} septembre. Le choix de cette période de fin d'été s'explique par le fait que les randonneurs sont moins nombreux sur l'alpage, la lumière est rasante et la végétation est plus basse, ce qui facilite le repérage des structures arasées et autres graffitis. Si la température redescend au point de geler, parfois, le matin, la météo n'en est pas moins encore relativement clémente. Le repérage des ruines aux abords des chalets de Sales en a été grandement facilité.

III. Méthodologie : documentation

Bilan documentaire

Le travail de recherche documentaire mené est globalement fructueux. Un fonds d'archives conséquent a été retrouvé en 2011 au presbytère de Sixt et en partie déposé aux Archives départementales en 2012, il contient différents actes originaux dont l'albergement de 1418 de l'alpage de Sales. Sur un plan iconographique, des contacts sont en cours avec des familles d'alpinistes et de géographes ayant travaillé sur Sixt. La documentation iconographique (**fig. 3**) de cet alpage demeure assez pauvre, même si plusieurs cartes postales illustrant les chalets de Sales ont pu être portées à notre connaissance. En 2017, une mission de recherche a été confiée à Alain Mélo autour de l'exploitation des données cadastrales à des fins de compréhension des logiques de parcours des propriétaires de chalets.

Un travail sur la flore

L'alpage de Sales relevant intégralement de la Réserve naturelle de Sixt-Passy, les interventions de terrain nécessitent d'être organisées en lien avec ASTERS – Conservatoire des réserves naturelles de la Haute-Savoie. Ainsi, depuis le début des recherches archéologiques sédimentaires des inventaires de flores sont conduits (par Patrick Perret – ASTERS) sur les secteurs destinés à être fouillés. L'interprétation de la végétation observée sert aussi à documenter les occupations anciennes.

Un travail sur la faune

Gracieusement, le Muséum de Genève (Patricia Chiquet) a mené un travail de détermination de la faune issue des secteurs fouillés et prenant en compte les contextes stratigraphiques. Ce travail est appelé à se poursuivre dans le cadre du PCR, tant en reprenant l'abondante quantité d'ossements provenant des sondages de 2015 que celle mise au jour en 2017. Grâce à ces travaux d'importantes informations se dessinent concernant l'éventail des bêtes domestiques comme sauvages contemporaines de l'occupation des chalets, sur les modes alimentaires, etc.

IV. Méthodologie : le travail de terrain

Acheminement du matériel

L'accès à l'alpage se fait exclusivement à pied. Les chalets et plus particulièrement le refuge sont ponctuellement desservis par des rotations d'hélicoptère. Toutefois, le chantier de fouilles sur le bâtiment de La Croix de Sales se trouvant au cœur de la Réserve naturelle de Sixt-Passy, il a semblé plus cohérent de recourir à des animaux de bât dès l'année 2015, en l'occurrence un mulet et un âne, pour monter le matériel de fouille à l'alpage de Sales. Ce mode d'acheminement du matériel se pérennise même si une petite partie des outils demeure désormais sur place, grâce à la sympathique disponibilité de l'équipe du refuge.

Quant à la prospection en montagne, le déplacement s'est fait à pied, le matériel – bien plus léger – étant porté dans le sac à dos.



Figure 3 : Sales, un alpage d'élevage ! Ainsi l'atteste cette carte postale du début du XXe siècle. Collection C. Guffond.

Stratégie de fouille

La stratégie de fouille adoptée sur le Bâtiment I (fig. 4) en 2016 et 2017, comme en 2015, a été adaptée d'abord à sa situation sur un chemin de randonnée pédestre, ensuite au contexte de réserve naturelle et, enfin, en fonction des vestiges observables en surface. Le passage d'un chemin au cœur du bâtiment a nécessité de détourner celui-ci de quelques mètres vers l'ouest par la mise en place d'un balisage. À la haute saison, il n'est pas rare de compter 700 personnes par jour passant par cet endroit. Le souci de respecter le contexte de réserve naturelle et de pâturage a imposé un enlèvement minutieux de la végétation laquelle a été stockée à proximité en vue d'être remise en place en fin de chantier. Il en a été de même pour les matériaux stockés sur des bâches, le temps de l'opération, en différents secteurs immédiats de la fouille.

Le Bâtiment I a été fouillé pour la moitié de sa surface par quarts opposés en 2016, en s'arrêtant sur les niveaux de construction. Suite à la découverte de l'état antérieur de cette construction – mur orienté sud-ouest/nord-est avec un retour vers le nord-ouest et qui se trouve à l'intérieur du second état du Bâtiment I – un troisième quart (SD 6) a été fouillé en 2017 afin de proposer un plan complet de ce premier état. Le dernier quart ne sera pas touché car il ne paraît pas remettre en cause la perception globale de l'évolution de cette structure et offre l'opportunité d'une « réserve archéologique » si jamais, à l'avenir, il s'avérait nécessaire d'en reprendre l'étude. Le Bâtiment II a pour sa part vu ses élévations (près de 80 cm par endroit) nettoyées en 2016 ; deux sondages ayant alors été

ouverts dans l'angle sud-est de la ruine et contre le mur nord qui détermine l'entrée du bâtiment. En 2017, le quart sud-ouest (SD 3) a été fouillé jusqu'au rocher et un sondage (SD 4) au long du mur est ouvert entre les emprises des sondages SD 1 et SD 2. Suite à la volonté en 2015, exprimée par la Réserve naturelle, de ne pas matérialiser les fonds de fouilles par la pose d'un géotextile, les remblais ont été cette année encore réalisés directement sur les niveaux d'arrêt du chantier. Toutefois seule la terre a été utilisée pour les fonds des remblais, les pierres étant laissées en surface. La crainte exprimée, légitime, était qu'avec l'érosion due aux passages des promeneurs des morceaux de ce tissu ne finissent par affleurer. Cette absence de matérialisation n'est pas rédhitoire car la mémoire des niveaux sur lesquelles la fouille s'est arrêtée a pu être archivée numériquement.

Archivage et relevés numériques en trois dimensions

Dès 2016, notamment en raison de la faible durée de la campagne de fouilles, ainsi que des problématiques de rebouchage, le choix a été fait de recourir à la numérisation 3D pour permettre à la fois d'archiver les fonds de fouilles mais également d'accélérer le temps de relevé des vestiges. Ainsi les observations sur les structures ont été assurées de manière schématique sur le terrain (le traditionnel carnet de note), en lien avec l'enregistrement qui a été conduit informatiquement en temps réel (PC portable).

La mise au net des informations a été reportée sur des orthophotoplans issues de la numérisation des fonds



Figure 4 : Alpages de Sales (Sixt-Fer-à-Cheval - 74). Bâtiment I - désignation des entités archéologiques.

de fouilles et de prises de vues photographiques, notamment par drone. Une autorisation a d'ailleurs été spécialement sollicitée auprès de la Direction Départementale des Territoires car le vol de l'appareil s'est fait en territoire de réserve et est susceptible de perturber certaines espèces animales. La base de données tridimensionnelles a permis d'extraire les coordonnées nécessaires (coupes, cotations) l'ensemble des nuages de points ayant été rattaché au système général de coordonnées RGF93 CC46 – IGN69. À noter que dans le secteur de la Croix de Sales, avec l'accord de la Réserve naturelle, quatre repères ont été installés en 2016. Les orthophotoplans produits pour les Bâtiments I et II fouillés à partir de 2015 intègrent les données des trois campagnes. L'objectif est de pouvoir mettre en perspective le maximum de données mises au jour sur ces bâtiments.

Prospection

La prospection de terrain a été menée à terme en 2017, après quatre campagnes annuelles d'une semaine chacune. Quelques vérifications ont été réalisées dans des secteurs éloignés de l'alpage car abordés rapidement les années précédentes comme le secteur de la Pointe de Sales et l'extrémité nord des Salamanes. L'étude des passages secondaires a également retenu notre attention : passage Mogenier et passage de Barme Froide. Un repérage a été mené dans l'automne avec Jean-José Richard-Pomet pour enregistrer l'ancien passage de la Fanlye aux pwères, variante du chemin venant depuis le Déchargeux par la Combe des Foges. Pour le reste, c'est le secteur des chalets de Sales qui a retenu l'attention de l'équipe de recherche, mettant à profit les intempéries de la deuxième partie de la semaine.

À la suite du test de 2016, chaque chalet a été numéroté et renseigné en vue d'alimenter une base de données typée « Inventaire ». L'objectif est de pouvoir classer les chalets en fonction des modes de constructions, les matériaux utilisés et éventuellement en dégager une typochronologie.

Enregistrement et traitement des données

Les abords de la Croix de Sales, intégrant les trois bâtiments fouillés, la chapelle et la barre rocheuse contre laquelle elle s'appuie, ainsi que la zone de lapiaz à l'ouest dans laquelle se tiennent les différentes structures évoquées, ont été intégrés dans le même secteur désigné Secteur I. Cet ensemble est géomorphologiquement assez cohérent. Le Bâtiment I a fait l'objet d'une dernière fouille partielle (un quart de sa superficie – SD 6) de deux petits sondages : SD 7 et SD 8. La numérotation des sondages est en continu de celle attribuée à ceux des années précédentes, demeurant propre à chaque bâtiment. En 2017, le Bâtiment II a également été en partie fouillé (un quart de sa surface – SD 3) et sondé (SD 4) entre les SD 1 et SD 2, ouverts en 2016. Enfin le Bâtiment V a été sondé (SD 1) à l'emplacement supposé d'un retour de mur, dont il a livré l'existence mais n'a pas apporté le moindre élément mobilier ou digne d'être prélevé.

Les données archéologiques et stratigraphiques ont été recueillies sur le terrain sous la forme de fiches d'enregistrement, réparties en Unités Stratigraphiques (US) et Entités Archéologiques (EA). Ces fiches sont inventoriées dans une base de données qui est gérée sous FileMaker Pro. Les relevés comprennent le relevé tridimensionnel par scanner 3D qui prend la forme de trois bases de don-

nées 3D (une pour le Bâtiment I une autre pour le Bâtiment II et une troisième pour le Bâtiment V). Ces bases ont servi à extraire les altitudes ; trois orthophotoplans qui permettent de proposer un plan de chacun des bâtiments ; les relevés de graffitis retrouvés en prospection (sur film polyester pour assurer leur conservation à long terme). En 2017, aucune nouvelle structure de type crâmo (abris de pierres sèches) ou abri n'a été découverte.

Les données de prospection sont enregistrées sous forme de fiches inventaires établies pour chaque site (abris, passages aménagés, inscription, etc.). Dans ces fiches il est possible de retrouver des renseignements sur les cours d'eau les plus proches des vestiges, un positionnement GPS, des relevés schématiques, une description de vestiges observables... Aussi, ces fiches d'inventaire ont été enregistrées sur une autre base de données FileMaker Pro développée dans le cadre du projet européen Phénix (2013-2014), qui permet un traitement de l'information plus rapide et efficace. Par ailleurs, une documentation photographique exhaustive vient compléter cet inventaire. Lorsque l'intérêt est jugé pertinent, un relevé de la structure mise en évidence est établi. La documentation graphique a été numérisée et vectorisée sous Adobe Illustrator par l'équipe. Pour la phase de traitement post-fouille, la documentation écrite, photographique et graphique produite sur le terrain a été classée, mise au net et inventoriée selon les normes exigées par le Ministère de la Culture et de la Communication. Les photographies (prises par Loïc Benoit, Liliana Ceci, Christophe Guffond et Samir Mahfoudi) sélectionnées pour les différentes éditions ont été retravaillées, pour certaines, sous Adobe Photoshop®.

Le mobilier prélevé lors de la fouille a été lavé, inventorié et étudié par Liliana Ceci. Il regroupe quelques fragments de cristaux de quartz, bon nombre d'objets métalliques, ainsi que d'abondants restes osseux d'animaux. Six prélèvements de charbons ou d'os ont été envoyés au Centre de Datation par le Radio Carbone (Lyon 1) pour datation. La faune prélevée devrait être confiée début 2018 à Patricia Chiquet du Muséum d'Histoire Naturelle de Genève pour détermination, dans le cadre du PCR.

Relevé Lidar

À des fins d'étude mais plus encore de valorisation, le Département a commandé la réalisation d'un relevé LIDAR dans l'automne 2017 (avant la neige et alors que la végétation est en régression). La commande portait sur un relevé à une résolution de 10 points /m² dans l'emprise de l'alpage (16 km²) et de 2 pts/m² à l'extérieur pour un cadrage de plan rectangulaire axé nord/sud (surface extérieure de 51 km²). La société qui a procédé au relevé est OPSIA, effectuant un relevé avec des densités qui se trouvent au-dessus de la commande initiale. Ce socle LIDAR constitue une base de données support à l'interprétation des structures archéologiques repérées en prospection, autorisant l'élaboration d'hypothèses organisationnelles. Ce support permettra aussi des valorisations numériques des données acquises.

Une nouvelle saison s'est achevée et l'équipe est redescendue de Sales, comme les années précédentes, en ayant bénéficié des ressources dispensées par cet espace. Bien sûr les informations récoltées l'ont été au prix d'efforts certains, sur un plan matériel les résultats du travail de terrain de cette année restent extensifs, se

caractérisant moins par l'abondance que par la diversité. Néanmoins la perception / les perceptions de cet espace continue / continuent de s'affiner.

Pour le secteur de la Croix de Sales, les données chronologiques convergent mettant en évidence une implantation, prenant déjà la forme de chalets, dès les XIII^e-XIV^e siècles. Ces chalets ont des vocations vraisemblablement mixtes. Si l'on ne sait pour l'heure préciser s'ils sont pour partie contemporains ou s'ils se succèdent, ils offrent les caractéristiques de bâtiments d'habitat (Bâtiment I Phase 1 et 2, Bâtiment II), d'espace pour fromager (Bâtiment I Phase 1) et pour abriter les bêtes (Bâtiment I Phase 1 peut-être, Bâtiment I / phase 2 et Bâtiment II certainement). Seul le Bâtiment V, de petites dimensions et n'ayant livré aucune information matérielle reste à interpréter (grange à foin ?). Cette période correspondant avec la prise en main de l'alpage par l'abbaye de Sixt, elle incarnerait bien sur Sales ce que Guido Castelnuovo appelle, pour la fin du XII^e siècle, un « engouement généralisé pour les alpages [à mettre en relation] avec l'affinement de leurs modalités d'exploitation » (Castelnuovo 2008).

Dans le secteur des chalets de Sales, les observations menées sur le bâti existant mettent en évidence des informations appréciables, relevant des traditions constructives, des droits du sol, des pratiques ou encore de la relation à l'espace et aux sous-espaces environnants. Parallèlement, la prospection archéologique couplée aux travaux historiques a permis de localiser des secteurs de recherches privilégiés aux abords des chalets de Sales, autorisant l'espoir d'éclairer une chronologie de l'évolution de l'habitat saisonnier sur Sales du XIII^e siècle à nos jours.

Plus que jamais l'occupation de l'alpage de Sales se laisse progressivement appréhender, au prix, bien consenti, d'un travail collectif et pluridisciplinaire.

Bibliographie

Binz 2006 : BINZ Louis, *Les visites pastorales du diocèse de Genève par l'évêque Jean de Bertrand (1411-1414)*, Académie Salésienne, documents hors-série, volume 1, Annecy, 2006, p. 279-281.

Castelnuovo 2008 : CASTELNUOVO Guido, « Les monastères et leurs alpes : stratégies pastorales, enjeux politiques, choix commerciaux », *Attraverso le Alpi* : S. Michele, Novalesa, S. Teofredo et altre reti monastiche, 2008, Bibliotheca Michaelica, p. 9-24.

Chapelle 2013 : CHAPELLE Angélique, *Inventaire des archives de l'abbaye de Sixt – Répertoire numérique détaillé*, Archives départementales de la Haute-Savoie, Annecy 2013.

Coutterand 2015 : COUTTERAND Sylvain, *Etude géomorphologique du secteur de l'abbaye* dans D'AGOSTINO Laurent (dir), et *alii*, Abbaye de Sixt, les bâtiments conventuels, rapport final d'opération, 3 volumes, déposé à la DRAC Auvergne-Rhône-Alpes, 2015.

Guffond et alii 2016 : GUFFOND C. (dir.), CECI L., BENOIT L., MELO A., *Circulations et occupations de la montagne sur le territoire de Sixt : l'alpage de Sales (Sixt-Fer-à-Cheval – Haute-Savoie)*, Rapport d'opération archéologique de 2016, dactyl., Service archéologie et patrimoine bâti de la Haute-Savoie / DRAC Rhône-Alpes, décembre 2016, p. 69

Mouthon 2006 : MOUTHON Fabrice, « Circonscriptions religieuses, territoires et communautés dans les Alpes médiévales (XII^e-XV^e siècles) : une spécificité montagnarde ? », *Estratto da Reti Medievali Rivista*, VII – 2006/2 (luglio-dicembre, University Press, Firenze, 2006.

Perret 1922 : PERRET Robert, *Notice sur la carte au 20 000e de la vallée de Sales et du cirque des Fonts (Alpes calcaires du Faucigny)*, Paris, Henry Barrère éditeur, 1922, p. V et 2.

Rannaud 1916 : RANNAUD Marie, *Histoire de Sixt – Abbaye – Pairie – Commune*, Annecy, 1916, 672 p.

